

Université du Québec en Outaouais

L'Afghanistan à travers le prisme de l'Orientalisme : contributions des auteurs occidentaux au
sujet de l'aide publique au développement (2001-2021)

Mémoire
Présenté
Comme exigence partielle de la
Maîtrise en sciences sociales du développement

Par
Alex Guindon

Novembre 2025

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu dans la rédaction de ce mémoire, mais plus particulièrement ma famille et mes amis, dont la présence et le soutien m'a permis de terminer cette merveilleuse étape. Leur écoute et leurs encouragements m'ont accompagné dans les moments de doute comme dans les petites victoires.

Un merci tout spécial à mon directeur, monsieur Anzueto, dont l'accompagnement et les conseils ont grandement contribué à l'aboutissement de ce projet. Sa rigueur, sa bienveillance et sa disponibilité ont fait une réelle différence dans mon parcours.

Merci du fond du cœur.

Liste des abréviations

AIHRC : Afghanistan Independent Human Rights Commission

ANDS: Afghanistan National Development Strategy

APD : Aide publique au développement

EPR : Équipes provinciales de reconstruction

FMI : Fonds monétaire international

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PAM: Programme alimentaire mondial

PDPA : Parti démocratique populaire d'Afghanistan

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

SDN : Société des Nations

SIGAR: Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction

SVS: Sauvage, Victime, Sauveur

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

USAID : United States Agency for International Development

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

Table des matières

Introduction :	5
Chapitre 1 : Mise en contexte	8
1.1 Contexte historique	8
1.1.1 Naissance de l'Afghanistan (1747-1979)	8
1.1.2 Occupation Soviétique (1979-1989)	14
1.1.3 Après la période d'occupation soviétique (1989-2001)	16
1.2 Problématique :	17
1.2.1 L'Afghanistan, un pays en crise	18
1.2.2 L'aide publique au développement comme levier d'intervention	19
1.2.3 Un bilan contrasté	21
1.3 Revue de la littérature :	22
1.3.1 La reconstruction de l'État afghan	23
1.3.2 Aide publique au développement (APD) :	25
1.3.3 Retour sur la littérature	29
1.4 Question de recherche :	30
1.4.1 Pertinence sociale et scientifique :	32
Chapitre 2 : Cadre conceptuel et méthodologique	35
2.1 Cadre théorique	35
2.1.1 Les études postcoloniales	35
2.1.2 L'Orientalisme	39
2.1.3 La Métaphore de Makau Mutua (Sauvage, Victime, Sauveur) :	42
2.1.4 Combinaison des concepts	47
2.2 Stratégie de recherche	48
2.2.1 Échantillon :	50
2.2.2 Technique d'analyse de données	53
2.2.3 Conclusion	54
Chapitre 3 : L'Afghanistan à travers le modèle SVS	56
3.1 Sauvages	57
3.1.1 Les talibans	58
3.1.2 Les seigneurs de guerre et les élites locales	60
3.1.3 Contextualisation et nuance sur la notion de sauvage	62
3.2 Victimes	64
3.2.1 La population afghane	65
3.2.2 Les femmes, les enfants et les minorités ethniques	66
3.2.3 Représentations des victimes et légitimation de l'aide publique au développement	69
3.3 Sauveur	70
3.3.1 Justification de l'aide	72
3.3.2 La reconstruction étatique et les objectifs de modernisations	73
3.3.3 L'intégration de normes néolibérales	76
3.4 Synthèse du modèle SVS	77
Chapitre 4 : L'Orientalisme et la construction de l'Afghanistan	81

4.1 2001 à 2009 : Le paradigme de la reconstruction centralisée	82
4.1.1 Une vision institutionnalisée de la reconstruction	82
4.1.2 Les premiers signes de contestation des approches dominantes	84
4.2 2010 à 2020 : Montée des critiques et relecture des logiques d'intervention	85
4.2.1 Remise en question des modalités de l'aide publique au développement	85
4.2.2 Vers une critique structurelle et postcoloniale	88
4.3 2021 à 2023: Radicalisation des critiques et consolidation du regard postcolonial	90
4.3.1 Rejet des modèles importés et réhabilitation des savoirs locaux	91
4.3.2 Déconstruction du discours sur la « Reconstruction vertueuse »	92
4.3.3 Critique structurelle et postcoloniale des programmes d'APD	96
4.4 Du mythe de la reconstruction à la critique des logiques d'intervention :	99
<i>Conclusion :</i>	102
<i>Références :</i>	106

Introduction :

En 2025, la situation en Afghanistan reste alarmante. Les talibans ont intensifié les actes de violation des droits humains sur le territoire, en particulier auprès des femmes et des filles. Le pays vit une de ses plus grandes crises économique et humanitaire depuis les vingt dernières années avec plus de 12 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire (Human Right Watch, 2025). Après plus de vingt ans d'interventions internationales sur le territoire et un investissement totalisant plus de 88 milliards de dollars en aide publique au développement (APD), le retrait des troupes américaines en 2021 a définitivement mis en lumière la fragilité des institutions mises en place par la communauté internationale. La prise du pouvoir par les talibans en août 2021 n'a pas seulement mis fin à deux décennies de soutien international, mais a également conduit à l'effondrement complet de la République islamique d'Afghanistan, nom adopté entre 2004 et 2021.

Cet événement met en lumière l'échec des stratégies de stabilisation et de développement mises en œuvre par la communauté internationale. Avec la suspension de nombreux financements et le retrait progressif des organisations non gouvernementales (ONG), l'Afghanistan se trouve aujourd'hui plongé dans une crise économique sans précédent. Selon les estimations de la Banque Mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), plus de 90 % de la population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté (Banque Mondiale, 2023 ; PNUD, 2023). L'isolement diplomatique du régime taliban sur la scène internationale empêche toute relance économique et les institutions étatiques sont devenues largement dysfonctionnelles en raison du manque de financement et d'expertise au sein du territoire. D'un point de vue humanitaire, le Programme alimentaire mondial (PAM) rapporte que près de 28 millions d'Afghans nécessitent une assistance humanitaire immédiate et 6 millions sont menacés par la famine sur un total de 41 millions d'habitants (2023) ce qui représente plus 65 % de la population afghane (PAM, 2023). Les enjeux liés à la sécheresse, combinés aux restrictions imposées par les talibans sur le travail des femmes dans les ONG compliquent davantage la distribution de l'aide sur le territoire. De plus, l'effondrement des infrastructures de santé, autrefois financées par des fonds internationaux, laisse des millions d'Afghans sans accès aux soins médicaux de base. En ce qui a trait aux droits humains, plus particulièrement ceux des femmes et des minorités, l'Afghanistan est aujourd'hui le seul pays au monde à interdire l'éducation aux filles après le primaire, une régression qui a suscité des condamnations sur la scène internationale. Amnesty International et Human Rights Watch

dénoncent également la répression croissante des opposants politiques, des journalistes et des défenseurs des droits humains, caractérisée par des arrestations arbitraires et des disparitions forcées. L'absence d'un cadre juridique, ainsi que l'isolement croissant du pays sur la scène internationale accentuent finalement la précarité de la population (Amnesty International, 2023 ; Human Rights Watch, 2023).

Dans ce contexte, il est pertinent de s'interroger sur la manière dont les chercheurs ont dépeint l'Afghanistan au cours des vingt dernières années. Effectivement, en raison de sa place centrale sur la scène internationale depuis les attentats du 11 septembre 2001, l'Afghanistan a été le sujet d'une abondante production académique qui a tenté d'expliquer, de justifier ou de critiquer les interventions menées sur son territoire entre 2001 et 2021. Cependant, ces analyses comportent-elles des biais ? Ont-elles contribué à construire une image de l'Afghanistan qui, consciemment ou non, aurait, de près ou de loin, influencé les décisions et les stratégies en matière de développement sur le territoire afghan ? Dans cette optique, ce mémoire s'intéresse à la manière dont l'Afghanistan a été représenté dans les différents textes académiques occidentaux. En mobilisant le concept de l'orientalisme d'Edward Saïd (1978) et le modèle du Sauvage-Victime-Sauveur (SVS) de Makau Mutua (2001), il explore comment certaines représentations ont pu façonner la perception de l'État afghan, et par ce fait, influencer les différentes interventions en aide publique au développement qui ont eu lieu sur ce territoire entre 2001 et 2021.

La situation en Afghanistan, suite au retrait des troupes américaines en 2021, démontre dans quelle mesure les différentes politiques de reconstruction de l'État afghan et les programmes d'aide publique au développement ont pu être façonnés par des perceptions ayant influencé non seulement les stratégies, mais aussi leur efficacité sur le terrain. Ce travail propose une réflexion exploratoire et critique sur le rôle joué par la production de savoir issue des milieux universitaires occidentaux dans la construction des perceptions de l'Afghanistan. Plus précisément, cette recherche se focalise sur les textes académiques rédigés par des chercheurs affiliés à des institutions d'enseignement supérieur situées en Occident, afin d'analyser comment leurs représentations ont pu influencer les décisions politiques et les interventions internationales mises en œuvre entre 2001 et 2021. Dans le cadre de cette analyse, nous soutenons que les auteurs occidentaux ayant examiné les motivations et les orientations de l'APD envers l'Afghanistan, entre 2001 et 2021, ont, malgré eux, projeté une vision orientaliste au sein de leurs travaux. Pour ce faire, nous procéderons d'abord à une mise en contexte globale de l'Afghanistan et des raisons qui

ont orienté notre recherche. Nous présenterons ensuite notre cadre conceptuel et méthodologique, afin d'ancrer notre analyse. Nous entamerons par la suite notre recherche à travers la grille d'analyse du modèle SVS de Mutua (2001) que nous replacerons dans le contexte de l'étude des perceptions orientalistes, qui sera approfondi au quatrième chapitre. Nous terminerons cette analyse par une synthèse des éléments abordés au sein de cette recherche, en soulignant des pistes de recherche pertinente à approfondir en lien avec celle-ci.

Chapitre 1 : Mise en contexte

Ce premier chapitre a pour objectif d'établir l'ensemble des bases nécessaires à une compréhension globale de la situation de l'Afghanistan et ainsi mettre en lumière les raisons pour lesquelles ce pays a été retenu dans le cadre de notre recherche. En ce sens, nous procéderons d'abord à une mise en contexte historique allant de la création de l'État afghan en 1747 jusqu'à la fin de l'occupation soviétique en 1989. Dans un second temps, nous mettrons en lumière comment la situation en Afghanistan est devenue un enjeu central sur la scène internationale à la suite des attentats du 11 septembre 2001 jusqu'à la fin des interventions sur le territoire en 2021. Nous procéderons ensuite à une revue de la littérature qui a découlé depuis le débarquement des troupes de l'OTAN en 2001, afin d'obtenir une vision globale des analyses préalablement menées sur les différents programmes d'APD mis en œuvre en Afghanistan. En dernier lieu, l'ensemble de ces éléments nous permettra de mettre en évidence les angles morts ayant contribué à la formulation de notre question de recherche ainsi qu'à démontrer sa pertinence sociale et scientifique.

1.1 Contexte historique

1.1.1 Naissance de l'Afghanistan (1747-1979)

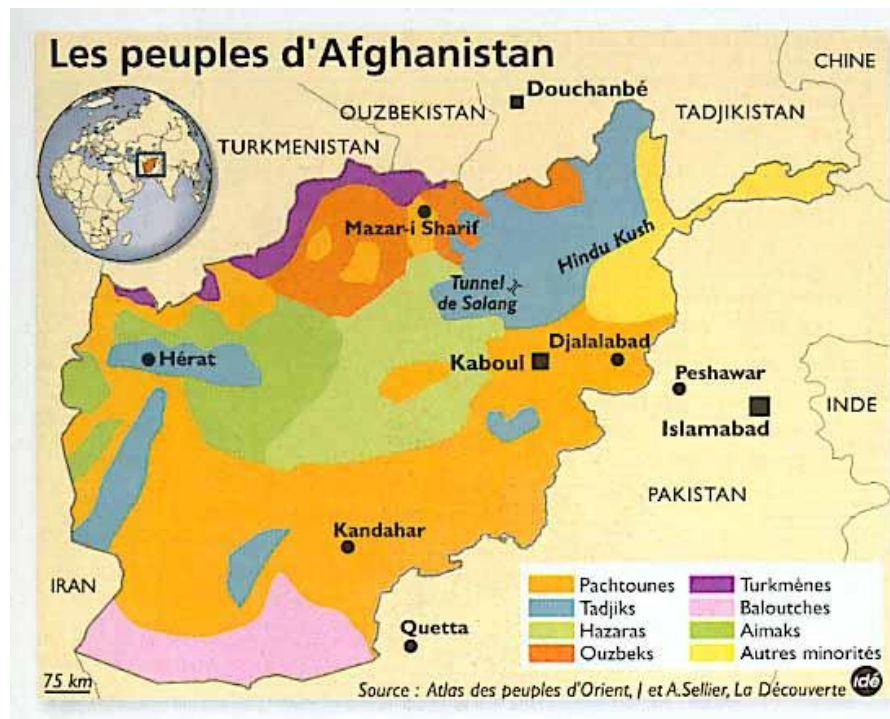


Figure 1 (Sellier, Sellier et Le Fur, 2002)

Précédant la création de l'actuel État afghan en 1747, cette région était essentiellement constituée de zones tribales. Le territoire était divisé en huit tribus distinctes : les Pachtoune, les Tadjiks, les Ouzbeks, les Turkmènes, les Baloutches, les Hazaras, les Aimaks ainsi que d'autres minorités. Chaque tribu exerçait une autorité souveraine sur la région qu'elle contrôlait. Pour les membres, l'appartenance à une tribu représentait à la fois une identité et un ensemble de responsabilités au sein de la communauté. Les liens intertribaux tels que les alliances ou le partage de différentes coutumes définissaient la structure sociale organisationnelle afghane, donnant lieu à un système complexe et hiérarchique. En conséquence, la gouvernance de ce territoire avant 1747 se trouvait à être fortement décentralisée et aux mains des dirigeants de chaque tribu (Dorronsoro, 2021 ; Roy, 2004).

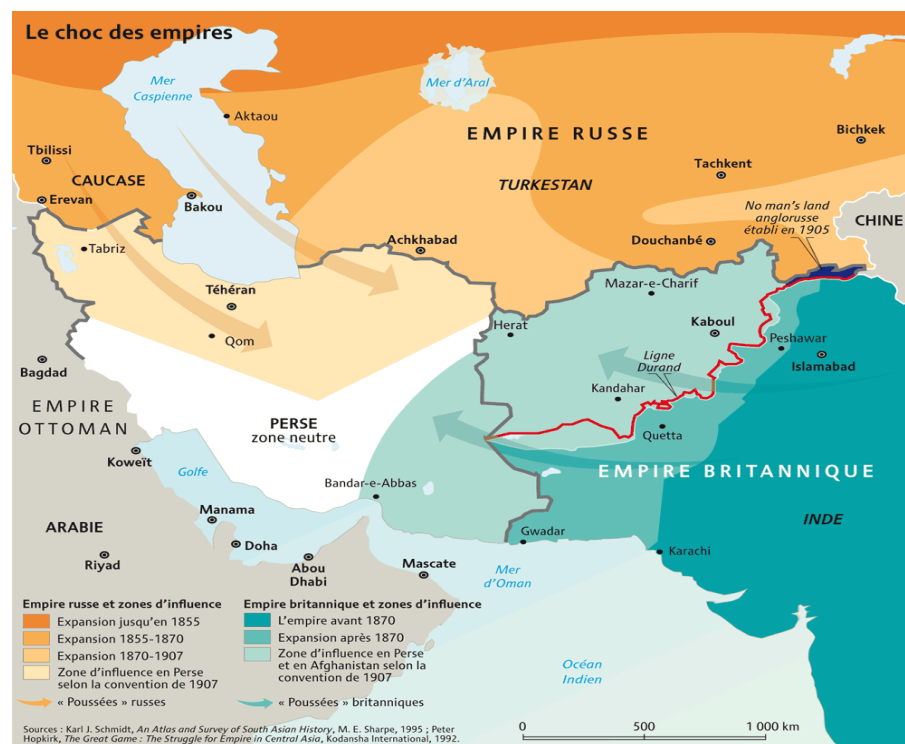


Figure 2 (Schmidt, 2015)

L'État afghan a officiellement été fondé en 1747, à la suite de la conquête de Kandahar par les Pachtoune mettant ainsi un terme à la domination perse sur la région. Ahmad Shah, qui avait auparavant servi en tant que commandant de la cavalerie d'élite perse, fut désigné en tant que souverain légitime du territoire en raison de sa richesse et de son positionnement militaire (Nahavandi, 2019). Avec le soutien du conseil des chefs tribaux agissant à titre d'émirs auprès du nouveau souverain, cette nouvelle entité s'efforça de mettre en place le commencement d'un État central. La légitimité de cette organisation provenait d'un consensus entre tribus établit notamment

par le biais de la Loya Jirga (Roy, 2004). Au cours de cette même période, l'Afghanistan suscitait l'intérêt de deux grandes puissances impérialistes occidentales russe et britannique qui tenteront, à plusieurs reprises, de prendre possession du pays. Effectivement, entre 1830 et 1880, l'Afghanistan fera face à deux agressions perpétrées par les Britanniques qui se traduiront par deux guerres anglo-afghanes (Franc, 2022). Ces dernières seront néanmoins repoussées par de multiples soulèvements tribaux afghans. En 1880, la Grande-Bretagne décidera de réitérer sa stratégie et de faire de l'Afghanistan un État tampon au lieu d'un avant-poste tel qu'initialement prévu. En ce sens, les Britanniques vont opter pour un soutien de l'État afghan en centralisant davantage les pouvoirs de gouvernance favorisant l'établissement d'une monarchie plus stable sous la direction d'un nouvel émir du nom de Abourrahman (1880-1901). Dans cette optique, l'objectif britannique était de minimiser autant que possible les confrontations armées potentielles avec la Russie (Chouvy, 2003). Conscients de la menace pesant sur ce pays, l'Afghanistan a été en mesure de développer une politique de neutralité à l'égard des Russes et des Britanniques grâce à la délimitation de ses frontières selon les intérêts de ces deux grandes puissances.

Cette position stratégique de l'Afghanistan favorisait l'obtention de financements de la part de la Grande-Bretagne et d'approvisionnements en armement de la part de la Russie. Néanmoins, même si l'Afghanistan entretenait une politique de neutralité à l'égard des puissances étrangères, Abourrahman va tout de même prendre la décision d'adopter une politique isolationniste encouragée par une montée de la xénophobie afghane envers les futures tentatives d'invasions provenant des grandes puissances : « Pour Abourrahman qui estimait que l'invasion de son pays



Figure 3 (National Army Museum, 1919)

n'en serait que plus coûteuse et difficile pour les Britanniques ou les Russes si aucune infrastructure n'existait pour faciliter une telle entreprise » (Chouvy, 2003, p.76). De ce fait, les

dirigeants prirent la décision de reléguer le développement économique du pays afin d'éviter la convoitise des deux grandes puissances avoisinantes. Ils optèrent donc pour une politique d'isolement et de sous-développement délibéré¹ (Chouvy, 2003).

À la suite de la troisième guerre anglo-afghane, en 1919, l'Afghanistan sous le règne d'Amanullah Shah, réussit à établir ses frontières et d'obtenir son indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne lors de la signature du traité de Rawalpindi (Chouvy, 2003, Étienne, 1965 et Roy, 2004). Toutefois, l'Afghanistan demeurait ancré dans des structures traditionnelles en raison de la politique isolationniste en place : « Culture sédentaire, importance de la vie nomade, commerce par caravane avec les zones frontières » (Étienne, 1965, p.939). Le roi possédait toutefois, une vision plus moderniste et ce, malgré la présence des grandes puissances aux abords de ses frontières. Il entreprit de limiter l'influence de l'islam et de renforcer les pouvoirs de l'État afin de se sortir de cette posture stagnante qu'il considérait comme problématique à l'égard du développement du pays : « Le système de taxation est révisé, des droits de douane sont imposés, la propriété privée est instituée et l'esclavage et les corvées sont abolis » (Nahavandi, 2019, p.26). À partir de 1921, on assiste à l'émergence des premières fondations juridiques d'un État central. En effet, en 1923, le roi introduit une première constitution conférant à l'ensemble des Afghans la possibilité d'obtenir leur citoyenneté indépendamment de leurs origines ethniques. De plus, il modernisa le système scolaire et judiciaire en plus de favoriser l'amélioration des conditions de la femme allant même jusqu'à abolir l'obligation du port du voile ce qui mit fin à la politique d'isolement et de sous-développement délibéré du précédent roi (Nahavandi, 2019).

Cependant, une partie de la population s'opposait à cette vague de modernisation, puisqu'elle réduisait l'autonomie des tribus au profit d'un État central qui s'éloignait progressivement des coutumes traditionnelles du pays. Pour certains, tels que Habibullah Kalakânî de la tribu tadjik, ces changements furent perçus comme une attaque directe contre l'Islam. En 1929, une guerre civile éclata lorsque le roi Amanullah Shah est renversé par Habibullah Kalakânî. Ce nouveau Roi autoproclamé imposera dès lors la charia. Il sera toutefois à son tour renversé peu de temps après par Mohammed Nadir Shah qui reprendra le trône en 1930. En 1931, une nouvelle constitution similaire à celle d'Amanullah verra le jour. Toutefois, en raison de la guerre civile, l'État central se retrouvait terriblement affaibli et privé de ressources financières. Afin de continuer

¹En d'autres termes, par sa politique isolationniste, le roi Abourrahman a limité de manière délibérée toute tentative de modernisation en Afghanistan et ce pour l'ensemble des secteurs d'activités (Chouvy, 2003).

la précédente vague de modernisation d'Amanullah, Nadir se retournera vers la communauté internationale afin d'obtenir de l'aide. Effectivement, l'Afghanistan a pu bénéficier du soutien financier des États-Unis et l'Union soviétique pour divers projets de développement notamment la mise sur pied d'infrastructures et de routes. À sa mort en 1933, il sera remplacé par son fils Mohammad Zahir Shah (Nahavandi, 2019).

Âgé de 19 ans lors de son couronnement, Zahir Shah adopta une vision plus critique de la monarchie. En ce sens, ayant l'objectif de démocratiser l'Afghanistan, il mit de l'avant une monarchie constitutionnelle visant à introduire une forme de vie parlementaire avec la



Figure 4 (Qayoumi, 2010)

représentation des chefs de tribus et l'élection d'un premier ministre par le peuple. Toutefois, la monarchie occupait toujours une place prédominante en conservant la majeure partie des pouvoirs gouvernementaux. Ce nouveau roi opta pour une approche plus inclusive à l'égard des tribus afin d'améliorer la condition économique du pays. L'idéologie isolationniste en place est alors délaissée pour laisser place au commencement d'une lente évolution (Masannat, 1969).

En 1934, l'Afghanistan adhère officiellement à la Société des Nations (SDN) ce qui lui donne l'occasion de participer pour la première fois, au sein de la communauté internationale (Rubin, 2005). De plus, une université et quelques lycées ont pu ouvrir leurs portes à Kaboul tandis que certains Afghans se sont fait offrir la possibilité d'étudier à l'étranger (Barrat, 1972 ; Étienne, 1965). Dans cet élan de modernisation, la population afghane affichait une plus grande ouverture à l'égard des acteurs étrangers sur le territoire : « Quelques usines sont en construction ou démarrent dans le nord, les Allemands construisent un barrage hydro-électrique sur Kaboul, les Américains sont en pleins travaux d'irrigation dans la région de Kandahar » (Étienne, 1965, p.940).

À partir de 1956 jusqu'en 1967, l'Afghanistan a mis sur pied deux plans quinquennaux dans l'objectif de promouvoir le développement économique avec le soutien de différents acteurs étrangers. Dans un contexte de rivalité entre l'Est et l'Ouest, des pays comme l'Union soviétique, les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest vont apporter à différents niveaux un soutien financier et technique au gouvernement afghan au pouvoir dans une optique de compétition et sans coordination concertée (Barfield, 2010 ; Rubin, 2002). Le but des deux plans quinquennaux consistait principalement à améliorer les infrastructures ainsi que le développement industriel du pays. Ces trois acteurs étrangers avaient aussi pour objectif de mettre sur pied divers ministères afin de permettre au gouvernement afghan de collecter de manière officielle des données sur la population et par conséquent, établir une meilleure planification : « Il comprend quatre départements : planification, recherche et statistiques, liaison avec l'étranger et l'administration » (Étienne, 1965, p.942). Les plans quinquennaux ont donné à l'Afghanistan l'opportunité de consolider son système de gouvernance. Contrairement aux États colonisés, l'Afghanistan a été contraint de mettre en place une administration moderne dans son intégralité, tandis que les pays anciennement colonisés ont hérité de la part des pays colonisateurs au cours de leur histoire (Étienne, 1965, p.956). Au même titre que le keynésianisme, qui dominait la sphère internationale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'interaction entre le gouvernement afghan et les divers acteurs interétatiques était perçue comme une « économie guidée » ou l'État jouait un rôle prépondérant dans la mise en place des infrastructures et des industries, et ce, sous la tutelle des pays donateurs. Toutefois, il demeurerait important que ce plan de développement respecte les normes traditionnelles islamiques toujours très présentes à cette période (Barrat, 1972 ; Étienne, 1965 ; Masannat, 1969).

Cependant, les deux programmes de développement n'ont pas atteint les résultats escomptés en raison du manque de financement et du manque de coopération entre les acteurs étrangers. À cette époque, les tensions géopolitiques entre les États-Unis et l'URSS étaient particulièrement élevées en raison de la Guerre froide. Par conséquent, ces acteurs étatiques se sont efforcés de maximiser leurs contributions et agissaient indépendamment des autres acteurs étrangers, afin de devenir le plus grand pays donateur (Masannat, 1969 ; Newell, 1969). Entre 1956 et 1967, les promesses de financement se chiffraient à plus de 500 millions de dollars américains. En effet, les ressources financières octroyées correspondaient à près de 80 % des fonds d'investissement destinés à la mise en œuvre des plans quinquennaux. En réalité, à la fin des deux

programmes de développement, seulement 60 % des fonds monétaires promis ont été transférés à l'État afghan (Étienne, 1965). En raison de sa forte dépendance à l'égard des fonds d'aide des étrangers, l'Afghanistan fut confronté à une situation où une grande majorité de ses projets de développement n'ont pas été en mesure d'être menés à leur terme (Étienne, 1965 et Newell, 1969). Malgré tout, les deux plans quinquennaux ont permis à l'Afghanistan d'obtenir des avancées majeures en matière de développement d'infrastructures et de gouvernance (Masannat, 1969).

1.1.2 Occupation Soviétique (1979-1989)

En 1965, le parti démocratique populaire d'Afghanistan (PDPA) fait son apparition avec une idéologie fortement influencée par le modèle soviétique. Toutefois, en 1967, des dissensions idéologiques entraînent une scission au sein du parti, limitant ainsi leur capacité d'intervention sur le territoire afghan (Nahavandi, 2019). À la fin des années 1970, plus de 85 % des 17 millions d'Afghans vivaient en milieu rural, tandis que 90 % d'entre eux étaient analphabètes. Malgré leur diversité ethnolinguistique, une grande majorité d'Afghans demeuraient néanmoins unifiés en raison de leur forte homogénéité religieuse, de leur attachement aux coutumes ainsi que leur résistance aux pouvoirs centraux (Marangé, 2021).

En juillet 1973, le roi Mohammad Zahir Shah, au pouvoir depuis 1933, est destitué de son trône par le prince Mohammad Daoud Khan en raison d'un coup d'État. Motivé par la volonté d'éliminer la monarchie et soutenu par des officiers communistes russes, Daoud Khan va procéder à l'abolition de la monarchie constitutionnelle et mettra en place la première république parlementaire afghane. Représentant du parti national révolutionnaire afghan, il assumera la présidence de l'Afghanistan jusqu'en 1978 (Marangé, 2021). La collaboration entre Daoud Khan et l'Union soviétique va cependant engendrer des conséquences significatives, dans la mesure où le président va autoriser aux Soviétiques de s'ingérer au sein de la gestion de l'État afghan.

En 1977, en réponse à une requête secrète du régime soviétique en place, les deux factions du PDPA vont se fusionner en un seul parti afin de pouvoir bénéficier d'un accord de coopération bilatéral avec l'Union soviétique (Akbar, 1988, Nahavandi, 2019 ; Marangé, 2021). L'objectif consistait à augmenter l'influence du parti politique, en vue d'un éventuel coup d'État contre Daoud. En raison de l'émergence du PDPA, Daoud éprouvera d'éventuelles préoccupations quant à son influence politique. Par conséquent, le 1er avril 1978, le président va procéder à l'arrestation et à l'assassinat de plusieurs membres du PDPA, déclenchant par conséquent, la révolution du

Saur² (Akbar, 1988, Cynkin, 1982 ; Marangé, 2021). Durant les représailles, le président ainsi que l'ensemble de sa famille sont également assassinés, ouvrant la voie au PDPA afin accéder au pouvoir avec Nour Mohammad Taraki à titre de nouveau président. Le pays va alors changer de nom pour devenir la République démocratique de l'Afghanistan (1978-1987).

Le nouveau parti au pouvoir se caractérisait par une vision idéologique différente de celle des régimes précédents, fortement influencés par les principes soviétiques. En effet, le PDPA s'était engagé à mettre en œuvre des politiques inspirées du marxisme-léninisme. Ayant comme objectif de favoriser la propriété commune, ce parti mit en place une série de politiques socialistes notamment en ce qui a trait à la redistribution des terres en milieu rural entre les différents membres de la population, en excluant les coutumes tribalistes propres aux différentes régions (Akbar, 1988 ; Cynkin, 1982 et Marangé, 2021).

En opposition à ces réformes, en raison des dissensions avec le régime tribalisme en place, la population en milieu rural va se rattacher au fondamentalisme islamique et lancer un appel à la résistance contre le gouvernement en vigueur. Selon Roy (2004), cette résistance fut l'élément de départ quant à la politisation de la population rurale : « plus exactement, à la recomposition des identités locales et des réseaux de solidarité en un système structuré par les militants politiques et les enjeux stratégiques » (Roy, 2004, p.1194). D'un point de vue politique, le président Taraki sera à son tour renversé par Amin Hafizullah en 1979. Ce dernier adoptera une posture plus critique à l'égard de l'influence soviétique sur le territoire tout en conservant une idéologie communiste.



Figure 5 : (Nickelsberg, 1988)

En décembre 1979, l'influence de l'Union soviétique en Afghanistan s'affaiblit en raison de la distanciation croissante du gouvernement d'Hafizullah à leur égard et par les différents

² Fait référence à la prise du pouvoir par la PDPA. Le terme « Saur » est représentatif du deuxième mois persan qui se trouve à être au moment où cette révolution s'est produite (Agwani, 1980).

mouvements de contestation qui ont lieu au sein des milieux ruraux. En décembre 1979, craignant de perdre l'ensemble de leur pouvoir, l'Union soviétique va déployer plus de 100 000 troupes sur le territoire afghan afin de consolider le pouvoir politique de l'État et ainsi pouvoir garder la main mise sur le territoire afghan (Akbar, 1988, Brathwaite, 2011 ; Marangé, 2021, Nahavandi, 2019). Devant cette situation, la communauté internationale, notamment les États-Unis prendront la décision de soutenir les résistants de l'Occupation soviétique et du PDPA au pouvoir. L'armée rouge³ sera alors confrontée à de multiples guérillas de la part des moudjahidines au cours de l'ensemble de leur période d'occupation sur le territoire.

1.1.3 Après la période d'occupation soviétique (1989-2001)

En 1989, après la perte de plus de 15 000 soldats, l'URSS prit la décision de retirer ses troupes du territoire (Brathwaite, 2011 ; Marangé, 2021). L'État en place, principalement représenté par la tribu Pachtoune, était à présent privé du soutien de la grande puissance. Les Pachtoune se sont donc retrouvées en situation de vulnérabilité, tandis que les Tadjiks, les Hazaras et les Ouzbeks pour leur part augmentaient considérablement leur puissance. Le président Nadjibullah, toujours au pouvoir, tenta néanmoins d'établir un semblant d'unité nationale entre les tribus toutefois cette initiative fut un échec en 1990. En 1992, les Tadjiks, les Hazaras et les Ouzbeks prirent la décision de former une coalition du nom de l'Alliance du Nord (Pakzad, 2001). Le gouvernement s'effondra cette même année lorsque l'alliance du nord⁴ s'empara du pouvoir après avoir attaqué Kaboul. L'Afghanistan entrera officiellement dans une phase de conflit civil intertribal (Pakzad, 2001 ; Roy, 2004).

Au cours de cette même période, les moudjahidines⁵ qui avaient combattu l'armée soviétique disparaissent peu à peu pour laisser place aux talibans. En 1996, ce nouveau groupe prit le pouvoir par la force afin de former un nouveau gouvernement avec Mullah Omar à titre de dirigeant. Ce gouvernement sera reconnu par le Pakistan, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis. Sous l'accord du dirigeant Omar, l'Afghanistan devint ainsi le sanctuaire d'Al-Qaïda, un groupe terroriste islamiste : « He granted al-Qaeda sanctuary on the condition that it not antagonize

³ Appellation donnée à l'armée de l'Union soviétique (Alexandrov, 1957).

⁴ L'alliance du Nord est une coalition des tribus Tadjik, Hazara et Ousbek qui a vu le jour en 1992 et dont l'objectif était de s'emparer du pouvoir de Kaboul, la capitale de l'Afghanistan (Pakzad, 2001).

⁵ Au cours de l'Occupation soviétique, les moudjahidines représentaient une résistance afghane. Ils combattaient au nom de l'islam, plus précisément en Jihad représentatif de la guerre sainte (Nahavandi, 2019).

the United States, but bin Laden reneged on their agreement in 1998 when he orchestrated bombings of U.S. embassies in East Africa » (Laub, 2014, p.5). À la suite des attentats de 1998, revendiqués par Oussama Ben Laden, anciennement allié des États-Unis pendant l'occupation soviétique, les tensions augmentent avec la communauté internationale. L'ONU émit pour la première fois, en 1999, des sanctions officielles à l'encontre du régime taliban qui comprenaient « un embargo sur les livraisons d'armes, des restrictions aux déplacements des dignitaires de Kaboul, l'interdiction des liaisons aériennes entre Kaboul et l'étranger et le gel des avoirs des talibans à l'étranger » (Pakzad, 2001, p.150). Les tensions persistèrent jusqu'à l'intervention militaire de l'OTAN, déclenchée en réponse des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, revendiquée à nouveau par Oussama Ben Laden.

1.2 Problématique :

Au matin du 11 septembre 2001, les États-Unis sont frappés par une série d'attentats terroristes sur son territoire. Dix-neuf membres de l'organisation islamiste militante (Al-Qaïda) parviennent à détourner quatre avions commerciaux. Le vol 11, puis le vol 175, ont percuté les tours du World Trade Center. De son côté, le vol 77 s'est écrasé sur le côté ouest du Pentagone, tandis que le vol 93 s'est abîmé dans un champ de Pennsylvanie (Aust, Brinkbäumer et Schnibben, 2002). Ces attaques marquent un tournant majeur sur la scène internationale propulsant la lutte contre le terrorisme au cœur des enjeux de sécurité. Malgré des hypothèses qui ont été largement débattues, une majorité d'auteurs s'accordent pour dire que ces attentats seraient principalement liés à la présence accrue des États-Unis au Moyen-Orient (Hecker, 2007 ; Holmes, 2005 et Roussillon, 2001). En représailles, le président américain George W. Bush invoque pour la première fois depuis sa création en 1949, l'article 5 de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Cet article déclare que : « si un pays de l'OTAN est victime d'une attaque armée, chaque membre de l'alliance considérera cet acte de violence comme une attaque armée dirigée contre l'ensemble des membres et prendra les mesures qu'il jugera nécessaires pour venir en aide au pays attaqué. » (OTAN, 2025, Para.4)

Au cours de cette même période, l'Afghanistan était le sanctuaire d'Al-Qaïda en leur offrant la possibilité d'orchestrer leurs attaques terroristes sur son territoire. Devant le refus des talibans de livrer les responsables des attentats du 11 septembre 2001, plus précisément le dirigeant d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden, la communauté internationale prit la décision d'intervenir

militairement sur le territoire afghan (Nahavandi, 2019). En ce sens, le 7 octobre 2001, les États-Unis, ainsi que plusieurs pays membres de l'OTAN tels que la France, l'Angleterre et le Canada vont déployer plus de 60 000 militaires sur le territoire afghan. L'objectif initial de ce déploiement consistait dans un premier temps à éliminer les instigateurs des attentats du 11 septembre 2001 et dans un second temps, de s'attaquer au terrorisme dans sa globalité (Andréani, 2011). Cependant, en dehors de l'aspect opérationnel, il est possible de constater que la présence militaire occidentale en Afghanistan a engendré une production massive de récits et de discours médiatiques afin de légitimer les interventions en Afghanistan. Par exemple, l'analyse de Bizimana (2022) sur les stratégies de communication de l'armée canadienne en Afghanistan met en lumière comment certains acteurs occidentaux ont pu construire et mettre de l'avant une image particulière du conflit et même du territoire afghan par l'entremise de pratiques comme l'intégration contrôlée des journalistes sur le terrain.

1.2.1 L'Afghanistan, un pays en crise

L'Afghanistan était déjà bien connu par la communauté internationale en raison des nombreuses violations des droits humains commises par le régime taliban (Pakzad, 2001). Depuis l'occupation russe (1979-1989), la structure politique et administrative du pays était grandement bouleversée ce qui a donné lieu à l'évolution de relations conflictuelles entre les tribus⁶ (Pakzad, 2001). Ces tensions ont mené à une guerre civile sur l'ensemble du territoire. En 1996, les talibans, issus majoritairement de la tribu pachtoune, prirent le pouvoir politique afghan. Dès leur ascension au pouvoir, les talibans ont instauré une vision qui leur est propre d'un islam fondamentaliste en appliquant des concepts coraniques notamment la Charia afin de gouverner le pays (Nahavandi, 2019). Ce courant idéologique se caractérise par un rejet de la modernité, de toute forme de représentation symbolique sacrée et plus précisément des restrictions liées aux droits des femmes⁷. En ce sens, l'Afghanistan s'est détourné de tout progrès économique et social, tout en imposant des sanctions discriminatoires aux femmes et aux minorités ethniques, ce qui a entraîné une détérioration des conditions de vie de la population (Pakzad, 2001).

⁶ Principalement les Pachtounes, les Tadjiks, les Hazaras, les Ouzbeks et les Turkmènes.

⁷ À cet égard un spécialiste souligne que « ces interprétations fanatiques, sans équivalents, revendiquées au nom de la charia, ne sont partagées par aucun pays musulman ou aucune autorité religieuse, à l'exception des partis religieux pakistanais » (Pakzad, 2001, p.147).

1.2.2 L'aide publique au développement comme levier d'intervention

Lorsque les forces de l'OTAN arrivent en Afghanistan, le pays se trouvait en situation d'extrême pauvreté et ne possédait aucun gouvernement officiellement élu au pouvoir. Les services étatiques étaient paralysés : « Les institutions régaliennes, police, justice, armée, tout comme les institutions financières, trésors publics, douanes, impôts, banque centrale, ne fonctionnaient plus. Les services publics de santé et d'éducation avaient disparu » (Michaïlof, 2008, p.445). Cette situation a favorisé une vision de l'Afghanistan comme un *failed state* ou État failli ce qui a davantage légitimer l'intervention dans une perspective de reconstruction de l'État afghan afin de garantir la stabilité régionale et mondiale (Ghani et Lockhart, 2008). Ainsi, les objectifs militaires initiaux se sont élargis, passant de la lutte contre le terrorisme à l'amélioration des conditions de vie de la population afghane (Michaïlof, 2008).

Au cours de cette même période, les programmes d'aide publique au développement concentrèrent davantage leurs ressources au nom de la lutte contre la pauvreté. Les États ainsi que l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'OTAN sont unanimes pour affirmer que la stabilité internationale repose essentiellement sur les enjeux de pauvreté et de pacification des zones fragilisées telles que l'Afghanistan (Gaulme, 2010). La lutte contre la pauvreté serait un vecteur de coopération internationale qui mènerait à une stabilité mondiale par l'augmentation des conditions de vie de la population. Tel que le mentionne Gaulme (2010), il est nécessaire que chaque État prenne part à la lutte contre la pauvreté au même titre que la préservation environnementale et climatique ou la paix universelle. Cet ensemble d'objectifs internationaux s'inscrit sous le prisme du bien public mondial (Gaulme, 2010)⁸. Cette perspective est toujours d'actualité. En 2022, la Banque Mondiale affirmait que, dans des contextes de fragilité comme celui de l'Afghanistan, l'APD contribuait à fournir des services nécessaires afin de contenir l'instabilité tout en prévenant la montée de l'extrémisme violent et en améliorant la gouvernance du pays (Verheijen, Ahmadzai et Hogg, 2022).

Dans cette mesure, l'aide publique au développement est devenue l'outil privilégié afin d'éliminer la pauvreté et par ce fait même, renforcer la stabilité de l'État. Par définition, l'APD

⁸ « Ainsi les notions de « biens communs », de « patrimoine commun », de « biens publics mondiaux », désignent depuis plusieurs années des enjeux cruciaux à l'échelle de la planète pour le maintien et l'amélioration de la vie humaine : l'environnement, l'eau, la santé, la biodiversité, la sécurité » (Boidin, Hiez, Rousseau, 2008, p.2).

représente : « les apports de ressources qui émanent d’organismes publics et dont chaque opération doit en outre avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l’amélioration des conditions de vie des pays en développement » (Brown, 2014, p.147). Dans le cadre de cette recherche, l’APD est présentée dans une perspective plus large en intégrant à la fois l’aide bilatérale et l’aide multilatérale octroyée par le biais d’organisations internationales telles que l’ONU et la Banque Mondiale. Dans cette optique, depuis l’arrivée des troupes de l’OTAN en 2001, l’Afghanistan a bénéficié de plus de 88 milliards de dollars US en aide publique au développement entre 2001 et 2021 (Banque Mondiale, 2024).

À la suite du retrait des talibans de Kaboul en 2001, plusieurs tribus, notamment les Ouzbeks, les Tadjiks et les Hazaras, ont accepté de jeter les bases d’une nouvelle structure étatique afghane appuyée par la communauté internationale (Fields et Ahmed, 2011). Avec l’adoption de la résolution 1378 du Conseil de sécurité de l’ONU et l’inexistence d’un gouvernement afghan, la reconstruction d’un nouvel État représentatif de la population afghane était indispensable afin de défaire les talibans de leur pouvoir politique jugé illégitime (ONU, 2001). À la suite des accords de Bonn de 2001, ces mêmes tribus établirent officiellement une République islamique temporaire avec le soutien de l’ONU et de l’OTAN. En 2004, les 502 membres de la *Loya Jirga*⁹ adoptent finalement une nouvelle République islamique qui a vu le jour sous un régime présidentiel de Hamid Karzaï (Nahavandi, 2019). Contrairement à la vision des talibans, cette république promeut davantage des idéaux à caractère libéral, tels que : « les droits humains, élection concurrentielle, égalités hommes-femmes, protection des minorités religieuse et ethnique » (Dorronsoro, 2021, p.14). En ce qui concerne l’ONU et l’OTAN, ces organisations vont établir des branches d’activités mandatées par ceux-ci afin de favoriser la coordination des différents programmes d’assistance sur le territoire. Par exemple, la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) avait pour objectif de coordonner les différents programmes de développement et d’aide humanitaire, tandis que la Force internationale d’assistance et de sécurité (FIAS) se concentrait davantage sur le maintien de la sécurité en général. En d’autres termes, l’ONU et l’OTAN sont des acteurs clés en matière de sécurité et d’aide au développement sur le territoire afghan.

En 2006, à l’issue de la conférence de Londres consacrée à la situation en Afghanistan, l’ONU, l’OTAN et le gouvernement afghan ont conjointement créé le Pacte pour l’Afghanistan.

⁹ « La *loya jirga*, ou « grande assemblée », est un rassemblement traditionnel de représentants des différentes tribus et factions afghanes » (OTAN, 2008, para.4).

L'objectif de ce pacte était de renforcer le partenariat entre ces trois instances afin d'assurer la paix et l'amélioration des conditions de vie de la population. En ce sens, les programmes d'APD devaient se concentrer davantage sur la bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme pour un État de droit. En d'autres termes, les programmes d'aide publique au développement devaient à présent favoriser la sécurité, la gouvernance et le développement économique et social (Conseil de sécurité, 2006). Ainsi, depuis 2006, les différents gouvernements afghans, l'ONU et l'OTAN ont collaboré conjointement dans l'élaboration et la coordination de nouvelles politiques d'aide au développement. Ce partenariat a perduré jusqu'en 2021.

Cependant, malgré près de vingt ans d'occupation (2001-2021) et la mise sur pied de multiples programmes d'aide au développement, le président américain Joe Biden va prendre la décision dans un discours officiel de retirer l'intégralité des soldats américains présents en Afghanistan le 31 août 2021 :

After consulting closely with our allies and partners, with our military leaders and intelligence personnel, with our diplomats and our development experts, with the Congress and the vice president, as well as with [Afghan President Ashraf Ghani] and many others around the world, I concluded that it's time to end America's longest war. It's time for American troops to come home (Cronk, 2021, para. 2).

En effet, un accord a été conclu entre Washington et les talibans en février 2020 sans que le gouvernement afghan soit interpellé. Comme dénoncé par Dorronsoro (2021) : « l'accord conclu entre Washington et les talibans en février 2020, sans que le gouvernement afghan y soit associé, organise le retrait américain sans garantir les intérêts de sécurité occidentaux et sans poser les bases d'une négociation interafghane » (Dorronsoro, 2021, p.13). La même semaine du retrait des dernières troupes américaines en sol afghan le 31 août 2021, les talibans ont rapidement été en mesure de reprendre le pouvoir au sein de la capitale nationale de l'Afghanistan annonçant par ce fait même l'effondrement de l'ancien régime politique (Baczko, 2022).

1.2.3 Un bilan contrasté

Malgré ces ambitions, la mise en œuvre des programmes d'aide publique au développement en Afghanistan a été marquée par plusieurs enjeux tels que la multiplication des acteurs, une mauvaise gestion des fonds ainsi qu'une grande résistance des populations locales face aux différentes interventions (Adelkhah, 2021 ; Dorronsoro, 2021 ; Gayer et Novosseloff, 2004 ; Michailof, 2008). Dans cette perspective, il est possible de constater qu'une majorité d'auteurs ont

soutenu un questionnement critique concernant l'efficacité de l'aide publique au développement sur le territoire afghan. Des auteurs comme Adelkhah (2017), Baczko (2022) et Donini (2007) soutiennent par exemple que l'inefficacité de l'aide sur le territoire provient principalement du manque de prise en considération des réalités locales principalement au sein des milieux ruraux et que les programmes d'aide ne prenaient finalement pas en compte les dynamiques sociopolitiques de la population afghane. Dans cette perspective, en août 2021, le retrait des troupes américaines marque la fin de l'intervention militaire occidentale sur le territoire afghan. En quelques semaines, les talibans reprennent Kaboul, sans réelle opposition de la part de l'armée afghane, mettant en lumière, comme le soulignent plusieurs auteurs, l'échec des programmes d'aide publique au développement mis en place au cours des vingt dernières années (Baczko, 2022 ; Racine, 2021 ; Tugendhat, 2022).

1.3 Revue de la littérature :

Entre 2001 et 2021, l'Afghanistan a fait l'objet de plusieurs analyses et interprétations par différents auteurs sur l'ensemble de la scène internationale. L'intervention militaire de l'OTAN, la reconstruction de l'État, l'aide publique au développement suivi du retrait de l'ensemble des troupes américaines en 2021 ont suscité de multiples débats donnant lieu à une abondante production scientifique. Au fil des années plusieurs perspectives ont émergé afin d'évaluer les différentes interventions en aide publique au développement qui ont eu lieu sur le territoire. Certaines mettant en avant les avancées réalisées en matière de gouvernance et d'infrastructures, tandis que d'autres dénonçaient les échecs structurels ainsi que les incohérences présentes au niveau des interventions internationales (Lister, 2007 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Adelkhah, 2021). Toutefois, les analyses sur l'Afghanistan convergent autour de deux axes. Dans un premier temps, les analyses effectuées s'attardent principalement sur le concept de *state-building* ainsi que sur la mise en place d'un gouvernement afghan. Dans un deuxième temps, plusieurs auteurs ont davantage examiné le rôle de l'aide publique au développement dans les enjeux de stabilisation du pays ainsi que sur ses impacts réels sur le territoire afghan. Dans ce contexte, de nombreux chercheurs se sont interrogés sur les limites des interventions internationales en mettant en évidence les contradictions présentes entre les objectifs affichés et les réalités du terrain (Baczko, 2022 ; Dorronsoro, 2021 ; Michailof, 2022).

1.3.1 La reconstruction de l'État afghan

Depuis 2001, la reconstruction de l'État afghan a été au cœur des interventions internationales soutenues par l'ONU et l'OTAN, mais aussi par le biais de différents acteurs multilatéraux telles que l'Union européenne, la Banque Mondiale et la Banque asiatique de développement à travers des programmes d'aide publique au développement (Verheijen, Ahmadzai et Hogg, 2022). Dès l'arrivée des troupes de l'OTAN, cette organisation multilatérale a pris l'engagement envers ses États membres d'éliminer la puissance talibane et de promouvoir la démocratisation de l'Afghanistan afin que de futurs groupes terroristes ne puissent plus disposer de ce territoire comme repaire pour leurs activités. L'objectif initial était de bâtir un État stable, capable d'assurer la gouvernance, la sécurité et le développement économique (Conseil de sécurité, 2001). En considérant que les politiques de reconstructions de l'État afghan se sont principalement produites dans les débuts de l'intervention (2001-2006), le processus de reconstruction de l'État a souvent été étudié sous le concept de *state-building* (Adelkhah, 2017 ; Chesterman, 2005 ; Fukuyama, 2004 ; Lister, 2007 ; Rubin, 2005).

Selon ces auteurs, le *state-building* ou la reconstruction de l'État s'arrimerait avec la mise sur pied d'un système de gouvernance permettant d'améliorer les conditions de vie de la population qui en fait partie. En d'autres termes, le *state-building* repose sur l'idée qu'un État efficace doit remplir trois fonctions essentielles : assurer la sécurité, représenter ses citoyens et fournir des services publics (Lister, 2007). Dans cette mesure, l'État représente une institution de gouvernance centralisée qui serait le moteur de l'aide publique au développement. Les multiples flux financiers provenant de divers bailleurs de fonds étrangers ont favorisé le développement économique interne de l'Afghanistan par le biais de programmes d'APD. Cet objectif a guidé les efforts internationaux pour créer un cadre institutionnel en Afghanistan, notamment par l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2004 visant à garantir une représentation équitable des différentes communautés ethniques (Adelkhah, 2021). La nouvelle constitution mise en place en 2004, avait pour objectif de : « transcender ces clivages hérités du passé, ces incarnations de la “tradition” qui seraient à l'origine de la crise politique dans laquelle le pays a sombré depuis les années 1970 » (Adelkhah, 2021, p.10). À partir de 2004, l'ensemble des groupes ethniques afghans avaient désormais les mêmes droits afin de pouvoir interagir sur un même pied d'égalité. La construction d'un nouvel État fort et représentatif de la population donnait lieu à un meilleur respect des droits

humains en plus d'améliorer les conditions de vie de la population afghane par l'entremise de programmes d'aide publique au développement dont ce même État serait aux commandes (Lister, 2007).

Cependant, ce projet a été largement critiqué pour son absence d'appropriation locale, sa mauvaise gestion financière et ainsi que son haut niveau de dépendance à l'égard des bailleurs de fonds internationaux (Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2017 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Maley, 2006 ; Michailof, 2008 ; Murtazashvili, 2022 ; Racine, 2021 ; Tugendhat, 2022). L'omniprésence des institutions internationales ainsi que l'application de politiques néolibérales auraient eu pour effet de limiter l'appropriation de l'État par la population afghane. À cet égard, Baczko (2017) décrit l'État afghan comme un système de gouvernance « internationalisé », où les décisions étaient en grande partie influencées par des acteurs étrangers, tel que les forces armées, les agences de l'ONU, les ONG et les bailleurs de fonds internationaux. Selon Dorronsoro (2021), ce modèle aurait conduit à un État artificiel, plus proche d'une administration sous tutelle que d'un gouvernement indépendant. Le rapport du *Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction* (SIGAR), publié en 2021, apporte toutefois un éclairage sur les failles structurelles de cette reconstruction. Il met en évidence l'absence de coordination entre les agences occidentales, le manque de vision à long terme et l'incapacité du gouvernement afghan à fonctionner sans un soutien financier d'envergure et en continu. Il souligne l'incapacité des programmes de *state-building* à intégrer les dynamiques politiques et sociales locales telles que les structures tribales.

Au sein des plus récentes recherches au sujet de la reconstruction de l'État afghan, Dorronsoro s'est concentré sur l'ensemble de la période au cours duquel un gouvernement afghan était au pouvoir (2001-2021). Dans son ouvrage paru en 2021, il évoque l'approche orientaliste de la construction de l'État afghan. Autrement dit, l'État afghan serait le produit d'acteurs étrangers agissant en fonction de leur propre conception de ce qu'ils pensent être le meilleur moyen de gouvernance selon l'image qu'ils possédaient de l'Afghanistan. Il soutient que des acteurs internationaux tels que les agences de l'ONU, les ONG¹⁰ ainsi que les armées occidentales ont agi

¹⁰ Il est important de mentionner que les ONG internationales présentes en Afghanistan ne forment pas un ensemble homogène. Parmi les plus actives entre 2001 et 2021, il y a Médecins Sans Frontières (MSF), la Norwegian Refugee Council (NRC), Save the Children et l'International Rescue Committee (IRC) (Weissman, 2023).

selon une vision orientaliste en raison du manque de connaissance à l'égard de la population afghane. Selon Dorronsoro (2021, p.21) cette « anthropologie imaginaire, relativement cohérente, mais radicalement fausse, de ce que « sont » les Afghans explique les hypothèses implicites qui sous-tendent la majorité des politiques menées. » De cette manière, l'instauration d'un modèle de gouvernance occidentale par le biais de l'introduction de politiques néolibérales allait à l'encontre de la vision tribaliste afghane laissant présager un inévitable échec. Ces affirmations ont été corroborées par le texte de Baczko publié en 2022, qui précise, en effet, que l'État afghan s'est juridiquement modelé aux dispositifs occidentaux en délaissant l'ensemble des instances coutumières afghanes (Baczko, 2022).

1.3.2 Aide publique au développement (APD) :

L'OTAN a joué un rôle prédominant au sein de la sécurisation¹¹ et la stabilisation de l'État afghan à la suite du déploiement de ses forces militaires le 7 octobre 2001. Ses efforts visaient à soutenir l'ONU dans l'élaboration de programme d'aide publique au développement afin que l'Afghanistan puisse se diriger d'une situation de guerre à un idéal de paix (Duffield, 2007). Pour ce faire, plusieurs acteurs internationaux tels que les États-Unis, l'ONU et la Banque Mondiale ont massivement investi dans des programmes de développement afin d'améliorer les conditions de vie des populations (Duffield, 2007 ; Brown et Grävingholt, 2016 ; Krähenbühl, 2011 ; Petřík, 2016). Toutefois, puisque le pays était toujours en conflit, il était indispensable que l'OTAN maintienne sa présence sur le territoire représenté par la force internationale d'assistance et de sécurité. En raison de l'insécurité sur le territoire afghan, l'ONU et l'OTAN ont été contraintes de collaborer afin d'élaborer des projets communs visant à agencer la sécurité et l'aide publique au développement en partenariat avec le gouvernement afghan au pouvoir. Cette relation qui s'est développée entre les deux organisations a toutefois engendré une série d'analyse principalement focalisée sur l'interrelation du concept de sécurité au sein des programmes d'aide publique au développement (Barakat, 2002 ; Manfeld, 2020 ; McNerney, 2005 ; Michailof, 2008).

À l'égard du phénomène que Duffield (2007) surnomme le « post-interventionnisme » et que nous voyons en Afghanistan, l'OTAN et l'ONU devaient coopérer afin d'assurer une transition

¹¹ Par sécurisation, l'OTAN fait référence à la capacité d'établir un environnement favorable à l'amélioration des principes de gouvernance et du développement socioéconomique d'une région dans un objectif de stabilité à long terme (OTAN, 2022).

appropriée à la suite de l'intervention militaire en Afghanistan. Ainsi, le terme post-interventionniste représente le moment où les opérations strictement militaires se transforment en gestion indirecte des États fragiles, centrés sur la gouvernance, le développement et la stabilisation à long terme. Cette approche amalgame des objectifs sécuritaires et humanitaires dans une optique d'amélioration des conditions de vie de la population (Duffield, 2007). Malgré une constitution adoptée le 4 janvier 2004 et la création d'une République islamique afghane, l'État afghan restait toutefois fragile en raison de la présence accrue des talibans sur le territoire. La sécurité afghane¹² et l'APD se sont donc retrouvées en situation d'interdépendance en raison de la situation sur le territoire (Duffield, 2007). En effet, l'aide publique au développement visait à pallier cette fragilité en intégrant divers programmes de développement, tandis que l'armée en garantissait la sécurité.

Dans ce contexte qui s'est étendu de 2001 à 2021, plusieurs auteurs se sont particulièrement penchés sur l'analyse de la militarisation de l'aide publique au développement et plus précisément sur les interventions des Équipes provinciales de reconstruction (EPR). Selon la perspective issue des travaux de Brown et Grävingholt (2016), Petřík (2016), McNerney (2005) et Duffield (2007), les États bailleurs de fonds en APD, ont souvent eu tendance à adopter une approche pangouvernementale (*Whole-of-government*). En d'autres termes, afin de garantir la sécurité, les acteurs d'aide se devaient de travailler en étroite collaboration avec le personnel militaire présent. Cette collaboration aurait permis d'étendre le champ d'action sur une plus grande portion du territoire malgré des zones souvent à risque. Comme le souligne Bizimana (2022), les EPR représentaient alors un moyen efficace d'insérer le concept de développement et de sécurité sous un même objectif¹³. C'est dans cet état d'esprit que Duffield (2007) justifiait les interactions militaires avec les politiques d'aide au développement, car finalement elles étaient menées au nom de l'amélioration des conditions de vie de la population.

Toutefois, plusieurs auteurs estiment que l'intégration des forces militaires au sein des programmes d'aide publique au développement était susceptible d'avoir des effets pervers (Brown et Grävingholt 2016 ; Petřík 2016 ; Krähenbühl 2011). En effet, l'aide pouvait être

¹² L'auteur fait référence à la sécurité de la population afghan mais aussi de la sécurité universelle de l'ensemble des pays (Duffield, 2007 p.124).

¹³ Cette logique a effectivement été observée dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan. Comme le démontre Bizimana (2022), les opérations de développement ont été liées de près avec les objectifs militaires à travers une stratégie de communication intégrée et de coordination civilo-militaire. Cette approche visait à renforcer l'acceptabilité de l'intervention tout en consolidant le contrôle territorial, plus précisément dans les zones instables comme Kandahar.

instrumentalisée au nom de l'intérêt national d'un des pays bailleurs de fonds impactant ainsi l'objectif de neutralité des politiques d'aide au développement en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG)¹⁴. Ceux-ci se retrouvaient donc à devenir des cibles potentielles et par ce fait même compromettre leur programme d'APD. Dans cette même optique, les objectifs d'aide publique au développement devaient faire front commun avec les objectifs militaires diminuant grandement l'efficacité des interventions : « Using development as a tactic to achieve military objectives not only proved unsuccessful, but also created a new problem for civilian organizations » (Petřík, 2016, p.164). Néanmoins, d'après McNerney (2005), la contribution militaire aurait favorisé un leadership plus efficace au sein de l'implantation de programme d'aide. Les EPR ne disposaient toutefois pas d'assez de temps et de ressources afin d'intervenir en profondeur sur le territoire.

D'une part, certains auteurs comme Duffield (2007) et McNerney (2005) soutiennent que la militarisation de l'aide a garanti la sécurité des programmes d'APD et qu'elles devraient seulement adapter leur approche afin d'être plus efficaces. D'autre part, Krähenbühl (2011) Petřík (2016) et Brown et Grävingholt (2016) constatent plutôt que l'aide internationale a principalement été utilisée afin de mener à bien des objectifs militaires au nom de l'aide publique au développement.

Pour Barakat (2002), Gayer et Novosseloff (2004), Michailof (2008) et Tugendhat (2022), l'idée d'interdépendance diffère dans la mesure où l'erreur majeure proviendrait du fait que l'OTAN n'a pas été en mesure de restaurer globalement la sécurité au sein du pays avant de mettre en place des programmes d'aide publique au développement. Les EPR auraient dû être présentes dès le début lorsqu'il n'y avait aucune instance gouvernementale en place afin d'assurer une meilleure sécurité. Entre autres, la création d'un État et la mise sur pied de programme d'aide au développement sans l'obtention d'un cessez-le-feu auraient favorisé une situation d'exclusion talibane. Bien que l'Accord de Bonn ait été signé en décembre 2001 et posé les bases d'une transition politique en Afghanistan en instaurant un gouvernement intérimaire soutenu par la

¹⁴ Suivant l'approche pangouvernementale appliquée par plusieurs pays donateurs en Afghanistan, nous pouvons voir un mode d'intervention similaire en Colombie au niveau de l'orientation de l'APD canadienne et les enjeux de sécurité dans une situation de conflit armé. Selon Anzueto, Roy Grégoire et Dufort (2022), l'approche canadienne visait à sécuriser certaines régions du pays en collaborant avec des ONG tout en répondant à des intérêts économiques notamment dans le secteur minier, car « the goal in applying a “whole-of-government approach” to its bilateral relations with Colombia is simultaneously to “[expand] trade and investment” while maintaining a “frank dialogue on human rights” and supporting “Colombia’s justice, security and peace-building efforts” » (Anzueto et al. 2022, p.253).

communauté internationale, cet accord n'a toutefois pas donné lieu à un cessez-le-feu formel avec les talibans. En effet, l'Accord de Bonn n'a pas été réalisé avec l'appui des opposants au conflit (Barakat, 2002 ; Tugendhat, 2022). En ce sens, l'APD n'a pas apporté la paix, mais a plutôt accentué le conflit par l'exclusion d'une partie de la population représentée par les talibans.

En effet, au cours de la période allant de 2001 à 2021, l'Afghanistan a reçu des montants considérables issus de l'aide publique au développement, principalement par des bailleurs de fonds internationaux afin de financer des programmes de reconstruction, de gouvernance et de développement socioéconomique (Michaïlof, 2022). Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question des politiques d'aide publique au développement mises en place dans ce pays. En effet, plusieurs ont surtout critiqué l'inefficacité des programmes d'aide publique au développement (Baczko, 2022 ; Dorronsoro, 2021 ; Gayer et Novosseloff, 2004 ; Michaïlof, 2008 ; Racine 2021 ; Tugendhat, 2022 ; Véron, 2022). Comme souligné par Gayer et Novosseloff (2004) et Michaïlof (2008), le problème de l'aide publique au développement ne provenait pas du manque de fonds monétaire, mais plutôt de la manière dont ces fonds ont été utilisés. Les différentes organisations internationales et régionales telles que l'ONU, l'OTAN¹⁵ et la Banque Mondiale, ont rencontré des difficultés quant à leur collaboration au sein des programmes d'aide en raison de l'absence d'une coordination centralisée.

Seules les Nations unies auraient la légitimité pour assumer cette responsabilité. Le problème est qu'elle n'en a pas la capacité technique. La Banque Mondiale qui a la capacité technique n'a pas de légitimité. Les États-Unis qui sont de loin le premier donateur en Afghanistan auraient l'autorité, mais n'ont guère de crédibilité (Michaïlof, 2008, p.447).

Effectivement, le leadership des programmes d'aide publique au développement devait normalement être géré par le nouveau gouvernement afghan en place. Cependant, tels que signalés par Gayer et Novosseloff (2004), Baczko (2022) et Dorronsoro (2021), les bailleurs de fonds tels que USAID et la Banque Mondiale ont décidé de contourner l'administration en place. En conséquence, l'administration de l'aide a été contrôlée par des acteurs étrangers, sans véritable coordination. Selon le rapport SIGAR (2021), l'aide publique au développement présentait plusieurs enjeux quant à la gestion des fonds. Parmi ces enjeux, il convient de souligner les

¹⁵ Il est important de ne pas oublier que contrairement à l'ONU qui possède certaines institutions et agences capables de prendre des décisions pour les États membres, l'OTAN est une organisation intergouvernementale ce qui veut dire que toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité par les représentants des États membres et aucun pouvoir n'est transféré à un organe supérieur indépendant ce qui complexifiait davantage la prise de décision (Mayer, 2014).

difficultés de coordination entre les acteurs internationaux, lesquelles ont entraîné de nombreux doublons dans les interventions sur le terrain. De plus, plusieurs projets n'étaient pas préalablement bien définis et évalués quant à leur réel impact à long terme ce qui accentuait la dépendance de la population afghane à l'égard de l'aide qui leur était octroyée.

Selon Baczko (2022), Racine (2021) et Dorronsoro (2021), les divers intervenants en matière d'aide ne possédaient pas les connaissances culturelles et sociales requises à l'égard de la population locale. Ils faisaient appel à des ONG indépendantes pour mettre en place une assistance qui ne s'agençait pas à la culture afghane. En outre, Donini (2007) montre que les populations afghanes ont perçu l'aide comme un projet imposé de l'extérieur, souvent en contradiction avec leurs besoins réels. Ce sentiment de déconnexion entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires a contribué à une méfiance accrue de la population afghane à l'égard des acteurs internationaux. Dans cette perspective, la reconstruction du pays a suivi un modèle imposé par les intérêts des principaux pays donateurs, notamment les États-Unis, au détriment de ceux de la population afghane. C'est pourquoi, lors du retour des talibans en 2021, ces chercheurs ont qualifié l'aide apportée de véritable échec.

1.3.3 Retour sur la littérature

Au cours de la période à l'étude, nous pouvons constater qu'une majorité d'auteurs ont concentré leur recherche sur divers aspects relatifs à l'aide publique au développement en Afghanistan. La politique de reconstruction de l'État afghan, fondée sur le concept de *State-building*, a fait l'objet d'analyses approfondies par de nombreux auteurs, certains s'y montrant favorables, d'autres défavorables aux interventions menées en son nom en Afghanistan (Adelkhah, 2021 ; Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2017 ; Chesterman, 2005 ; Dorronsoro, 2021 ; Fukuyama, 2004 ; Gayer et Novosseloff, 2004 ; Lister, 2007 et Rubin, 2005). L'ensemble de ces auteurs s'entendent à dire que la reconstruction de l'État afghan était indispensable pour garantir la durabilité de ce pays. Cependant, les avis divergent considérablement lorsqu'il s'agit d'évaluer le processus qui a été mis en place par l'ONU et l'OTAN, notamment en ce qui concerne l'inclusion d'enjeux historiques et culturels afghans.

Dans ce même ordre d'idées, plusieurs chercheurs se sont penchés sur la relation entre l'ONU et l'OTAN, notamment en ce qui a trait à la gestion de la sécurité et à la mise en œuvre de programmes d'aide publique au développement en Afghanistan (Barakat, 2002 ; Manfeild,

2020 ; McNerney, 2005 ; Michailof, 2008 ; Petřík, 2016). Plus précisément, des auteurs tels que Brown et Grävingholt, (2016), Duffield (2007), Krähenbühl (2011) se sont penchés sur l'intégration du concept de sécurité au sein même des programmes d'aide publique au développement. La militarisation de l'aide était jugée nécessaire afin de garantir la sécurité des organisations telles que l'ONU. Cependant, la divergence d'opinions entre les auteurs réside principalement dans les objectifs distincts de l'ONU et de l'OTAN. En d'autres termes, cette relation pouvait entraîner des effets pervers tels que la réalisation d'objectifs militaires au nom de l'aide publique au développement. Qui plus est, cette coopération entre l'ONU et l'OTAN ne devait pas être nécessaire, car le territoire aurait dû être totalement sécurisé avant même la mise en place des programmes d'aide. Dans cette perspective, l'obtention d'un cessez-le-feu aurait permis à l'ONU d'agir de manière plus efficace.

Dans l'ensemble, l'aide publique au développement a fortement été critiquée et jugée inefficace pour une majorité d'auteurs en raison d'une mauvaise gestion des fonds monétaires alloués. En effet, les bailleurs de fonds optèrent pour le contournement des instances administratives de l'État afghan afin d'agir directement sur le territoire. N'ayant pas les connaissances nécessaires de la culture afghane, l'aide soutenait donc un modèle provenant principalement d'acteurs étrangers.

1.4 Question de recherche :

Dès le déploiement des troupes de l'OTAN le 7 octobre 2001, l'Afghanistan se trouvait en situation d'extrême pauvreté, dépourvu d'un gouvernement effectif en place. L'objectif initial de cette intervention était de neutraliser les membres d'Al-Qaïda et assurer la stabilité internationale. Cependant, en raison de sa situation précaire, l'Afghanistan était devenu le sanctuaire des groupes terroristes tel qu'Al-Qaïda. Les États-Unis ainsi que l'ONU, l'OTAN et la Banque Mondiale consentirent sur le fait que la pauvreté était un facteur crucial dans le rétablissement de la stabilité internationale. Par conséquent, les objectifs militaires initiaux ont évolué pour inclure des efforts visant l'intégration de programme d'APD sur le territoire afghan.

Les différentes opérations menées au nom de l'aide publique au développement depuis le débarquement des troupes de l'OTAN en 2001 jusqu'à la chute du gouvernement afghan en 2021 ont engendré une abondance de travaux académiques, comme en témoigne notre revue de la littérature actuelle. Que ce soit dans une perspective politique, économique, sociale ou culturelle,

l'Afghanistan a constitué un objet d'étude assez important en raison du soutien en aide publique au développement qui lui a été accordé au cours de la période de 2001 à 2021. Toutefois, peu de travaux ont mis l'accent sur les représentations provenant de la production académique elle-même et plus précisément des recherches effectuées par des chercheurs affiliés à des institutions occidentales. En d'autres termes, si les discours politiques ont en effet été critiqués, nous ne retrouvons pas d'analyse qui fait part de la représentation des auteurs scientifiques à l'égard de l'Afghanistan ainsi que leur influence sur les programmes d'APD sur ce même territoire. Ce vide analytique représente donc un angle mort que ce mémoire tentera d'explorer. De plus, suivant le retrait des soldats américains en 2021, plusieurs auteurs tels que Dorronsoro (2021) et Adelkhah (2021) ont fait état de la situation sans toutefois obtenir de consensus réel. L'abondance des travaux académiques à ce sujet met donc en lumière des perspectives contrastées quant aux interventions internationales qui ont eu lieu en Afghanistan entre 2001 et 2021.

Il est important de mentionner que la grande majorité des travaux publiés sur l'Afghanistan est produite par des chercheurs affiliés à des institutions d'enseignement supérieur occidentales (Baczko, 2017 ; Brown et Grävingholt, 2016 ; Chesterman, 2005 ; Dorronsoro, 2021 ; Duffield, 2007 ; Fukuyama, 2004 ; Gayer et Novosseloff, 2004 ; Krähenbühl, 2011 ; Manfeild, 2020 ; McNerney, 2005 ; Michailof, 2008 ; Petřík, 2016). Ces auteurs, bien que divergents sur certains points, ont tout de même contribué à construire les représentations dominantes sur l'Afghanistan. Dans cette perspective, ce mémoire cherche à répondre à la question de recherche suivante : les auteurs ayant analysé les interventions internationales au nom de l'aide publique au développement (APD) entre 2001 et 2021 ont-ils contribué à projeter une vision orientaliste de l'Afghanistan ? Pour répondre à cette interrogation, ce présent mémoire adopte une posture postcoloniale en développement international (della Faille 2008; Mutua, 2001; Saïd, 1978). L'objectif de cette recherche est d'analyser la manière dont les auteurs affiliés à des institutions académiques occidentales ont représenté l'Afghanistan entre 2001 et 2021, afin de déterminer dans quelle mesure ces discours peuvent avoir contribué à reproduire une vision orientaliste. En effet, nous soutenons que les auteurs¹⁶ qui ont participé au développement de travaux académiques au sujet de l'APD en Afghanistan en 2001 et 2021 ont projeté, malgré eux, une vision orientaliste au

¹⁶ Bien que notre corpus comprenne des travaux produits par des auteurs et des autrices, le masculin générique est utilisé dans cette analyse dans le seul but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Ce choix stylistique ne vise en aucun cas à invisibiliser la contribution des chercheuses à la production scientifique sur le sujet.

sein de leurs travaux. Pour ce faire, l'utilisation de la théorie de Makau Mutua (Sauvage, Victime, Sauveur) nous permettra de catégoriser les différents propos de ces auteurs pour en faire ressortir les discours potentiellement orientalistes de ceux-ci. Le but est d'effectuer une démonstration empirique de notre sujet de recherche en fonction des documents analysés se rapportant à l'étude de cas afghan entre le débarquement des troupes de l'OTAN en 2001 et la chute du gouvernement afghan en 2021.

1.4.1 Pertinence sociale et scientifique :

L'intervention de l'OTAN en Afghanistan a profondément influencé la perception internationale de ce pays. Celui-ci est devenu à son insu, le laboratoire grandeur nature pour l'expérimentation d'initiatives massives d'aide publique au développement. En l'absence de possibilité de mener une enquête sur le terrain pour des raisons de sécurité liées à la situation actuelle de l'Afghanistan, ce mémoire se focalisera exclusivement sur l'analyse des travaux académiques publiés au cours de la période à l'étude. En effet, le nombre élevé de publications au cours des deux dernières décennies nous offrent la possibilité d'émettre des constats significatifs surtout dans la mesure où l'Afghanistan reste aujourd'hui un enjeu de réflexion au niveau de la coopération internationale.

Notre choix s'est porté sur l'Afghanistan, car il représente un cas emblématique des interventions internationales à grande échelle au nom de l'aide publique au développement et de la sécurité par la communauté internationale. En raison du retrait des troupes américaines en 2021 et de l'effondrement du gouvernement afghan, nous estimons nécessaire de procéder à une rétrospective de ce qui a été effectué sur le territoire. Cette réflexion s'inscrit aussi dans un contexte où l'engagement des États-Unis connaît actuellement une reconfiguration importante avec la remise en question du rôle de l'USAID (Byrnes, 2025 ; Haug & Klingebiel, 2025). Certes, l'Afghanistan a engendré une abondance de travaux académiques, comme en témoigne notre revue de la littérature. Cependant, les recherches mettent de l'avant des perspectives contrastées avec un ensemble de postures divergentes en lien avec les interventions internationales qui ont eu lieu en Afghanistan entre 2001 et 2021. En ce sens, notre objectif est de mettre de l'avant ce qui a déjà été illustré par ces auteurs et de les comparer sous une même grille d'analyse afin de pouvoir obtenir une vision plus globale de ce qui a été développé au sein des différents travaux académiques.

En effet, l'approche postcoloniale a déjà été mobilisée par plusieurs chercheurs dans l'analyse du contexte afghan (Abbas, Akmal & Hussain, 2021 ; Dalley, 2015 ; Dickinson, 2018 ; Leake, 2023 ; Mahmud, 2010 ; Monsutti, 2013 ; Scanlan, 2013 ; Yousaf, 2021). De notre côté, nous avons constaté que la majorité des textes portant sur l'aide publique au développement (APD) en Afghanistan entre 2001 et 2021 ont été produits par des auteurs affiliés à des institutions universitaires situées dans des pays occidentaux. Le terme pays occidental¹⁷ est une désignation que nous utilisons ici pour désigner principalement l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), l'Europe de l'Ouest (France, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Suisse) et l'Australie. Cette catégorisation ne repose donc pas sur la nationalité ou l'origine ethnique de l'auteur, mais sur l'espace institutionnel à partir duquel le savoir est produit. Cette précision nous permet de situer notre démarche dans une perspective postcoloniale, où la question du lieu de production des discours est centrale dans l'analyse des rapports de pouvoir épistémiques. À titre d'exemple, les travaux de Baczko (2017), Brown et Grävingholt (2016), Chesterman (2005), Dorronsoro (2021), Duffield (2007), Fukuyama (2004), Gayer et Novosseloff (2004), Krähenbühl (2011), Manfeild (2020), McNerney (2005), Michailof (2008) ; Petřík (2016) sont tous issus de ce type d'institutions.

Ce mémoire propose donc une contribution originale à la littérature sur l'Afghanistan en adoptant une posture rarement mobilisée par les chercheurs. En effet, très peu d'études se sont focalisées sur une analyse postcoloniale des discours scientifiques produits par des chercheurs affiliés à des universités occidentales sur l'aide publique au développement qui a eu lieu entre 2001 et 2021. Bien que plusieurs analyses aient été menées au sujet des différentes interventions internationales, peu de recherches se sont réellement penchées sur les analyses elles-mêmes et sur la manière dont cette production académique contribue à façonner certaines perspectives de l'Afghanistan et à légitimer les modes d'interventions qui ont eu lieu sur ce territoire. L'originalité de cette recherche repose donc principalement sur deux axes. D'une part, elle ne tente pas de produire une nouvelle analyse sur le terrain, mais cherche plutôt à interroger ce qui a déjà été produit au sujet de l'Afghanistan. D'autre part, elle mobilise une double lecture critique, à travers la grille d'analyse du modèle SVS tel que développé par Mutua (2001) et la théorie de

¹⁷ La notion de « pays occidentaux » utilisée ici renvoie aux États historiquement dominants dans la production du savoir académique en relations internationales et en développement, tels que définis dans la littérature postcoloniale (Said, 1978 ; Escobar, 1995). Il s'agit d'une construction géopolitique reposant sur l'influence institutionnelle et non sur une appartenance culturelle ou ethnique des auteurs.

l'orientalisme de Saïd (1978). En ce sens, cette double lecture offre un outil critique afin d'analyser comment les productions académiques peuvent justifier ou renforcer certaines visions du monde dans les contextes d'interventions internationales.

Dans ce même ordre d'idées, cette recherche s'inscrit dans un moment où plusieurs organisations internationales et universités tendent à vouloir « décoloniser » leur pratique et la vision qui émerge de leur production académique. Cette recherche est d'autant plus justifiée en raison du désengagement croissant de la part des États-Unis qui ont remis en cause le rôle stratégique de l'aide publique au développement à travers le monde. En 2025, l'USAID a suspendu une grande partie de ses programmes en APD en Afghanistan renforçant davantage la vulnérabilité de cette population (Byrnes, 2025 ; Haug & Klingebiel, 2025). Ce retrait massif de l'APD nous oblige à nous interroger non seulement sur l'efficacité des interventions, mais aussi sur les discours qui ont pu accompagner et légitimer ceux-ci. Dans cette perspective, ce mémoire contribue à amorcer une réflexion sur les différents rapports de pouvoir issus de la production de savoir en développement international. Il propose une méthode d'analyse pertinente et transférable à d'autres contextes d'interventions et alimente ainsi les débats au sujet des méthodes d'interventions en aide publique au développement dans une perspective globale.

Chapitre 2 : Cadre conceptuel et méthodologique

Ce présent chapitre sera composé de deux parties. Dans un premier temps, nous présenterons la cadre théorique qui viendra soutenir et établir les fondements de notre analyse au sujet de l'aide publique au développement qui a eu lieu en Afghanistan entre 2001 et 2021. Nous débuterons par la description des études postcoloniales dans les études de développement international pour nous diriger vers les concepts privilégiés sur lesquels notre recherche se focalisera. Dans un deuxième temps, nous mettrons également de l'avant le cadre méthodologique qui nous permettra d'opérationnaliser ces concepts théoriques. En somme, le cadre théorique et méthodologique fourniront des bases solides afin d'analyser et interpréter les données récoltées dans le cadre de notre recherche.

2.1 Cadre théorique

2.1.1 Les études postcoloniales

L'Afghanistan est un pays qui a pris naissance à travers l'influence de multiples acteurs étrangers aux abords de son territoire. Tel que démontré dans le chapitre 1, ce pays a été le théâtre d'une série d'interventions des grandes puissances, notamment par les conquêtes de la Grande-Bretagne et de la Russie au cours du 19^e siècle, de l'occupation des troupes soviétiques (1979-1989), du régime taliban (1996-1999) et pour finir de l'occupation américaine (2001-2021). Dans cette perspective, nous considérons que chacune de ces interventions a eu des impacts significatifs pour l'Afghanistan. Ce constat est partagé par plusieurs auteurs au cours des dernières années (Abbas, Akmal, Hussain, 2021 ; Dalley, 2015 ; Dickinson, 2018 ; Leake, 2023 ; Mahmud, 2010 ; Monsutti, 2013 ; Scanlan, 2013 ; Yousaf, 2021). Nous supposons légitime d'adopter une approche postcoloniale dans le cadre de cette recherche, dans la mesure où l'Afghanistan a historiquement été au centre d'enjeux impérialistes en lien avec les multiples périodes d'occupations militaires ainsi que les différentes formes de domination néocoloniale établie par des puissances telles que les Britanniques, les Soviétiques, les Américains et certains États membres de l'OTAN (Barfield, 2010 ; Rubin, 2002). Bien que l'Afghanistan n'ait jamais été officiellement une colonie, plusieurs chercheurs soutiennent que le pays a été intégré dans une perspective colonialiste et d'ingérence étrangère (Dorronsoro, 2021 ; Duffield, 2007). Cet apport historique justifie l'adoption d'une

approche postcoloniale pour analyser les discours scientifiques portant sur les interventions internationales menées en Afghanistan.

Dans cette section, l'approche théorique que nous mettons de l'avant se concentre sur la critique des multiples interventions qui ont eu lieu dans divers territoires colonisés au cours de l'histoire. Bien que les auteurs postcoloniaux puissent diverger sur certains points, plusieurs d'entre eux s'accordent pour mettre en lumière la manière dont l'héritage du colonialisme continue de structurer les rapports de pouvoir à l'échelle internationale (Mbembe, 2001 ; Saïd, 1978 ; Spivak, 1988). L'objectif lié à l'utilisation de cette approche dans le cadre de notre recherche est d'examiner comment les discours produits dans les universités occidentales¹⁸ au sujet de l'APD ont influencé directement ou indirectement les interventions ainsi que la perception de l'Afghanistan auprès de la communauté internationale. En ce sens, cette recherche a pour objectif d'analyser comment certains ouvrages scientifiques ont pu contribuer de près ou de loin à la construction ou au renforcement de stéréotypes liés à la représentation de l'Afghanistan. Le concept de stéréotype occupe ici une place centrale puisqu'il nous offre la possibilité de faire le lien entre les représentations orientalistes tel que dénoncé par Saïd (1978) et l'image métaphorique du modèle SVS tel que décrit par Mutua (2001). À l'aide de ces grilles de lectures que nous offrent ces auteurs, nous sommes en mesure d'identifier les différents stéréotypes associés à l'Afghanistan et les conséquences qui s'en sont suivies au niveau de l'aide publique au développement. Initialement influencées par les auteurs tels qu'Albert Memmi, Frantz Fanon, Edward Saïd, Homi Bhabha et Gayatri Spivak, les études postcoloniales visent à déconstruire les propos considérés comme eurocentrés au niveau épistémologique, éthiques et politiques dans le but de proposer une analyse émergente qui prend en compte la perspective des pays anciennement colonisés (Amine Brahimi et Idir, 2020 ; L'Heuillet, 2017 ; McEwan, 2019 ; Pfefferkorn, 2016 ; Sibeud, 2004). En raison de sa nature multidisciplinaire, une définition concrète de cette approche théorique demeure complexe compte tenu de l'ensemble des aspects liés au phénomène de la colonisation (Young, 2012 ; Sibeud, 2005 ; Pfefferlorn, 2016). Néanmoins, de manière plus générale, les études postcoloniales forment une approche qui :

[...] addresses issues such as identity, race, ethnicity and gender, the challenges of developing post-colonial national identities, and relationships between power and knowledge. It does so in terms of how colonial powers produced and used knowledge of colonized peoples in their own

¹⁸ En d'autres termes par des auteurs affiliés à des institutions académiques situées principalement en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest et en Australie.

interests and in how this knowledge continues to structure inequitable relation between formerly colonized and colonizer (McEwan, 2019, p.39).

Les études postcoloniales s'intéressent donc à toute la séquence de domination ainsi qu'aux répercussions politiques, économiques, sociales et culturelles qui ont eu lieu sur des territoires anciennement colonisés (Amselle, 2008 ; Cooper, 2020 ; Demart, 2022 ; McEwan, 2019 ; Young, 2020).

Dans cette optique, étant donné la nature vaste de cette approche théorique, nous avons opté pour une définition qui se rapproche davantage de notre domaine de recherche. Dans un contexte de développement international, les études postcoloniales : « procèdent à une critique de l'influence sociale, culturelle, politique et économique, exercée par des groupes sociaux sur des territoires physiques, sur les corps, sur l'imaginaire et les pratiques sociales » (della Faille, 2008, p.895). En lien avec la problématique de notre recherche sur l'Afghanistan, cette approche permet d'analyser de façon critique les interventions des acteurs extérieurs. En d'autres termes, dans le cadre du développement international, l'approche postcoloniale se démarque par sa critique du développement et des concepts qui s'y rattache en raison de la tentative d'universalisation et d'homogénéisation de la part de ce que plusieurs auteurs qualifient comme des « superstructures »¹⁹ (della Faille, 2012; Saïd, 1978; Sibeud, 2004; McEwan, 2019; Young, 2012; Young, 2020). Dans ce même ordre d'idées, Benessaïeh (2010) dénote que les différents systèmes internationaux ont tendance à se focaliser sur les acteurs les plus puissants majoritairement occidentaux, tels que les États-Unis ou les différents membres de l'Union européenne, en délaissant les orientations des acteurs les moins puissants qui deviennent du même coup invisibilisés. En ce sens, les théories ainsi que les interventions qui sont mises de l'avant suivraient majoritairement les courants dominants, ne laissant pas place à d'autres perspectives d'analyse (Benessaïeh, 2010).

Cependant, cette approche a été critiquée par plusieurs auteurs (Bayard, 2010 ; McEwan, 2008 ; Sharp et Brigg Assayag, 2007 ; Syvester, 2006 ; Sylvester, 2011) en raison du manque de prise en considération des enjeux « réels » ou matériels associés de près ou de loin au « sous-développement » tels que la mortalité ou la pauvreté. Ces auteurs et autrices soulignent que cette approche ne traite pas suffisamment des enjeux dans son ensemble, en négligeant les droits

¹⁹ Dans cette perspective, la définition de « superstructure » fait référence aux différentes institutions qui profitent principalement aux pays occidentaux tel que l'ONU, l'OTAN et la Banque Mondiale.

humains et la lutte contre la pauvreté. De plus, en raison de la nature critique des recherches menées, ces mêmes auteurs critiquent la difficulté d'opérationnalisation des différents concepts dans la mise sur pied de plans d'action. De notre point de vue, nous comprenons la position de ces auteurs, mais nous sommes plutôt de l'avis, comme plusieurs autres auteurs que les études de développement ont tendance à vouloir universaliser des concepts qui peuvent être en dissonance avec le vécu et la réalité des populations concernées par les diverses interventions internationales au nom de la sécurité et du développement (della Faille, 2012 ; McEwan, 2019 ; Young, 2012 ; Young, 2020).

Notre recherche, qui s'inscrit dans une posture postcoloniale, nous oblige à questionner les fondements des interventions internationales en matière d'aide publique développement ainsi que les contributions scientifiques qui ont légitimé ceux-ci. En effet, nous avons une position similaire à McEwan (2019) selon laquelle, dans une perspective de développement, la priorité est de comprendre précisément l'ensemble de l'environnement autour d'une intervention. Cependant, au même titre que McEwan (2019), nous supposons que les interventions internationales en termes de développement sont souvent guidées par une perception stéréotypée des pays considérés développés à l'égard des pays considérés sous-développés. Selon McEwan (2019, p.46) « Development has always been about spatial imaginaries that operate at local, national, international scales; underpinning many development interventions are the ways in which the south is perceived and represented in the north. » Dans cette perspective, Escobar (1995) énonce que le développement international n'est pas un processus neutre et objectif, mais plutôt une représentation idéologique qui repose sur un imaginaire colonial. Selon lui, le sud global est souvent défini comme un espace irrationnel et déficiente ce qui justifierait l'intervention du nord sur celui-ci. En ce sens, cette perception contribue à la reproduction de rapports de pouvoir où les pays du Sud deviennent le résultat de politiques provenant d'ailleurs. Comme l'énonce Escobar: « The development discourse is part of a broader strategy of the Western political and economic world to manage and produce the Third World » (Escobar, 1995, p.9). Cette perspective est effectivement très présente dans les projets d'aide publique au développement qui tendent à hiérarchiser les sociétés les États selon des standards normatifs occidentaux.

Sans reprendre l'ensemble des discours postcoloniaux mis de l'avant par les auteurs mentionnés ci-dessus, nous croyons que le concept d'orientalisme mis de l'avant par Edward Saïd (1978), trace une piste de recherche intéressante en lien avec les interventions des diverses

organisations internationales en Afghanistan. De façon complémentaire, les idées de Makau Mutua (2002) viennent interroger les motifs des différentes interventions internationales dans le sud global par le biais d'une catégorisation des acteurs impliqués. Ainsi, en complémentarité à la vision orientaliste de l'Afghanistan, la conceptualisation des figures du « Sauveur », de la « Victime » et du « Sauvage » ou le modèle SVS élaboré par Mutua (2002), viennent opérationnaliser les discours et politiques des interventions occidentales. En somme, ces deux auteurs proposent une critique de la représentation des pays du sud que nous allons rattacher aux interventions internationales qui ont eu lieu sur le territoire afghan entre 2001 et 2021.

2.1.2 L'Orientalisme

Au sein de notre posture postcoloniale, le concept de l'orientalisme mis de l'avant par Edward Saïd en 1978 est pertinent, car il nous offre la possibilité d'analyser concrètement la prédominance de la perception occidentale sur l'Afghanistan par le biais de l'aide publique au développement versée entre 2001 et 2021. L'orientalisme est en effet : « la représentation que l'Europe se fait de l'Orient et de son destin présent » (Saïd, 2005, p.29). En ce sens, Saïd explique que l'Orient découlerait d'un construit social occidental représenté et défini au moyen d'ouvrages et de discours scientifiques, culturels et politiques. Dans ce contexte, l'Orient est donc considéré comme le rival culturel sur lequel l'Occident se met en opposition. Ainsi, « l'Orient a permis de définir l'Europe (ou l'Occident) par contraste : son idée, son image, sa personnalité, son expérience » (Saïd, 2005, p.30). Plus précisément, comme l'illustre Saïd (1978), la culture occidentale s'est développée en opposition à une image d'infériorité à l'égard de l'Orient. En effet, cette image repose sur une perception selon laquelle l'Orient est représenté comme irrationnel et inférieur permettant ainsi à l'Occident de se définir comme rationnel et supérieur devant l'Orient. Escobar (1995) pour sa part, prolonge la critique de Saïd (1978) en montrant que les pratiques de développement s'inscrivent dans une continuité historique liée à cette représentation d'infériorité en définissant les États du Sud comme déficients ou arriérés. Par conséquent, cette construction idéologique intégrée dans la sphère académique participerait à un ordre mondial inégalitaire.

Cette perception de l'Orient s'est ancrée par le biais d'un ensemble d'institutions occidentales qui ont transmis cette image dans leur production de savoir telle que les livres, les universités, les bureaux des affaires étrangères, les médias et bien plus au cours de l'histoire. En ce sens, l'Orient n'a pas eu d'autre choix que de s'adapter à l'image qui lui a été attribuée dans la

majeure partie du savoir qui a été produit en Occident : « l'Orient a dû passer par le filtre accepté de l'orientalisme en tant que système de connaissances pour pénétrer dans la conscience occidentale » (Saïd, 2005, p.37). Par exemple, en ce qui concerne l'Afghanistan, certains auteurs postcoloniaux tels que Hanifi (2004) ont remis en question les analyses de Roy (1985) ou Rubin (1995) dans le cadre de leur analyse des différents conflits internes, suggérant qu'ils n'avaient pas pleinement intégré l'ensemble des dimensions culturelles complexes liées à la population afghane telles que les structures tribales et les divergences religieuses. L'absence d'une contextualisation approfondie des dynamiques socioculturelles a parfois mené à des interprétations partielles, pouvant contribuer à renforcer certaines représentations réductrices de la société afghane dans la littérature académique. Leurs travaux ont, par exemple, eu tendance à réduire les conflits internes à de simples clivages religieux et à représenter les structures tribales comme des formes de gouvernance dépassées.

Historiquement, l'Afghanistan, avec son mode de vie tribal et patriarcal, ainsi que son absence de système démocratique ou de pratiques libérales comme la protection des libertés individuelles, a souvent été perçu par l'Occident comme un pays « en retard » ou sous-développé (Donini, 2007 ; Roy, 2004). Dans la même optique que dénoncée par Escobar (1995), cette perception à l'égard de l'Afghanistan a permis à certains acteurs occidentaux de premier plan, comme les États-Unis, de justifier plusieurs interventions sur le territoire afghan tel que des programmes de lutte contre l'opium ou le déploiement des équipes provinciales de reconstruction (EPR) et la mise sur pied d'une constitution moderne grandement inspirés des principes occidentaux, et cela au nom de sa « modernisation » (Baszko, 2022 ; Goodhand, 2005 ; Petrick, 2016 ; Roy, 2004 ; Rubin, 2005). Les débuts de cette modernisation²⁰ se sont matérialisés au cours de la moitié du 20^e siècle par la construction d'infrastructures et par l'adoption du régime international des droits humains (Donini, 2007). En excluant, les multiples tentatives de colonisation de la part de la Russie et de la Grande-Bretagne, ces interventions ont principalement été présentes lors de la mise sur pied des deux plans quinquennaux entre 1956 et 1967 ainsi que lors de l'intervention de l'OTAN en 2001 (Étienne, 1965 ; Michailof, 2008). En nous inspirant de la vision de Saïd (2005), nous pouvons comprendre ces interventions comme le fruit d'une

²⁰ Par modernisation, nous faisons référence au processus où les États adoptent des caractéristiques économiques, politiques et culturelles tels que les pays occidentaux considéré comme industrialisé (Chiasson-lebel, 2019).

tentative d'homogénéisation culturelle et de reconstruction politique et économique de l'Orient par l'Occident afin de maintenir une situation de domination.

L'intégration du concept de l'orientalisme, tel que défini par Edward Saïd (1978), est pertinent dans le cadre de notre analyse auprès des auteurs affiliés à des institutions universitaires situées dans des pays occidentaux. Ce concept permet effectivement d'identifier et d'analyser les différents biais culturels et idéologiques que pourrait avoir ces auteurs au sein de leurs analyses. Ces biais se manifestent notamment à travers des stéréotypes et des représentations simplifiées de la population afghane.

En lien avec notre question de recherche, l'objectif est d'examiner dans quelle mesure ces discours scientifiques ont pu contribuer au renforcement d'une vision orientaliste de l'Afghanistan et par ce fait à la diffusion de stéréotypes du type mentionné par l'orientalisme. En se fiant à la perspective de Walter Lippmann²¹ qui a été reprise par Oustinoff (2019), un stéréotype ne se limite pas à une simple idée préconçue, il agit comme un filtre qui va venir influencer notre manière de comprendre et d'analyser le monde que nous percevons. Lippmann souligne que : « nous ne voyons pas d'abord, puis nous définissons [...] nous définissons d'abord, puis nous voyons » (Oustinoff, 2019, p.48). Ainsi, les représentations stéréotypées de l'Afghanistan renvoient fréquemment à une forme d'opposition : un « nous » occidental, se définissant comme moderne et rationnel, face à un « eux » afghan associé à l'irrationalité et à l'instabilité. Cette perception orientalisée de l'Afghanistan a en effet été dénoncée par Baczko (2017), Dorronsoro (2021) et Adelkhah (2017). En effet, selon l'auteur Chishti (2020), et soutenue par Dorronsoro (2021) les interventions qui ont eu lieu depuis 2001 auraient consolidé cette vision orientaliste en Afghanistan par la mise en place de différents dispositifs tels qu'un gouvernement guidé par une idéologie néolibérale et l'instauration de réformes économiques alignées sur les modèles occidentaux. Ainsi, cette vision orientaliste aurait contraint la population afghane à se conformer aux nouveaux modes de vie imposés par ces acteurs (Chishti, 2020). Dans cette perspective, nous mettons de l'avant l'hypothèse que les auteurs, à travers le filtre de l'orientalisme tel que défini par Edward Saïd, ont renforcé une vision orientaliste de l'Afghanistan. Ce concept est donc un élément pertinent pour notre recherche, car il nous permettra d'analyser les discours et les représentations des auteurs

²¹ Walter Lippmann est un journaliste et théoricien politique américain du début du XXe siècle. Il est considéré comme l'un des premiers penseurs à avoir conceptualisé le stéréotype influençant la manière dont les individus perçoivent le monde social (Oustinoff, 2019).

affiliés à des institutions universitaires situées dans des pays occidentaux, afin de comprendre comment ces perceptions ont contribué à la vision orientaliste de l'Afghanistan.

2.1.3 La Métaphore de Makau Mutua (Sauvage, Victime, Sauveur) :

Dans le cadre de notre recherche, nous proposons de se focaliser sur la théorie critique développée par Makau Mutua (2001) dans son ouvrage *Human Rights : A Political and Cultural Critique*. En effet, l'auteur met de l'avant un modèle critique qui repose autour de trois types de catégories d'acteurs représentés dans un premier temps par le Sauvage, la Victime et finalement le Sauveur (SVS). Cette catégorisation qui permet de déconstruire la manière dont les discours en lien avec les droits humains peuvent servir à justifier des interventions internationales dans une perspective paternaliste et même néocoloniale. Ce modèle constitue un outil analytique pertinent afin d'étudier les rapports de domination dans la représentation de l'« autre » et cela plus précisément lorsque des interventions sont légitimées par des valeurs dites universelles.

Cette posture au niveau théorique s'inscrit dans une rupture avec certaines visions néoconservatrices très présentes au cours des années 2000 et soutenues par des auteurs tels que Samuel Huntington dans son ouvrage *The Clash of Civilization and the Remaking of World Order* (1996). En effet, Huntington mentionne que les différents conflits du XXI^e siècle opposeront certaines civilisations qui par leurs différences ne seront jamais en mesure de coexister. Dans cette vision, l'auteur fait référence à l'Occident et l'Islam dans une logique d'antagonisme civilisationnel. Cette image d'antagoniste civilisationnel a pris de l'ampleur au niveau des discours politiques américains suivant les attentats du 11 septembre 2001 et a même contribué à légitimer un ensemble d'interventions au nom de la sécurité et des droits humains à travers le monde. Dans ce contexte, l'utilisation du modèle SVS permet de mettre en lumière la manière dont les travaux provenant d'institutions académiques occidentales portant sur l'Afghanistan entre 2001 et 2021 peuvent avoir été influencés dans une optique de « nous » considérés comme civilisés contre « eux » qui ont besoin d'être sauvés. Ce cadre d'analyse combiné à la posture postcoloniale d'Edward Saïd (1978) nous offre une grille d'analyse critique pertinente afin de s'interroger sur le rôle qu'a eu la production académique occidentale dans la définition d'une image orientalisée de l'Afghanistan.

Selon l'approche de Mutua, les « sauvages » font référence à des acteurs ou des États qui sont agissent comme « des barbares » et sont perçus comme une menace à l'encontre des grands principes universels tels que les droits humains. Selon Mutua « The abomination of savage are

presented as so cruel and unimaginable as to present their state as negation of humanity » (Mutua, 2001, p.202). En somme, le « sauvage » désigne tout acteur, groupe ou État perçu comme agissant ou pensant à l'encontre des valeurs démocratiques et des normes culturelles privilégiées par les organisations internationales. Par exemple, les talibans, en refusant de s'aligner aux valeurs démocratiques et/ou aux normes culturelles telles que l'accès à l'éducation ou à l'égalité des sexes²² se positionnent comme tels à l'égard de plusieurs acteurs internationaux. En ce sens, un État ou une population devient réellement sauvage lorsqu'il se positionne à l'encontre du cadre défini par les droits humains : « The state only becomes a vampire when "bad" culture overcomes or disallows the development of "good" culture. The real savage, though, is not the state but a cultural deviation from human rights » (Mutua, 2001, p.203). Au sein de notre analyse, ce rôle peut être attribué aux talibans qui ont été dépeints de façon générale comme un groupe d'opresseur agressif responsable de l'ensemble des violations des droits humains et des normes internationales depuis leur prise du pouvoir en 1996 (Pakzad, 2001). Bien que notre approche soit critique des interventions internationales, il est important de reconnaître que pendant leur présence au pouvoir, les talibans ont instauré un régime de terreur et d'oppression marqué par des exécutions publiques, des châtiments corporels, des massacres de plusieurs minorités ethniques tels que les Hazaras et même par la destruction du patrimoine culturel afghan (Maley, 2006 ; Rubin, 2002 ; Dupree, 2001). En effet, selon le rapport d'Amnesty International publié en 2022, plus de 237 exécutions extrajudiciaires ont eu lieu depuis le retour des talibans au pouvoir. En ce sens, cette critique ne minimise en rien l'impact négatif et réel de ce groupe sur les populations afghanes, et ce avant l'arrivée des troupes de l'OTAN en 2001. Cette image de sauvagerie et de cruauté humaine mise de l'avant par les actions des talibans a généré un certain consensus de la communauté internationale sur l'intervention suivant l'attaque du 11 septembre 2001 (Holland et Aaronson, 2014 ; Ibrahimi et Farasoo, 2022 ; Michaïlof, 2008).

La victime est plutôt considérée comme la personne ou la population qui subit les actions menées par les sauvages : « The victim figure is a powerless, helpless innocent whose naturalist attributes have been negated by the primitive and offensive actions of the state or the cultural foundation of the state » (Mutua, 2001, p.203). Comme mentionné par Mutua, dans plusieurs cas, les rapports et les écrits mettent de l'avant les atrocités vécues par les victimes afin de légitimer

²²Sans parler de la théorie de Mutua (2001), toute la question du droit de la femme a été mise de l'avant par Rashid (2000) dans son ouvrage *Taliban : Islam, Oil and de New Great Game in Central Asia*.

des interventions qui viendraient rétablir l'ordre et la justice sur un territoire désigné: « The victim, as the counterpart to the savage, is portrayed as helpless, innocent, and incapable of defending themselves against the atrocities of the savage, thus necessitating the intervention of the savior to restore human dignity and order » (Mutua, 2001, p.205). Dans ce contexte, le processus de libération établi par les sauveurs auprès des populations victimisées est animé par l'intégration de normes et valeurs néolibérales : « The savior narrative seeks to redeem the victim by imposing a framework of values and norms presumed to be universal, but often rooted in Western liberal traditions » (Mutua, 2001, p.206). Dans cette critique, il est essentiel de comprendre que la culture talibane diverge des pratiques et des traditions religieuses de la culture afghane qui est globalement plus ouverte et culturellement diversifiée. Certes, certaines coutumes issues de la justice tribale afghane²³, telle que le *baad* (la compensation par le mariage forcé pour résoudre des conflits), les conseils locaux (*jirgas*) qui tranchent des litiges sans réelle procédure équitable ou encore les punitions physiques pour des infractions à des codes coutumiers peuvent entrer en contradiction avec les normes internationales des droits humains, surtout en ce qui concerne les droits des femmes (Barfield, 2003 ; UNAMA et OHCHR, 2012 ; Bizhan, 2018). Cependant, la population afghane tend à s'adapter au besoin contrairement à l'idéologie talibane qui impose une vision répressive et extrémiste (Barfield, 2010 ; Rashid, 2000). Cette critique met donc davantage en lumière la vision eurocentrée de la perspective de libération des populations victimisées. Cette libération s'opère souvent par l'intégration de normes néolibérales telles que l'instauration de réformes économiques alignées sur les intérêts des puissances occidentales, sans nécessairement tenir en compte des facteurs socioculturels propres aux populations concernées. En ce sens, au sein de notre analyse, les victimes sont représentées par la population afghane, obligée de vivre dans des conditions de guerre civile marquée par le non-respect des droits humains en raison des talibans qui imposent un régime de terreur et d'oppression. En effet, selon Human Rights Watch (HRW), près de 90 % des femmes n'avaient pas accès à l'éducation ni même un emploi entre 1996 et 2001 (HRW, 2001). Comme mentionné par Dorronsoro (2021) et Michailof (2022), cette image de victimisation de la population afghane ainsi que les différents rapports²⁴ émis ont largement été utilisés afin de justifier la présence de la communauté internationale sur le territoire afghan. La

²³Les mécanismes de justice tribale, tels que les *jirgas* et *shuras*, sont généralement perçus par les communautés locales comme étant plus accessibles et culturellement plus adaptés que les tribunaux formels. (Barfield, 2003; Wardak, 2004).

²⁴ Des rapports tel qu'Amnesty international (2015) ou Human Rights Watch (2001).

critique repose plutôt sur la méthode privilégiée par les sauveurs qui auraient tendance à opter pour l'intégration de normes néolibérales en délaissant certaines bases socioculturelles. La coexistence conflictuelle entre les mécanismes de justice tribale et le modèle de gouvernance centralisée instauré par la communauté internationale démontre les tensions structurelles entre les logiques traditionnelles et les cadres institutionnels centralisés (Barfield, 2003 ; Bizhan, 2018). Comme l'explique Barfield (2003), la tension entre les deux systèmes de gouvernance a davantage fragilisé les efforts de stabilisation en Afghanistan en raison du fait que la population locale percevait souvent le gouvernement central comme une institution corrompue et illégitime, ce qui a renforcé la méfiance à son égard.

En dernier lieu, les sauveurs sont: « [...] the redeemer, the good angel who protects, vindicates, civilizes, restrains, and safeguards. The savior is the victim's bulwark against tyranny. The simple, yet complex promise of the savior is freedom: freedom from the tyrannies of the state, tradition, and culture » (Mutua, 2001, p.204). Dans cette perspective, les sauveurs sont souvent des acteurs occidentaux qui tentent de secourir les populations victimes d'oppressions sauvages. Cependant, par le biais de leur intervention, plusieurs acteurs internationaux, tels que l'ONU ainsi que plusieurs États occidentaux tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et les membres de l'Union européenne ont souvent mis en œuvre, dans divers contextes d'intervention, des programmes de développement fondés sur des principes néolibéraux. Cette approche a en effet, été critiquée par Partaw (2023) qui souligne que ceux-ci ont favorisé une approche basée sur un modèle néolibéral de stabilisation étatique : « The liberal peace is perceived to mean the dominant form of international peace-support intervention favoured by leading states as well as neoliberal organizations and financial institutions » (Partaw, 2023, p.5). Ces initiatives reposent généralement sur des logiques de marché, de gouvernance technique et de performance, sans nécessairement tenir compte des réalités socioculturelles locales et avec des priorités fixées par des acteurs occidentaux comme USAID et la Banque Mondiale avec des indicateurs relevant aussi d'une approche néolibérale (Dorronsoro, 2021 ; Michailof, 2008). Dans sa critique, Mutua (2001) soutient que ces approches sont enracinées dans une vision du monde propre à la pensée libérale occidentale, qui se définit comme universelle : « The savior is ultimately a set of culturally based norms and practices that inhere in liberal thought and philosophy » (Mutua, 2001, p.204). Dans une perspective de développement, Escobar (1995) va dans une approche similaire en mentionnant que cette approche se focalise sur une vision eurocentrée et technocratique : « Development was

and continues to be for the most part - a top-down, ethnocentric, and technocratic approach, which treated people and cultures as abstract concepts, statistical figures to be moved up and down in the charts of progress » (Escobar, 1995, p.44).

Dans ce cas de figure, en ce qui a trait aux interventions en Afghanistan entre 2001 et 2021, plusieurs auteurs ont mis de l'avant que la reconstruction de l'État afghan a effectivement été influencée par un ensemble d'organisations internationales, plus précisément les États-Unis, l'ONU et l'OTAN. Michaïlof (2008, 2022) et Dorronsoro (2021) énoncent que cette reconstruction s'est développée autour d'un modèle de gouvernance centralisé qui a fortement été soutenu par la communauté internationale à travers les Accords de Bonn²⁵. Le modèle de gouvernance privilégié fut inspiré des démocraties libérales, et cela au détriment des différentes formes de gouvernance traditionnelle déjà présente sur le territoire afghan. Dans cette optique, l'aide publique au développement (APD) s'est inscrite dans une logique de stabilisation par la modernisation afin de renforcer l'État afghan par l'instauration d'institutions standardisées, la privatisation du secteur économique et l'intégration aux différents marchés internationaux (Petrick, 2016). Toutefois, cette vision et les méthodes d'interventions mises de l'avant ont fortement été critiquées par plusieurs auteurs (Barfield, 2003 ; Baczko, 2022 ; Dorronsoro, 2021 ; Michaïlof, 2008 et Partaw, 2023) qui dénoncent en effet que les programmes d'APD qui ont été effectués au nom de la reconstruction de l'État afghan n'ont pas assez pris en considération le contexte socioculturel du pays ainsi que les différentes formes de gouvernance déjà en place sur le territoire au cours durant cette période. Dans cette perspective, les méthodes privilégiées dans le cadre des programmes de reconstructions de l'État afghan ont plutôt renforcé l'instabilité et la méfiance de la population à l'égard du gouvernement central et par ce fait les acteurs internationaux qui ont participé à sa mise en place :

In Afghanistan, the tension became more acute as the Taliban insurgency expanded, a reaction in part to the heavier international footprint within the state. This led to a search for more 'local' or 'Afghan-led' approaches to stabilization and a retreat from the grand ambitions of the statebuilding process which ultimately failed and left the central government with no sense of performative legitimacy in the eyes of the general population (Partaw, 2023, p.6).

Encore une fois, il est nécessaire de préciser que notre analyse ne vise pas à rejeter globalement l'ensemble des interventions entreprises par les acteurs occidentaux en Afghanistan.

²⁵ Les Accords de Bonn ont constitué le point de départ de la reconstruction politique de l'Afghanistan après la chute du régime taliban. Ces accords ont mené à la création d'un gouvernement intérimaire dirigé par Hamid Karzaï et soutenu par la communauté internationale. Ils ont aussi instauré une feuille de route vers la centralisation du pouvoir. Ce processus a cependant été critiqué pour avoir marginalisé les dynamiques locales et imposé un modèle institutionnel inspiré des démocraties libérales occidentales (Fields & Ahmed, 2011 ; Barakat, 2002).

Elle cherche plutôt à réfléchir sur la manière dont ces interventions ont été pensées, justifiées et représentées tout en les mettant en relation avec les dynamiques sociales, culturelles et politiques propres au contexte afghan. Par acteurs internationaux, nous faisons référence ici aux principaux États occidentaux impliqués dans la coalition (notamment les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne), les organisations multilatérales comme l'ONU, l'OTAN, la Banque Mondiale, ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales. Dans cette optique, notre démarche ne s'intéresse pas directement sur les interventions effectuées sur le terrain, mais plutôt à la manière dont leurs interventions ont été représentées, analysées ou justifiées dans les travaux académiques produits au sein d'institutions universitaires occidentales. Pour ce faire, le modèle SVS développé par Mutua (2001) nous permet d'établir les ancrages théoriques nécessaires afin d'être en mesure d'analyser ces représentations en misant sur les logiques narratives récurrentes qui en seront dégagées. Selon ce modèle, les différents discours qui portent sur les interventions internationales tendent à construire un écart entre un Occident porteur de normes universelles et un autre perçu comme vulnérable ou en crise. En ce sens, Mutua (2001) ne remet pas en question la légitimité des droits humains, mais critique les modalités de leur mise en œuvre lorsqu'elles s'inscrivent dans des logiques unidirectionnelles, sans qu'il y ait une réelle prise en compte des contextes historiques, sociaux et culturels des sociétés concernées. En somme, l'utilisation du modèle SVS de Mutua (2001) permet de situer les discours académiques sur l'Afghanistan dans un ensemble de représentations issues de la production de savoir occidentale.

2.1.4 Combinaison des concepts

Au sein de l'approche postcoloniale, la combinaison du concept de l'orientalisme de Saïd (1978) et du modèle SVS de Mutua (2001) soutenu de la critique du développement d'Escobar (1995) nous permet de construire une grille d'analyse critique détaillée des différentes représentations potentiellement présentes dans la littérature scientifique occidentale.

En effet, le modèle SVS de Mutua (2001) permet dans un premier temps de décortiquer les écrits dans lesquels des puissances occidentales sont définies comme des sauveurs devant des populations victimes de régimes sauvages, justifiant par ce fait un ensemble d'interventions que ce soit humanitaire ou militaire au nom des droits humains sur un territoire donné. Dans un deuxième temps, Saïd (1978) de son côté, effectue une démonstration plus historique et culturelle des discours en montrant que l'Orient dans un imaginaire occidental a été défini comme un endroit

irrationnel, autoritaire et statique, contrairement à l'Occident qui est représenté comme rationnel, développé et dynamique. Il écrit que : « l'orientalisme n'est pas un simple fantasme, mais une structure de pouvoir et de savoir » (Saïd, 2005, p.20) en dénonçant l'impact des représentations de l'Orient au sein de la littérature scientifique. En complément de l'orientalisme et du modèle SVS, Escobar (1995), dans sa critique des pratiques de développement, montre comment les discours sur le « sous-développement » ont eux aussi été produits depuis les institutions occidentales, contribuant à définir certaines sociétés comme « déficientes » ou « en retard ». Il soutient que : « The development discourse is part of a broader strategy of the Western political and economic world to manage and produce the Third World » (Escobar, 1995, p.9). Dans cette perspective, les logiques de développement et de gouvernance en Afghanistan s'inscrivent dans ce qu'il nomme un appareil de normalisation global, où les normes de modernité sont définies ailleurs, puis imposées localement. Ensemble, l'orientalisme, le modèle SVS en complémentarité avec l'analyse d'Escobar (1995), nous permet d'adopter une perspective transversale de la façon dont la littérature scientifique occidentale a pu influencer les interventions en aide publique au développement en Afghanistan.

2.2 Stratégie de recherche

Cette recherche adopte une stratégie reposant sur une étude de cas unique, soit l'Afghanistan entre 2001 et 2021, analysé à travers un corpus d'auteurs occidentaux. Comme le souligne Yin (2003), l'étude de cas constitue une stratégie pertinente pour examiner en profondeur un phénomène complexe dans son contexte réel. Dans le cadre de ce mémoire, le cas retenu est celui de l'Afghanistan entre 2001 et 2021. Dans la même perspective, Mongeau définit l'étude de cas comme étant caractérisée par : « un souci de rendre compte, selon plusieurs perspectives, de la complexité de la réalité d'une situation particulière qu'on veut mieux comprendre » (Mongeau, 2008, p. 85). Ce choix s'explique par le rôle central de ce pays dans les interventions internationales au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, lesquelles ont entraîné une mobilisation sans précédent d'aide publique au développement. Au cours de ces deux décennies mentionnées, l'Afghanistan a effectivement figuré parmi les plus grands receveurs d'aide avec de multiples acteurs présents en continu sur son territoire. Toutefois, à la suite du retrait des soldats américains, le gouvernement afghan a été renversé par les talibans, marquant la fin des programmes de reconstruction de l'État afghan par la communauté internationale. Dans cette

perspective, la période analysée représente donc l'ensemble de la période où l'Afghanistan a pu bénéficier d'un soutien marqué en aide au développement. Afin de bien répondre à la question de recherche, nous avons la possibilité d'opter entre une recherche de type qualitative ou d'une recherche de type quantitative. En effet, à la différence d'une recherche quantitative qui se concentre sur le traitement de données chiffrées, la recherche qualitative se concentre plutôt sur : « l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions » (Dumez, 2011, p.2). En raison de la nature et de la complexité de notre étude cas, nous avons opté pour une recherche qualitative, car elle nous permet de nous détacher de l'aspect descriptif de la recherche pour nous concentrer plutôt sur la compréhension de celle-ci sur une période donnée. Dans cette perspective, nous serons en mesure d'analyser des données telles que : « les paroles écrites ou dites, et le comportement observable des personnes » (Deslauriers, 1991, p.6). La recherche qualitative offre donc la possibilité de mettre en pratique des méthodes d'analyse qui s'adapteront mieux à l'analyse d'un phénomène social tel que celui que nous effectuerons sur le cas de l'Afghanistan. En effet, compte tenu du nombre d'auteurs ayant déjà analysé la question afghane à travers diverses perspectives, nous avons opté pour une recherche documentaire afin de mobiliser un ensemble de données pertinentes, déjà collectées et analysées par d'autres chercheurs. En effet, comme le souligne Hébert (2014), cette méthode nous permet d'examiner un corpus de littérature variée et d'analyser les différents points de vue proposés par ces auteurs. En d'autres termes, cette méthode nous offre la possibilité d'approfondir notre analyse critique en nous appuyant sur des données scientifiques déjà reconnues, ce qui nous permet d'économiser du temps et des ressources sur un sujet complexe comme celui de l'Afghanistan. En d'autres termes, une recherche documentaire est une recherche qui concentre principalement son approche par l'entremise de documents²⁶ selon deux objectifs principaux. Dans un premier temps, elle consiste à cibler les informations considérées comme pertinentes dans un ou plusieurs documents. Par la suite, le chercheur devra classer ces documents dans un ordre concis en vue d'une future analyse de ceux-ci. Ceux-ci devront être choisis en fonction du sujet de la recherche ainsi que de leur pertinence ce qui nous amène à l'échantillonnage (Hébert, 2014).

²⁶ Le choix de ces documents devra être effectué en lien avec ce qui est fréquemment cité dans les textes afin de les relier entre eux : « le titre du document ou des chapitres, le résumé, la table des matières, la préface, l'introduction, les références bibliographiques, les illustrations, les tableaux, etc » (Hébert, 2014, p.12).

2.2.1 Échantillon :

Afin de bien structurer notre analyse, nous avons choisi de centraliser notre recherche sur deux concepts préalablement définis au sein de notre cadre théorique. En effet, le modèle SVS de Mutua (2001) et le concept de l'Orientalisme développé par Saïd (1978) nous permettront d'illustrer les différentes dynamiques de pouvoir qui ont eu lieu au cours de cette période et d'examiner la perception des auteurs analysés à l'égard des acteurs impliqués au niveau de l'aide publique au développement qui a eu lieu en Afghanistan entre 2001 et 2021. Le modèle SVS nous offre dans un premier temps la capacité de développer une grille d'analyse structurée afin d'examiner la manière dont les auteurs catégorisent les différents acteurs impliqués dans les interventions sur le territoire afghan. Cette catégorisation repose sur les trois figures proposées par Mutua (2001) (sauvage, victime et sauveur) qui serviront de métaphore pour analyser les rôles attribués, les intentions perçues et les différentes dynamiques de pouvoir présent dans les documents analysés. Par l'application de cette méthode de catégorisation, nous serons en mesure de démystifier les différentes actions qui ont été portées sur le territoire par chacun des acteurs et comment elles ont été perçues et interprétées par les auteurs analysés. L'orientalisme, quant à lui, sera mobilisé afin d'approfondir la grille d'analyse préalablement développée par la catégorisation du modèle SVS. Dans cette mesure, l'orientalisme nous permettra de mettre en lumière les stéréotypes orientalistes qui ont façonné la perception de l'Afghanistan auprès des auteurs occidentaux analysés. En d'autres termes, la combinaison de ces deux approches nous permettra de répondre à notre question de recherche initiale à savoir si les auteurs occidentaux qui ont fait état de la situation sur les interventions internationales en aide publique au développement entre 2001 et 2021 ont contribué à la vision orientaliste de l'Afghanistan.

Nous avons misé sur une analyse par le biais d'un échantillonnage de 16 documents scientifiques issus principalement de chercheurs affiliés à des institutions d'enseignement supérieur situées en Europe et en Amérique du Nord qui ont fait état du contexte afghan dans des périodes données afin d'obtenir une saturation de données.

Liste des auteurs mobilisés

- Adelkhah, F. (2017). Guerre et (re) construction de l'État en Afghanistan : conflits de tradition ou conflits de développement ? *International Development Policy, Revue internationale de politique de développement* (8).
- Baczko, A. (2022). Les effets pervers de l'exportation du droit dans des guerres civiles. L'intervention militaire en Afghanistan (2001-2014). *Droit et société*, 110 (1), 131-149. <https://doi.org/10.3917/drs1.110.0131>
- Beaud, G., & Dagorn, R. E. (2023). Afghanistan Since 2001: US Geostrategic Ambitions, a Failed State, and the Return of the Taliban. In *The Post-American Middle East: How the World Changed Where the War on Terror Failed* (pp. 23–59). Cham: Springer International Publishing.
- Brown, F. Z. (2021). *Aiding Afghan Local Governance: What Went Wrong?*. Carnegie endowment for international peace.
- Brown, S., et Grävingholt, J. (2016). Security, development and the securitization of foreign aid. In *The securitization of foreign aid* (pp. 1–17). Springer.
- Donini, A. (2007). Local perceptions of assistance to Afghanistan. *International Peacekeeping*, 14(1), 158–172.
- Dorronsoro, G. (2021). *Le gouvernement transnational de l'Afghanistan : une si prévisible défaite*. KARTHALA Editions.
- Frumin, A. B., & Poortère, A. (2010). Les réformes de l'aide internationale américaine au banc d'essai: le cas afghan. *Politique américaine*, 17 (2), 95-108.
- Lockhart, C., & Ghani, A. (2008). *Fixing failed states: A framework for rebuilding a fractured world*. Oxford: Oxford University Press.
- Maley, W. (2006). *Rescuing Afghanistan*. UNSW Press.
- Michaïlof, S. (2008). L'échec de l'aide internationale en Afghanistan. *COMMENTAIRE*, 31 (122), 445-456.
- Michaïlof, S. (2022). *Afghanistan: autopsie d'un désastre 2001-2021, Quelles leçons pour le Sahel?*. Gallimard.
- Monshipouri, M. (2003). NGOs and peacebuilding in Afghanistan. *International Peacekeeping*, 10(1), 138–155.
- Murtazashvili, J. B. (2022). The collapse of Afghanistan. *Journal of Democracy*, 33(1), 40–54.

Petřík, J. (2016). Provincial reconstruction teams in Afghanistan: Securitizing aid through developmentalizing the military. In *The securitization of foreign aid* (pp. 163–187). Springer.

Racine, J.-L. (2021). Par la grâce d’Allah - Les talibans face au pouvoir. *Politique étrangère, Hiver* (4), 203-217. <https://doi.org/10.3917/pe.214.0203>

Le corpus mobilisé dans cette recherche repose sur un ensemble d’ouvrages et d’articles scientifiques centrés sur les programmes d’aide publique au développement (APD) en Afghanistan, complété par un ensemble de rapports institutionnels produits par des organisations internationales, des agences gouvernementales et des organisations non gouvernementales (SIGAR, ONU, OTAN, Banque Mondiale, OCDE, Amnesty International, Etc.) Ces documents ont permis de croiser différents discours opérationnels et critiques afin d’éclairer les dynamiques mettant en relation les divers programmes d’aide publique au développement mis en place entre 2001 et 2021. Les auteurs choisis ont directement traité de différents enjeux en matière d’APD dans le contexte afghan, à différentes périodes données et leurs approches théoriques et méthodologiques offrent des perspectives différenciées parfois complémentaires et même parfois contradictoires ce qui nous permet d’effectuer une analyse critique et nuancée. Ce corpus a été enrichi et confronté à plus de vingt rapports institutionnels, dont les rapports trimestriels du SIGAR, les analyses de l’ONU sur la gouvernance et les droits humains, les bilans d’opérations de l’OTAN, les évaluations des programmes de la Banque Mondiale, ainsi que les rapports thématiques de l’OCDE, de l’Amnesty International et de Human Rights Watch. Ces documents ont permis de documenter, valider ou au contraire nuancer les hypothèses développées par les auteurs scientifiques. Leur diversité permet également de faire dialoguer des sources aux statuts épistémologiques distincts, et ainsi d’interroger la construction des récits dominants sur la reconstruction de l’Afghanistan.

Certes, notre échantillon est modeste mais nous avons opté pour des analyses approfondies portant sur la quasi-totalité des enjeux en Afghanistan. Le choix d’auteurs affiliés à des institutions d’enseignement supérieur en Europe et en Amérique du Nord s’explique par notre volonté de mettre en lumière les perceptions occidentales de l’Afghanistan en matière d’aide publique au développement menée sur ce territoire. De plus, ce choix de se focaliser sur ces auteurs nous offre la possibilité de mieux répondre à notre question de recherche compte tenu du fait que le concept de l’orientalisme définit par Saïd (2005) mise sur la représentation de l’Orient par l’Occident et

par ce fait, les auteurs occidentaux. Dans cette perspective, la sélection des documents et des auteurs a été effectuée en fonction de leur pertinence par rapport à notre objectif de recherche, tout en veillant à explorer l'ensemble des possibilités de façon aussi objective que possible (Bardin, 2013).

2.2.2 Technique d'analyse de données

En ce qui a trait à la technique d'analyse de données, notre recherche se concentre principalement sur une analyse de contenu thématique selon la définition de Bardin (2013). Ce type d'analyse est adapté à notre stratégie d'étude de cas, puisqu'il permet d'examiner la manière dont l'Afghanistan a été représenté dans la littérature scientifique occidentale portant sur l'aide publique au développement entre 2001 et 2021. L'analyse thématique offre ainsi la possibilité d'identifier les thèmes récurrents dans le corpus et de les confronter aux catégories issues du modèle Sauvage-Victime-Sauveur (Mutua, 2001) et de l'orientalisme (Saïd, 1978). Cette méthode nous offre la possibilité d'interpréter des éléments à partir d'un corpus préalablement sélectionné pour ainsi être mesure de faire ressortir l'ensemble des éléments pertinents de ceux-ci. Pour ce faire, nous avons privilégié une démarche déductive dans laquelle les catégories d'analyse ont été prédéfinies en fonction du cadre théorique que nous avons choisi de mobiliser. L'adoption d'une telle démarche se justifie par l'objectif de ce mémoire, car il s'agit moins de laisser émerger librement de nouveaux thèmes que de vérifier si les représentations de l'Afghanistan dans la littérature scientifique occidentale s'inscrivent, ou non, dans des catégories théoriques. Il est question du modèle SVS élaboré par Mutua (2001) ainsi que la théorie de l'orientalisme développée par Saïd (1978). En effet, le modèle SVS nous permet de mettre en lumière la représentation et la définition des différents acteurs impliqués au niveau de l'APD en Afghanistan entre 2001 et 2021. Le concept de l'orientalisme, de son côté, nous offre la possibilité de faire ressortir les différents stéréotypes en ce qui a trait à la manière dont l'Afghanistan a été perçu et représenté au sein de la littérature.

En ce sens, le corpus choisi est constitué d'un ensemble de publications scientifiques qui ont été publiées entre 2001 et 2025. Ces auteurs proviennent tous d'institutions académiques situées en Occident, plus précisément en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest et en Australie. Les documents analysés incluent des articles scientifiques, des chapitres d'ouvrages collectifs et

des rapports de recherche. La sélection s'est faite en fonction de leur pertinence ainsi que de leur utilité au sein de notre analyse. L'analyse porte principalement sur les termes utilisés pour qualifier l'Afghanistan et sa population, les stéréotypes associés aux talibans, aux différents acteurs afghans ainsi que l'ensemble des perceptions qui ont pu influencer la justification des différentes interventions qui ont eu lieu en Afghanistan au cours de la période à l'étude. Ces éléments vont avoir préalablement été interprétés à l'aide d'une grille d'analyse structurée autour des trois catégories du modèle SVS et ensuite analysée à travers le concept de l'orientalisme. Ces éléments nous permettront d'évaluer dans quelle mesure ces auteurs participent ou non à une image orientaliste de l'Afghanistan et par ce fait à une légitimation implicite de certaines formes d'intervention.

2.2.3 Conclusion

Dans le cadre de ce chapitre, nous avons choisi de mettre de l'avant une approche postcoloniale qui se concentre principalement sur l'héritage culturel laissé suivant la période de colonisation. Bien que l'Afghanistan n'ait jamais été officiellement colonisé, nous croyons que les multiples incursions à caractère colonial qui ont eu lieu sur son territoire ont eu des impacts significatifs sur son développement. En mobilisant une posture postcoloniale, nous souhaitons comprendre comment une partie de la littérature scientifique produite dans des contextes académiques situés principalement en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest et en Australie ont pu, consciemment ou non, contribuer à la projection d'une vision orientalisée de l'Afghanistan dans le cadre de l'APD déployée sur ce territoire entre 2001 et 2021. Dans cette optique, nous avons privilégié une définition du développement mise de l'avant par della Faille (2008) qui met en lumière le rôle et l'influence que peuvent avoir différents acteurs extérieurs à travers l'imposition de normes sur différentes populations. Cette vision rejoint aussi celle d'Escobar (1995) selon laquelle les interventions qui ont eu lieu au nom du développement produisent des discours et des pratiques qui définissent les pays « en développement » à travers une image construite selon les standards occidentaux. Afin de faciliter notre analyse, nous avons mobilisé deux outils théoriques complémentaires. Le modèle SVS de Mutua (2001) nous offre la possibilité de catégoriser les rôles des différents acteurs présents sur territoire afghan au cours de la période à l'étude tandis que le concept de l'orientalisme développé par Saïd (1978) permet de mettre en lumière les différents stéréotypes, la perception occidentale sur l'Afghanistan et l'influence de

celle-ci sur l'aide publique au développement qui a eu lieu entre 2001 et 2021. D'un point de vue méthodologique, notre recherche est une analyse de contenu thématique dont les textes proviennent d'institutions universitaires situées dans des pays occidentaux ayant joué un rôle de près ou de loin au niveau des interventions internationales en Afghanistan au cours de la période à l'étude. Par l'entremise de la grille d'analyse basée sur le modèle SVS de Mutua (2001) et l'intégration du concept de l'orientalisme de Saïd (1978), nous sommes en mesure d'analyser la manière dont l'Afghanistan et sa population ont pu y être représentés.

Chapitre 3 : L'Afghanistan à travers le modèle SVS

Ce chapitre se concentre sur l'analyse de la position des différents auteurs qui ont fait état de la situation au niveau de l'aide publique au développement qui a été déployée en Afghanistan entre l'arrivée des troupes de l'OTAN en 2001 jusqu'au départ de ceux-ci en 2021. Afin de mieux comprendre la position et la perspective de chacun des auteurs en lien avec notre sujet d'analyse, nous mobiliserons le modèle SVS développé par Mutua (2001) et préalablement défini au sein du chapitre précédent. L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre comment l'aide internationale déployée en Afghanistan au cours de la période 2001-2021 a été étudiée dans les travaux de 16 auteurs et d'un rapport institutionnel américain²⁷. En ce sens, nous cherchons à comparer la position des auteurs afin d'explorer les différentes perspectives de ceux-ci vis-à-vis l'aide publique au développement en Afghanistan entre 2001 et 2021. Cette analyse vise aussi à identifier les divergences ou les convergences d'opinion des auteurs à l'égard de l'action internationale effectuée sur le territoire afghan tout en tenant en compte des spécificités qui sont propres au contexte des différentes interventions. Il est nécessaire de souligner que cette étude se concentre exclusivement sur les interventions en aide publique au développement. Elle n'inclut donc pas les actions strictement militaires ou les opérations de combat menées sur le territoire afghan. Cette précision permet d'éviter toute confusion quant à l'objet d'analyse, qui porte spécifiquement sur les discours relatifs aux initiatives de développement mises en œuvre par des acteurs civils ou multilatéraux, et non sur les stratégies militaires. Afin de structurer cette analyse, nous catégoriserons la position des auteurs en fonction des trois aspects du modèle SVS de Mutua (2001) en cadrant selon les catégories de : sauvages, victimes et sauveurs. Cette catégorisation sera suivie de l'analyse de l'implication des différents acteurs présents sur le territoire afghan entre 2001 et 2021 tels que les agences de l'ONU, l'OTAN, les ONG, les autorités afghanes, les talibans, les seigneurs de guerre, ainsi que des groupes civils comme les femmes et les minorités ethniques. L'objectif est de mieux comprendre comment ces acteurs ont été représentés et définis dans les documents analysés, et de quelle manière leurs rôles ont été associés aux catégories du modèle SVS de Mutua (2001). Ce cadre, nous permettra donc d'identifier et de faire ressortir les éléments

²⁷ Ces auteurs ont été choisis en raison de leur influence au niveau des travaux académiques portant sur l'Afghanistan et par leur présence dans des publications ainsi que par leur appartenance à des institutions d'enseignement supérieur situées principalement en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest ou en Australie.

pertinents liés à l'étude des interventions occidentales en Afghanistan. Ces éléments seront repris et approfondis dans le chapitre suivant consacré sur l'analyse de la posture orientaliste des auteurs s'il y a lieu.

3.1 Sauvages

Selon Mutua (2001), la catégorie du sauvage renvoie à un ensemble d'acteurs différents tel que des individus, des groupes ou même des États perçus comme dangereux à l'égard de la communauté internationale. Il précise que ces sauvages ne sont pas uniquement ceux qui commettent des atrocités, mais dans une perspective plus large, ils représentent ceux qui outrepassent les normes dites universelles telles que les droits humains, la démocratie libérale, l'égalité des sexes ou l'économie de marché (Mutua, 2001). Il est important de mentionner que l'image attribuée aux acteurs sauvages ne se focalise pas seulement sur des actes de violence, mais peut aussi représenter l'ensemble des acteurs considéré comme incompatible avec l'ordre mondial dominant²⁸. En ce sens, Mutua (2001) énonce que les normes dites universelles ne sont pas neutres, car elles sont historiquement et culturellement ancrées dans une idéologie libérale occidentale : « The savior is ultimately a set of culturally based norms and practices that inhere in liberal thought and philosophy » (Mutua, 2001, p. 204). Pour ce faire, des acteurs comme les talibans, certains groupes tribaux et même certaines structures de gouvernance considérées comme marginales peuvent être catégorisés comme sauvages.

²⁸ Par ordre mondial dominant, nous faisons référence à l'ensemble des structures politiques, économiques et institutionnelles internationales qui ont été développées suivant la Seconde Guerre mondiale et renforcées après la Guerre froide. Cette structure fait la promotion du capitalisme, de la démocratie et des droits humains comme normes universelles et est principalement représentée par des organisations telles que l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI et l'OTAN (Chandler, 2014 ; Cox, 1981).

3.1.1 Les talibans

Dans le cadre de notre recherche, tous les auteurs analysés (Adelkhah, 2017; Baczko, 2022 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Brown, 2021; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Frumin, 2010 ; Ghani et Lockhart, 2008; Maley, 2006 ; Michailof, 2008 ; Michailof, 2022 ; Monshipouri, 2003 ; Murtazashvili, 2022 ; Petrick, 2016 ; Racine, 2021) s'accordent pour reconnaître les talibans comme les acteurs prédominants au sein de la catégorisation de sauvage. En effet, ces auteurs illustrent le fait que les talibans ont exercé plusieurs formes d'oppressions à l'égard de la population afghane par le biais d'une interprétation très conservatrice de la charia ainsi que par la mise sur pied de restrictions sévères imposées auprès des femmes et de toute personne ne désirant



Figure 6 (Huylebroek, 2021)

pas adhérer à leur vision. En effet, tel que le mentionne Baczko (2022) les talibans ont imposé leur propre système de justice souvent arbitraire et non aligné avec les systèmes judiciaires émis par la communauté internationale. Cette méthode de justice arbitraire était sévère et à l'encontre des droits humains, ce qui pouvait mener à des punitions corporelles et même à des exécutions publiques afin de servir d'exemple. D'une part, pour plusieurs auteurs (Brown, 2021 ; Ghani et Lockhart 2008 ; Michailof 2022 et Racine 2022), les talibans représentent un groupe archaïque qui privilégie des modèles religieux et tribaux à défaut de se conformer aux structures de gouvernance moderne libérale. D'autre part, il est important de mentionner que plusieurs auteurs (Adelkhah, 2017 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Brown, 2021 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Michailof, 2022 ; Racine, 2022) soulignent que le régime taliban s'est bâti autour d'une interprétation fondamentaliste de l'islam qui rejette plusieurs principes issus des normes universelles internationales tels que

l'égalité des sexes et la reconnaissance des droits des minorités ethnoreligieuses, telles que les Hazaras. En d'autres termes, il s'agit d'un rejet de la modernité (Adelkhah, 2017 ; Brown, 202 ; Ghani et Lockhart 2008 et Michailof, 2022). Ainsi, comme le mentionnent deux auteurs:

The rollback of girls' right to education, as well as of women's access to professions, in legal and media sectors for instance, have become blatant symbols of the Taliban's failure to uphold previous arrangements in the face of an Afghan society which hardly tolerates the loss of rights gained between 2001 and 2021 (Beaud et Dagorn, 2023, p.74).

En ce sens, dès leur prise du pouvoir en 1996, les talibans interdirent l'accès aux filles à l'éducation et firent fermer de nombreuses écoles sur le territoire. De plus, les femmes n'avaient pas accès aux espaces publics et ne pouvaient plus travailler (Beaud et Dagorn, 2023). Comme le souligne Maley (2006, p.199), « The Taliban era represented a very serious setback, but a strong case can be made that without the re-involvement of women, health and educational services will remain seriously stunted. ».

Selon les ouvrages de Brown (2021) et de Dorronsoro (2021), suivant l'arrivée des troupes de l'OTAN et le début des programmes d'aide publique au développement sur le territoire afghan, les talibans ont continuellement saboté les efforts de modernisations de l'Afghanistan en détruisant les infrastructures d'éducation construite par la communauté internationale. Des secteurs tels que Helmand et Kandahar ont subi plusieurs attaques entre 2001 et 2021, ce qui a eu un effet dissuasif pour les familles qui craignaient pour leur sécurité si elles participaient aux initiatives des organisations internationales présentes sur le terrain. Parmi celles-ci, plusieurs agences des Nations unies, telles que le PNUD, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), et ONU Femmes, ont tenté de mettre en œuvre différents programmes que ce soit éducatifs, sanitaires ou directement en soutien auprès des femmes. De nombreuses ONG telles que Médecins Sans Frontières (MSF), CARE International et Save the Children ont également vu leurs activités entravées en raison des enjeux de sécurité, ce qui a limité leur capacité à intervenir dans les zones rurales les plus touchées. Dans cette perspective, ces attaques répétées contre le système éducatif ont fragilisé la relation de confiance de la population à l'égard des initiatives de la communauté internationale, mais elles ont aussi grandement accentué les inégalités dans les zones rurales, où l'influence des talibans y était beaucoup plus présente. Pour Beaud et Dagorn (2023), ce rejet des infrastructures et des systèmes d'éducation établis sur le territoire afghan a fortement compromis le développement de la population. Murtazashvili (2022), en complément avec Beaud et Dagorn

(2023), explique même qu'une génération entière de la population afghane n'ont pas pu avoir accès à l'éducation en raison des attaques des talibans et que cette situation a grandement contribué à l'augmentation de la pauvreté en raison d'une forte baisse du taux d'alphabétisation²⁹.

En somme l'ensemble des auteurs (Adelkhah, 2017; Baczko, 2022 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Brown, 2021; Dorronsoro, 2021 ; Frumin, 2010 ; Ghani et Lockhart, 2008; Maley, 2006 ; Michailof, 2008 ; Michailof, 2022 ; Monshipouri, 2003 ; Murtazashvili, 2022 ; Petrick, 2016 et Racine, 2021) s'accordent pour dire que les talibans incarnent l'exemple le plus proche de la catégorie du sauvage telle que conceptualisée par Mutua (2001). Leur stratégie de gouvernance repose sur la destruction systématique des objectifs de plusieurs programmes d'aide publique au développement tout en imposant leur autorité en limitant le droit des femmes dans toutes les sphères publiques telle que l'éducation, le travail et même la vie sociale. En effet, les talibans ont saboté les efforts de développement tout en faisant assoir leur autorité par le biais de la répression du droit des femmes dans toutes les sphères publiques (éducation, professionnelle, sociale). Certains auteurs (Beaud et Dagorn, 2023 ; Brown, 2021 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Maley, 2006 ; Monshipouri, 2003 ; Murtazashvili, 2022) énoncent que cette situation a accentué les inégalités et la pauvreté au sein de la population afghane tout en favorisant un élan de méfiance à l'égard de la communauté internationale. En ce sens, pour plusieurs des auteurs évoqués plus haut dans le texte, les talibans seraient en fait l'une des principales raisons de l'échec de l'intervention de la communauté internationale sur le territoire.

3.1.2 Les seigneurs de guerre et les élites locales

Certes, les talibans ont bien incarné la catégorie de sauvage selon le modèle SVS de Mutua (2001). Cependant, cette catégorisation a été aussi mobilisée pour désigner d'autres acteurs qui, bien que distincts des talibans, ont agi en contradiction avec les normes universelles visant à améliorer les conditions de vie de la population afghane.

²⁹Il est important de prendre en considération que l'auteur fait référence aux populations en milieux ruraux, car en effet, en 2001 et 2021, la population afghane a connu une nette diminution de la population analphabète sur son territoire.

Selon les auteurs analysés, il y a les seigneurs de guerre³⁰ et les élites locales présentes au cours de cette période qui peuvent correspondre à la catégorisation de sauvage. En effet, les seigneurs de guerre et les élites locales ont grandement nui au développement de l'Afghanistan en plus de renforcer les inégalités sur le territoire. Selon Maley (2006, p.189) « Warlords exploited the vacuum of authority in Afghanistan, diverting aid resources for personal gain while reinforcing their own power structures, which severely undermined state-building efforts ». En effet, ces pratiques de détournement et d'accaparement des ressources ont affaibli la légitimité des institutions. Selon Ghani et Lockhart (2008, p.57) « The mismanagement and corruption of local elites have hollowed out public institutions and allowed resources intended for development to be captured by a small minority, perpetuating inequality and stalling progress. » En ce sens, ces groupes ont agi en contradiction avec les efforts de développement en plus de consolider des dynamiques de pouvoir inégalitaire sur le territoire afghan.

Comme le rappelle Maley (2006), le gouvernement afghan s'est rapidement effondré à la suite du retrait des troupes soviétiques en 1989. En l'absence d'un État central, les différents seigneurs de guerre ont profité de cette période d'instabilité pour s'identifier à titre de figure d'autorité au sein des différentes régions occupées par ceux-ci. Plusieurs auteurs, dont Beaud et Dagorn (2023), Brown (2021), Frumin (2010), Ghani et Lockhart (2008), Michailof (2008), Michailof (2022) et Racine (2021) estiment que les seigneurs de guerre ont tenté de garder une certaine autorité en plus de maintenir des pratiques violentes à l'égard de la population. Ces auteurs soulignent que plusieurs seigneurs de guerre ont également manipulé les institutions internationales tels que l'ONU et l'OTAN afin de consolider leurs intérêts personnels au détriment des besoins de la population. À cet égard, un auteur affirme que :

En Afghanistan, les chefs de guerre ont profité de l'effondrement des structures étatiques pour détourner l'aide internationale et renforcer leur domination locale. Ce comportement a profondément affaibli les institutions publiques, tout en alimentant la méfiance des populations envers l'État (Michailof, 2008, p.447).

Ainsi, les seigneurs de guerre et certaines élites locales ont entravé les efforts de reconstruction et ont détérioré la qualité de vie des populations afghanes. Dans cette perspective, en s'appuyant sur le cadre théorique du modèle SVS proposé par Mutua (2001), les seigneurs de

³⁰ Par définition, les seigneurs de guerre dépassent la logique tribale en exerçant un pouvoir régional grâce à une armée privée et des structures protoétatiques à la différence des tribus qui sont en fait des entités sociales traditionnelles basées sur des liens familiaux et un mode de gouvernance coutumière limité sur un territoire donné (Roy, 2004).

guerre et les élites locales peuvent être perçus comme des acteurs incarnant la définition de sauvages, au même titre que les talibans, dans la mesure où ils sont représentés comme des obstacles au progrès et aux normes universelles.

3.1.3 Contextualisation et nuance sur la notion de sauvage

Bien que les talibans, les seigneurs de guerre et les élites locales aient été catégorisés comme des sauvages selon les modèles SVS de Mutua (2001), plusieurs auteurs (Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2022 ; Brown, 2021 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 et Ghani et Lockhart, 2008) vont apporter des nuances. En effet, Donini (2007) affirme que les talibans ne sont pas simplement des groupes autoritaires et sanguinaires. Selon eux, les talibans percevaient surtout l'aide internationale comme une forme d'ingérence imposée par des puissances étrangères. Ce rejet de l'aide publique au développement par ce groupe s'inscrit dans une certaine continuité historique et présente une logique similaire à l'opposition des moudjahidines lors de l'occupation soviétique entre 1979 et 1989. Comme le mentionne Donini (2007): « From the Taliban perspective, it became clear that the aid community had taken sides and therefore attacks against aid workers were fair game » (Donini, 2007, p.163). De son côté, Baczko (2022) rappelle que le système de justice du gouvernement afghan central était beaucoup moins accessible au sein des milieux ruraux. Malgré la brutalité de ceux-ci, la population se retournait davantage vers les talibans ou les seigneurs de guerre ce qui leur donnait une plus grande autorité dans des secteurs clés tels que Kandahar. Dans cette même perspective, Ghani et Lockhart (2008) ainsi que Brown (2021) démontrent que les talibans ont été en mesure de tirer avantage des échecs liés aux différentes interventions de la communauté internationale en matière d'APD pour se positionner à titre de défenseur des traditions afghanes. De plus, le manque de prise en considération des réalités historiques et tribales de l'Afghanistan aurait accentué l'élan de méfiance de la population afghane à l'égard de ces interventions de la communauté internationale. (Brown, 2021 et Ghani et lockhart, 2008) En bref, sans défendre l'ensemble des gestes commis par les talibans, Adelkhah (2017) et Donini (2007) insistent sur la nécessité de mettre les actions des talibans dans leur contexte historique et culturel afin de mieux comprendre leur position. Donini (2007) affirme que le principal échec de l'aide publique au développement en Afghanistan proviendrait du manque de compréhension de la population. Selon lui « Aid programs lacked an understanding of Afghan historical and cultural dynamics, which undermined their effectiveness » (Donini, 2007, p. 166).

Du point de vue des seigneurs de guerre et des élites locales, Brown (2021), Dorronsoro (2021) et Adelkhah (2017) démontrent que bien que ces groupes aient été impliqués dans plusieurs types de détournements de fonds et de pratiques de corruption à l'égard de l'APD, ils ont été en mesure de maintenir une forme de gouvernance traditionnelle adaptée aux dynamiques tribales. Ils ont en effet davantage été présents dans des provinces telles que le Nangarhar, le Helmand, le Kunduz, ou encore le Badakhshan en raison de la faible présence de l'État central dans ces régions. Il est important de mentionner que des structures locales (chefs de tribus, conseils d'anciens, milices locales) ont souvent suppléé aux institutions officielles ce qui assurait une certaine forme de stabilité tout en consolidant leur propre autorité sur le territoire. Par exemple, Dorronsoro (2021) note que les seigneurs de guerre ou les élites locales ont souvent agi à titre d'intermédiaires entre les populations locales et les forces internationales telles que l'OTAN, mais aussi l'ONU, les États-Unis, et d'autres bailleurs de fonds. L'ONU, via des agences comme le PNUD ou la MANUA, avait pour mission de soutenir les droits humains et l'aide humanitaire. Les États-Unis, par l'intermédiaire de l'USAID et du Département de la Défense, finançaient des projets de reconstruction et de sécurité dans une optique de stabilisation de l'État afghan. Ces groupes locaux ont donc joué un rôle de médiation entre ces différents acteurs internationaux et les communautés rurales toutefois en tirant profit de leur posture afin de renforcer leur pouvoir sur territoire. Du côté de Donini (2007), sa critique repose sur le fait que la communauté internationale a outrepassé les structures de gouvernance locales existantes, jugées obsolètes, afin de privilégier une structure de gouvernance à l'image du modèle libéral. Ces actions ont donné lieu à une augmentation des tensions avec la population afghane, dont les talibans. Ghani et Lockhart (2008) dénoncent aussi les détournements des ressources dédiées à l'aide publique au développement par les seigneurs de guerre. Toutefois, ils attribuent aussi la responsabilité aux acteurs internationaux qui ont permis ces pratiques. Selon les auteurs « The mismanagement and fragmentation of international aid empowered local elites, allowing them to manipulate resources to sustain patronage networks » (Ghani et Lockhart, 2008, p.57). En somme, malgré les enjeux mentionnés auparavant, les seigneurs de guerre et les élites locales ont su maintenir une forme de gouvernance adaptée au besoin de la population tout en facilitant la relation entre la population locale et les organisations internationales dans les milieux ruraux. Par exemple, dans la province du Nangarhar, certains groupes ont établi des mécanismes de médiation tribale ce qui a permis de gérer les différents enjeux sur le territoire tout en coordonnant avec des acteurs internationaux tels que l'USAID ou

la MANUA dans l'élaboration de programme d'aide publique au développement dans leur milieu (Michaïlof, 2022 ; SIGAR, 2021). Selon Dorronsoro (2021), près de 70 % de l'aide octroyée dans certaines zones rurales ont transité par ces figures d'autorité locale en agissant comme intermédiaires entre les bailleurs de fonds et les communautés locales entre 2001 et 2021. Dans cette perspective, les seigneurs de guerre et les élites locales ou souvent comblées le vide institutionnel dans des régions périphériques comme le Badakhshan, le Helmand ou le Kunar.

3.2 Victimes

Au sein du modèle SVS développé par Mutua (2001), la notion de victime fait référence à la fois à un individu ou une population privée de leur autonomie en raison de l'oppression de la part d'acteurs catégorisés comme sauvage. Selon l'auteur « The victim figure is a powerless, helpless innocent whose naturalist attributes have been negated by the primitive and offensive actions of the state or the cultural foundation of the state » (Mutua, 2001, p.203). Ces individus ou populations sont dépeints comme des groupes vulnérables devant les actions menées par les groupes sauvages. Pour ce faire, les individus considérés comme des victimes ont besoin de soutien



Figure 7 (Qadri, 2021)

de la part d'acteurs extérieurs pour rétablir leurs droits. Comme le souligne Mutua (2001), les textes mettent surtout de l'avant les atrocités vécues par les victimes afin de légitimer des interventions qui viendraient rétablir l'ordre et la justice sur un territoire donné par le biais des sauveurs. Dans cette perspective, l'image de la victime cherche à établir un consensus international afin que ceux-ci puissent venir libérer ces populations de l'oppression.

Pour le cas de l'Afghanistan, l'image de la victime a été amplement mobilisée afin de légitimer l'intervention d'acteurs internationaux sur le territoire afghan entre 2001 et 2021. En effet, comme le décrit Maley (2006) et soutenu par Adelkhah (2017), Beaud et Dagorn (2023), Brown (2021), Donini (2007), Dorronssoro (2021), Michaïlof (2008), Monshipouri (2003), Murtazashvili (2022), Petrick (2016) et Racine (2021), les différents textes de ces auteurs ont présenté la population afghane, principalement les femmes et les enfants, comme les principales victimes des talibans et des seigneurs de guerre. Auprès des textes analysés, il est possible de constater que ces récits ont contribué à façonner une certaine justification morale à l'égard des interventions en aide publique au développement sur le territoire. Bien que les auteurs étudiés n'évoquent pas explicitement cette instrumentalisation, l'analyse de leurs écrits met en évidence une récurrence dans la mise en avant des atrocités vécues par la population afghane, ce qui correspond à la logique de victimisation définie par Mutua (2001).

3.2.1 La population afghane

Bien que les auteurs analysés tels que Brown (2021), Michaïlof (2008, 2022), Beaud et Dagorn (2023) ou Maley (2006) ne décrivent pas directement la population afghane comme des victimes, il est possible de constater que ces auteurs mettent de manière récurrente les conséquences humaines et sociales des conflits et des enjeux d'instabilité en Afghanistan. C'est à partir de cette récurrence et dans la manière de montrer les atrocités portées à l'égard de la population afghane que peut émerger une lecture critique inspirée du modèle SVS de Mutua (2001), dans lequel la victime joue un rôle important dans la légitimation des interventions internationales en Afghanistan.

Les milieux ruraux afghans apparaissent dans les textes analysés comme des régions plutôt vulnérables en raison de l'exposition aux violences des conflits sur le territoire. En effet, selon Michaïlof (2008), les provinces de Helmand et de Kandahar, où les talibans étaient plus présents, ont subi de multiples attaques à l'encontre des infrastructures dédiées à l'éducation ainsi qu'aux services sanitaires ce qui a engendré une marginalisation des programmes d'aide publique au développement dans ces régions. De plus, comme le mentionne Murtazashvili (2022) l'absence prolongée d'un État central a obligé plusieurs communautés à se diriger vers des formes alternatives de gouvernance telles que des chefs de tribus ou des seigneurs de guerre qui, bien qu'ancrés dans les réalités locales, n'incarnaient pas nécessairement une gouvernance inclusive ou

équitable pour la population. Comme dénoncé par Ghani et Lockhart (2008), ces mêmes seigneurs de guerre ont profité de cette faiblesse de l'État central pour détourner des fonds en aide publique au développement pour leur propre intérêt au détriment de la population locale. Les zones plus urbaines de l'Afghanistan, dont Kaboul, ont été en mesure de mieux se développer, en raison de la concentration des programmes d'aide publique au développement sur ce territoire en plus d'une meilleure sécurité de la part des différentes forces armées internationales tel que l'OTAN (Maley, 2006 ; Brown, 2021 et Beaud et Dagorn, 2023). Cependant, cette disparité entre les milieux ruraux et urbains a augmenté les inégalités entre ceux-ci et renforcé le mécontentement des populations locales résultant à une vision de plus en plus négative de l'aide publique au développement sur le territoire afghan (Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2022 et Racine, 2021).

3.2.2 Les femmes, les enfants et les minorités ethniques

Au sein du conflit, les femmes afghanes ont été présentées comme étant les personnes les plus vulnérables du conflit en raison de la vision oppressive des talibans à l'égard de ceux-ci. Donini, 2007, Maley (2006) et Beaud et Dagorn (2023) rappellent que sous le régime taliban (1996-2001), les femmes ont été privées de toute forme d'éducation, de travail et même aux différents espaces publics. D'après un rapport publié par Human Rights Watch (HRW) en 2001, près de 90 % des femmes étaient privées d'accès à l'éducation et à l'emploi entre 1996 et 2001 (HRW, 2001). Bien que cette situation se soit dissipée dans les zones urbaines suivant l'arrivée des troupes de l'OTAN en 2001, les femmes ont tout de même continué d'être marginalisées dans



Figure 8 (Dupont, 2004)

les zones rurales de 2001 à 2021 malgré les interventions en aide publique au développement sur ces territoires. Les filles qui cherchaient à fréquenter l'école, ou simplement à se déplacer librement, étaient fréquemment prises pour cible par les talibans (Michaïlof, 2008 et Racine, 2021). En effet, selon la commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, seulement en 2018, plusieurs milliers de cas d'agressions (des coups, des homicides et des attaques à l'acide) auprès des femmes ont eu lieu sur l'ensemble du territoire afghan (Amnesty International, 2018). Ces restrictions et la peur des représailles ont renforcé la dépendance des femmes face à l'aide publique au développement en plus de restreindre leur opportunité d'atteindre une meilleure qualité de vie (Beaud et Dagorn, 2023). En 2021, le taux d'alphabétisation chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans en Afghanistan était d'environ 56 % avec des écarts marqués entre les sexes. Les jeunes femmes affichaient des taux d'alphabétisation beaucoup plus faibles que les jeunes hommes. (UNESCO, 2021) Toutefois, dans une perspective plus critique, Adelkhah (2017) et Monshipouri (2003) dénoncent que les femmes ont cependant été instrumentalisées dans plusieurs ouvrages afin de justifier les interventions militaires et en matière d'aide publique au développement sur le territoire afghan. Malgré ces interventions, les conditions de vie des femmes sont restées similaires dans les milieux ruraux en plus d'augmenter leurs dépendances à l'égard des seigneurs de guerre dans les milieux locaux qu'auparavant.

Au même titre que les femmes, plusieurs auteurs (Baczko, 2022 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Brown, 2021 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Michaïlof, 2008) estiment que les enfants ont également été parmi les plus touchés par les conséquences liées aux conflits armés et face aux enjeux d'instabilité présents sur le territoire afghan. Ces effets incluent notamment l'exclusion scolaire, les traumatismes psychologiques, ainsi que la vulnérabilité accrue face à la pauvreté et aux violences. Michaïlof (2008), Dorronsoro (2021), Beaud et Dagorn (2023) dénoncent que le manque d'accès à l'éducation a accentué le niveau d'analphabétisme ce qui a nui au progrès socio-économique de l'ensemble de l'État afghan en raison du manque de spécialisation de la part de ceux-ci rendu à l'âge adulte. En effet, selon le rapport de l'UNICEF, près de la moitié des enfants afghans n'avait toujours pas accès à une éducation adéquate en 2018. Dans les milieux ruraux, ce chiffre pouvait atteindre les 85 % et cela comprenait une majorité de jeunes filles (UNICEF, 2018). Selon Dorronsoro (2021), plusieurs enfants afghans ont été forcés de s'engager malgré eux dans les rangs des talibans afin de participer aux différents combats à l'encontre des forces internationales

présentes sur le territoire afghan entre 2001 et 2021. Utilisés comme combattants ou guetteurs, ils sont rapidement devenus des instruments de guerre et cela dès le début des interventions en 2001. Leur posture fait directement référence au modèle SVS selon laquelle les enfants sont représentés



Figure 9: (Sellier, Sellier et Le Fur, 2002) :

comme des victimes exploitées par des acteurs qualifiés de sauvages et dont la situation sert souvent à justifier l'intervention d'acteurs internationaux dans une optique de sauveur.

Dans une autre perspective, les minorités ethniques telles que les Hazaras, les Ouzbeks, les Tadjiks et les Baloutches font aussi partie des victimes. Tel que mentionnées par plusieurs auteurs (Adelkhah, 2017 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Maley, 2006 ; Michailof, 2008 ; Murtazashvili, 2022 ; Petrick, 2016 et Racine, 2021) entre 2001 et 2021, ces communautés ont souvent été dans l'obligation de soutenir les actions des talibans et des différents seigneurs de guerre afin d'éviter d'être persécutées par ceux-ci en raison du manque de pouvoir de l'État central dans les milieux ruraux. Considérés comme infidèles aux yeux de talibans, les Hazaras ont été parmi les groupes les plus touchés en raison de leur soutien aux interventions de l'OTAN en 2001. Comme le mentionnent Dorronsoro (2021), Petrick (2016) et Racine (2021), en plus d'être continuellement persécutés par les talibans, les Hazaras ont été exclus du processus politique établi par la communauté internationale suivant le retrait des talibans à Kaboul³¹. Cette inclusion a diminué leur capacité d'agir en plus de limiter leurs moyens d'intervenir contre les

³¹ Cette exclusion s'explique en raison de la prédominance des Pachtones dans le processus de reconstruction de l'État afghan et par le fait que les priorités internationales se sont concentrées sur des enjeux de sécurité ce qui laissait peu de place à une vraie représentation des minorités au sein des nouvelles structures étatiques (Petrick, 2016 ; Racine, 2021).

talibans et les seigneurs de guerre. Beaud et Dagorn (2023) estiment aussi que cette exclusion s'est aussi fait sentir au niveau de l'aide publique au développement, car celle-ci était moins priorisée dans les milieux ruraux, accentuant les inégalités entre les différentes communautés afghanes. Toutefois, Adelkhah (2017) et Monshipouri (2003) rappellent que les différentes minorités ethniques telles que les Hazaras, les Ouzbeks, les Tadjiks et les Baloutches ont été en mesure de faire preuve d'une grande capacité de résilience devant cette situation. Par exemple, certains groupes, tels que les Hazaras, ont été en mesure de mettre en place leurs propres structures de gouvernance et d'éducation. Malgré leur situation de marginalisation ainsi que leur faible niveau de soutien de la part des programmes d'aide publique au développement, ces groupes ont pu mettre en place des d'écoles autogérées et cela plus précisément dans la région de Bamiyan. En effet, selon Beaud et Dagorn (2023), le taux d'alphabétisation auprès des Hazaras était plus élevé que dans d'autres régions rurales de l'Afghanistan.

3.2.3 Représentations des victimes et légitimation de l'aide publique au développement

Reprenant le modèle SVS de Mutua (2001), la catégorie des victimes représente aussi un outil permettant de légitimer les interventions internationales en Afghanistan entre 2001 et 2021. Des auteurs tels que Adelkhah (2017), Beaud et Dagorn (2023), Maley (2006), Michailof (2022), Monshipouri (2003) et Murtazashvili (2022) dénoncent les discours occidentaux³² où les Afghans sont représentés comme une population incapable de subvenir à ses besoins sans une aide extérieure en provenance de sauveurs occidentaux³³. Dans les différents discours occidentaux, la population afghane a été instrumentalisée afin de légitimer les multiples interventions qui ont eu lieu en Afghanistan. Murtazashvili (2022) croit plus précisément que ces discours auraient invisibilisé les initiatives locales des différentes communautés afghanes. La prédominance d'une image au sein de l'imaginaire sécuritaire occidental³⁴ d'une population afghane incapable de

³² Par discours occidentaux, nous faisons référence aux allocutions, aux analyses et aux ouvrages qui ont été produits au sein des différentes institutions politiques, médiatiques et universitaires qui sont principalement situées en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest et en Australie.

³³ Par sauveurs occidentaux, nous faisons référence aux États et aux organisations internationales tels que l'ONU, l'OTAN, la Banque Mondiale ainsi que les ONG et tout autre acteur provenant de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest et de l'Australie.

³⁴Ce terme fait référence au concept de « Western security imaginary » défini par Bigo (2002). En effet, il met de l'avant l'ensemble de représentations qui ont été construites dans les différentes sphères politiques, militaires et médiatiques provenant des milieux occidentaux. Ces acteurs définissent certaines populations comme intrinsèquement menaçant ce qui permet de légitimer des mesures d'intervention sécuritaires à l'échelle internationale : « Security has

subvenir à ses besoins limite leur participation aux processus de reconstruction de leur région. Dans ce même ordre d'idées, plusieurs auteurs tels que Donini (2007), Dorronsoro (2021) et Baczkó (2022) énoncent que certains rapports d'intervention ont eu tendance à définir la population afghane par l'entremise d'une image généralisée de la victime sans mentionner les enjeux liés aux genres, aux groupes ethniques ainsi qu'aux différentes générations présentes sur le territoire. Cette approche à l'égard de la population a contribué à forger une vision simplifiée de la réalité afghane, tout en servant à légitimer un ensemble d'interventions en matière d'aide publique au développement sur le territoire.

Comme le mentionnent Adelkhah (2017), Donini (2007), Michaïlof (2022), Monshipouri (2003), Murtazashvili (2022) et Dorronsoro (2021), la représentation de la population afghane comme des « victimes perpétuelles » a donc permis de mobiliser des ressources importantes au sein de la communauté internationale. Cette perspective reste nécessaire afin de légitimer l'intervention d'acteurs dans les domaines militaires, humanitaires, économiques et plus précisément au sein de l'aide publique au développement. Cependant, cette perception a néanmoins engendré une vision plus paternaliste de la part des acteurs internationaux tels que l'ONU et l'OTAN en dépeignant la population afghane comme des acteurs secondaires, incapables de subvenir à leur besoin. Cet apport paternaliste s'est surtout manifesté par le biais d'un manque de consultation des différentes communautés au profit d'interventions mal adaptées et qui ne répondent pas aux différentes réalités présentes sur le territoire afghan tel que le mentionnent Adelkhah (2017), Donini (2007), Dorronsoro (2021), Michaïlof (2022), Monshipouri (2003) et Murtazashvili (2022). Au contraire, l'aide octroyée aurait plutôt renforcé la dépendance de ces populations à l'égard des seigneurs de guerre et des élites locales et à l'aide elle-même accentuant davantage leur posture de victime sur la scène internationale.

3.3 Sauveur

Dans le cadre de l'analyse du Modèle SVS tel que défini par Mutua (2001), les sauveurs représentent les organisations ou les acteurs qui interviennent dans un contexte donné afin de libérer la population identifiée comme victimes de l'oppression imposée par des acteurs

become the dominant prism through which migration is interpreted in the West, creating what I call a governmentality of unease. » (Bigo, 2002, p. 65)

catégorisés comme des sauvages. En effet, les sauveurs sont définis comme des acteurs qui vont intervenir dans des contextes chaotiques ou violents. Ces sauveurs vont tenter de rétablir l'ordre par le biais de la promotion de normes considérées universelles et c'est pourquoi : « The metaphor of human-rights discourse is thus a grand narrative in which the savior rescues the victim from the savage in the name of humanity. [...] This metaphor not only reproduces colonial relations of power but also elevates the liberal Western worldview as the universal standard » (Mutua, 2001, p.228). L'image du sauveur est généralement associée aux grandes puissances occidentales telles les États-Unis ou à des organisations internationales telles que l'ONU et l'OTAN en raison de leurs interventions au nom des droits humains ou pour la paix et la sécurité internationale. Toutefois, cette vision de sauveur ne fait pas seulement référence aux superpuissances. Il peut aussi s'intégrer auprès de puissances moyennes comme le Canada ou les pays scandinaves qui ont eux aussi adopté des postures similaires à travers leurs politiques d'aide internationale³⁵.

En ce qui a trait au contexte afghan entre 2001 et 2021, plusieurs puissances étatiques telles que les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Canada, mais aussi des instances multilatérales comme l'OTAN, l'Union européenne et des agences de l'ONU (PNUD, UNICEF, ONU Femmes), ont élaboré et mis en place des programmes d'aide publique au développement à grande échelle afin de soutenir et moderniser l'Afghanistan (Tardy, 2022 ; Hassan, 2023). Plusieurs auteurs, dont Beaud et Dagorn (2023), Dorronsoro (2021), Maley (2006), et Michailof (2008, 2022), montrent que ces interventions se sont développées autour d'une tentative de libération de la population afghane à l'égard des actes de violence qui ont été commis par les talibans, mais également de la part des seigneurs de guerre au sein des milieux ruraux. En ce sens, Dorronsoro (2021), insiste sur le fait que la légitimation des interventions s'est appuyée sur une logique de dénonciation des violences infligées à la population afghane telles que les femmes, les enfants et les minorités ethniques. Michailof (2022) pour sa part, énonce que l'objectif affiché par les bailleurs de fonds et les institutions internationales était de mettre en place un État centralisé capable de gouverner selon des principes de bonne gouvernance et de développement économique. En dernier lieu, Beaud et Dagorn (2023) et Maley (2006) évoquent plutôt l'idée d'un projet de modernisation

³⁵Il est important de prendre en considération que l'image du sauveur ne fait pas seulement référence aux grandes puissances comme les États-Unis. Des pays comme le Canada, la Suède ou la Norvège peuvent eux aussi jouer également ce rôle à travers leurs programmes d'aide internationale. Leurs politiques peuvent s'inscrire dans la même optique de diffusion de normes occidentales jugées universelles (Eyben, 2010 ; Tiessen, 2015). Sur cette dynamique du Canada en Amérique latine, voir aussi (Anzueto et al. 2022).

appuyé sur des institutions néolibérales, dans le but de pacifier et de stabiliser le pays par la voie du développement. Cette vision des interventions comme un projet de modernisation, de pacification et de reconstruction correspond de près au modèle SVS de Mutua (2001). Dans cette perspective, il est déjà possible de constater que les auteurs analysés mettent de l'avant une image d'acteurs internationaux portant le rôle de sauveur et dont l'objectif est d'apporter une stabilité et de développer un État perçu comme faible ou fragile.

3.3.1 Justification de l'aide

Dès leurs interventions militaires le 7 octobre 2001, les acteurs agissant sous la bannière de sauveurs ont régulièrement mis de l'avant les différents enjeux humanitaires afin de justifier leur intervention sur le territoire afghan. En effet, par l'illustration des conditions de la population dite victimisée, les sauveurs ont présenté leurs interventions comme des actions indispensables afin de soutenir les populations vulnérables tels que les femmes, les enfants et les minorités ethniques



Figure 10 (Stoessel, 2013)

dans la protection de leurs droits. Au début des interventions, l'OTAN mettait régulièrement des indicateurs de progrès en matière d'éducation afin de légitimer ces interventions sur le territoire afghan. Dans un rapport publié en 2005, l'OTAN démontra l'importance de ces interventions en illustrant le fait que le nombre de filles scolarisées était passé de pratiquement zéro à plus de deux millions en l'espace de quelques années (OTAN, 2005). Parmi les agences onusiennes, ONU Femmes, à travers ses programmes menés entre 2002 et 2010, a mis en place de nombreuses initiatives pour protéger les droits des femmes afghanes, en dénonçant les actes de cruauté et de violence perpétrés contre elles par les talibans. Le *Progress of Afghan Women Report* de 2005 insistait précisément sur le besoin en continu d'une intervention extérieure pour garantir les droits

fondamentaux des femmes afghanes tels que l'accès à l'éducation, à la santé reproductive et à la participation politique (UN Women, 2005).

Entre 2001 et 2003, près de 70 % des Canadiens soutenaient l'engagement militaire et humanitaire de leur pays en Afghanistan, selon les données de l'Environics Institute (2009). Au Royaume-Uni et dans d'autres pays européens au cours de la même période, 60 à 80 % des répondants étaient favorables à la mission de stabilisation qui avait lieu sur le territoire afghan (GlobeScan et BBC, 2007). Par exemple, un sondage réalisé en janvier 2010 par AP-GfK indiquait que 65 % des Américains considéraient que l'intervention militaire en Afghanistan était la bonne décision. Du côté canadien, un rapport d'Environics Research (2007) montrait que près de 45 % de la population soutenait la mission militaire en Afghanistan. De plus, un sondage réalisé pour ABC News, la BBC et ARD en 2008 a révélé que 57 % des Afghans eux-mêmes soutenaient la présence des forces américaines ce qui confirmait la légitimité de leur intervention sur le territoire. Ces résultats ont donc joué un rôle important dans la construction du consensus lié à la nécessité d'intervenir en plus de légitimer les interventions au nom des droits humains et de l'amélioration des conditions de vie de la population afghane. Toutefois, sans dénigrer la légitimité des interventions, Donini (2007) explique que les images et les discours sur la population afghane ont consolidé le narratif opposant des sauveurs occidentaux venus moderniser l'Afghanistan à celui d'un Orient barbare associé à des pratiques archaïques et violentes. Donini (2007) rappelle que cette perception de l'Afghanistan a contribué à donner une image simpliste d'une population et d'un conflit beaucoup plus complexe qu'il ne le paraît. Monshipouri (2003) et Murtazashvili (2022) vont dans le même sens en affirmant que les populations ont souvent été comprises sous la figure de victime impuissante au bénéfice d'une approche paternaliste des acteurs internationaux.

3.3.2 La reconstruction étatique et les objectifs de modernisations

Effectivement, comme le soulignent Michaïlof (2008, 2022) et Dorronsoro (2021), à la suite du débarquement des troupes de l'OTAN en Afghanistan le 7 octobre 2001, les différents acteurs internationaux ont débuté le projet de reconstruire les différents dispositifs étatiques afghans. L'objectif était de créer un État moderne, stable et légitime par l'entremise d'un gouvernement centralisé et conforme avec les principes du néolibéralisme. Le tout se faisait à travers des réformes structurelles dans les sphères politiques, économiques et institutionnelles.

Concrètement, des organisations telles que la Banque Mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et les principaux bailleurs de fonds bilatéraux³⁶ ont joué un rôle important dans la conception des politiques économiques de l'État afghan. Ces politiques reposaient sur des stratégies de privatisation, de libéralisation du marché et de réduction de l'intervention étatique afin de favoriser la croissance et à la modernisation du pays (Michaïlof, 2008). Dans cette même optique, l'Afghanistan National Development Strategy (ANDS) a vu le jour en 2008. Ce cadre proposait une feuille de route qui privilégiait le développement par le secteur privé et l'institutionnalisation de normes de gouvernance directement inspirées des standards occidentaux³⁷ notamment en matière de droits humains, de gouvernance et de sécurité : « The ANDS is designed to create a secure environment based on the rule of law, good governance, and respect for human rights, in order to promote private sector development and poverty reduction » (World Bank, 2008, p.4). Dans cette perspective, il est important de mentionner que le processus de reconstruction de l'État afghan et les efforts de modernisation qui ont été mis en place ont toutefois suscité plusieurs débats au niveau de la littérature scientifique. En effet plusieurs auteurs se sont positionnés quant à leur pertinence et leur capacité à s'adapter aux réalités sociales de l'Afghanistan.



Figure 11 (Applewhite, 2011)

Le processus de reconstruction de l'État afghan a effectivement été jugé nécessaire afin d'enrayer le mode de gouvernance tribaliste jugé archaïque au bénéfice d'un mode de

³⁶Parmi les principaux bailleurs de fonds bilatéraux qui interviennent en Afghanistan entre 2001 et 2020, nous retrouvons principalement les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, le Canada, la Norvège et la Suède (OCDE, 2020).

³⁷Par standards occidentaux, nous faisons référence à un ensemble de principes et de pratiques dominantes dans les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, incluant la démocratie libérale, le respect des droits humains et l'économie de marché et la bonne gouvernance (Ferguson, 1994)

gouvernance centralisé qui mettrait l'ensemble de la population afghane sous un même pied d'égalité (Dorronsoro, 2021 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Maley, 2006 ; Michailof, 2008, 2022). Pour Ghani et Lockhart (2008) et Dorronsoro (2021), cette approche a eu des effets négatifs en raison du fait que le gouvernement central n'était pas en mesure d'intervenir sur l'ensemble du territoire donnant lieu à une augmentation des inégalités sur le territoire au détriment des régions rurales où vivaient certaines minorités ethniques telles que les Hazaras, les Ouzbeks, les Tadjiks et les Baloutches. Critiquant la vision paternaliste liée à l'image des sauveurs, Beau et Dagorn (2023), affirment que cette nouvelle méthode de gouvernance délaissait l'ensemble des spécificités historiques et sociopolitiques de l'Afghanistan en plus d'imposer un modèle qui allait à l'encontre des modèles de gouvernance traditionnels déjà en place.

En ce sens, plusieurs auteurs (Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2022 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Michailof, 2008 ; Michailof, 2022 ; Murtazashvili, 2022 ; Petrick, 2016) s'entendent pour dire que les réformes en matière de reconstruction de l'État qu'elles soient politiques, judiciaires ou économiques ont souvent été mal adaptées aux réalités de la population afghane. En effet sur le plan judiciaire, les tentatives de création d'un système judiciaire formel et centralisé ont souvent ignoré les formes locales de justice coutumière ce qui a donné lieu à un clivage entre des normes importées et les méthodes déjà en application sur le territoire (Baczko, 2022). Au niveau économique, des réformes inspirées du modèle néolibéral ont été mises en œuvre par l'entremise de la Banque Mondiale et du FMI. Ces réformes incluent des stratégies de privatisation, la libéralisation des marchés ainsi qu'une diminution de l'intervention de l'État (Michailof, 2008 ; Dorronsoro, 2021). Bien que ces réformes visaient à moderniser l'économie afghane, la mise en application de ceux-ci a eu peu d'impact positif dans les zones rurales où l'économie informelle constitue la principale source de revenus et où les programmes d'aide publique au développement étaient souvent absents (Michailof, 2008 ; Dorronsoro, 2021).

Plusieurs auteurs (Donini, 2007 ; Murtazashvili, 2022 ; Petrick, 2016) énoncent que les différents projets d'infrastructures tels que les routes, les écoles et les centres de santé ont été construits selon les attentes des acteurs internationaux et sans consulter les communautés locales. Par exemple, dans la province de Wardak, plusieurs centres de santé construits avec l'appui d'USAID n'étaient ni approvisionnés en médicaments ni dotés de personnel médical formé. (Murtazashvili, 2022) Dans le district de Panjwayi (province de Kandahar), de nombreux projets

initiés par les équipes provinciales de reconstruction (EPR) tels que des routes non pavées ou des barrages à petite échelle se sont révélés inutilisables pendant les saisons pluvieuses, en raison du manque de maintenance et d'intégration dans les réseaux locaux d'entretien (Petrick, 2016). Certaines de ces infrastructures ont même été abandonnées directement après leur livraison ou même détruites. Donini (2007) rapporte quant à lui que dans la région de Bamiyan, des écoles ont été construites sans tenir compte de la répartition des populations et même parfois dans des zones très faiblement peuplées ce qui a donné lieu à leur fermeture par absence d'élèves ou d'enseignants. Adelkhah (2017) et Murtazashvili (2022) ont ajouté que ces interventions ont renforcé les tensions et la méfiance surtout auprès des populations rurales qui percevaient ces programmes comme des stratégies militaires plutôt qu'en soutien à la population.

3.3.3 L'intégration de normes néolibérales

Dans un objectif de modernisation de l'Afghanistan, les interventions internationales ont été guidées par des principes néolibéraux tels que la privatisation des services publics, la libéralisation des marchés et la réduction du rôle de l'État dans l'économie (Michaïlof, 2008 ; Ghani & Lockhart, 2008). Concrètement, cette approche s'est traduite par des réformes des multiples secteurs tels que le secteur minier, dans la privatisation d'infrastructures d'eau et d'énergie ainsi qu'une tentative d'ouverture au commerce international. En effet, le niveau des importations dans le PIB afghan est passé de 33 % en 2002 pour atteindre près 60 % en 2010 (Michaïlof, 2022). Plusieurs auteurs soulignent que cette approche a renforcé les inégalités entre les zones urbaines où se concentraient principalement les différents programmes d'aide publique au développement contrairement aux milieux ruraux qui étaient souvent exclus des programmes pour des questions de sécurité. Selon les données de l'Afghanistan Living Conditions Survey (2016–2017), plus de 80 % de la population vivant en milieu rural vivaient sous le seuil de pauvreté contre moins de 40 % pour les personnes vivant dans les zones urbaines. De plus, ce rapport mentionne que seulement 36 % de la population totale pouvait avoir accès à une source d'eau potable toutefois avec de fortes disparités entre villes et campagnes. En ce sens, l'idée de reconstruire l'État afghan dans une approche néolibérale a fortement été critiquée par plusieurs auteurs (Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2022 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Michaïlof, 2008 ; Michaïlof, 2022 ; Murtazashvili, 2022 et Petrick, 2016).

Dorronsoro (2021), Michailof (2008, 2022) et Petrick (2016) dénotent que les initiatives de reconstruction ont souvent été mises en œuvre sans tenir compte des structures locales de gouvernance existantes, au profit d'un modèle de développement fondé sur les principes du néolibéralisme. Celui-ci reposait sur la privatisation de services publics, la réduction du rôle direct de l'État dans l'économie ainsi que la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance dans une logique de marché concurrentiel. Bien que l'intégration d'une approche néolibérale ait été en cohérence avec les attentes des différents acteurs internationaux, elle a été fortement perçue comme une tentative d'imposition d'un modèle de gouvernance et économique étranger aux modes de vie afghan (Donini, 2007 ; Beaud & Dagorn, 2023). Ce décalage a contribué à accroître la méfiance déjà présente au sein de la population afghane. En conséquence, l'aide publique au développement a été perçue non comme un outil d'autonomisation, mais comme une source de dépendance. Dans certaines provinces, comme Ghor ou Uruzgan, des projets de développement ont été abandonnés en raison du manque d'appropriation de la part les habitants ou ces projets ont été détournés par les seigneurs de guerres ou les élites locaux afin d'atteindre leurs objectifs personnels (Adelkhah, 2017 ; Murtazashvili, 2022). Dans cette perspective, des auteurs tels que Adelkhah (2017), Baczko (2022), Donini (2007), Dorronsoro (2021) et Murtazashvili (2022) recommandent dans leur analyse d'intervenir dans une optique plus inclusive tout en respectant davantage les enjeux locaux et en intégrant les différentes communautés dans l'élaboration et la planification de projets d'aide publique au développement sur les territoires donnés afin de mieux répondre aux besoins des populations.

3.4 Synthèse du modèle SVS

Au sein de ce présent chapitre, l'objectif a été d'analyser les différentes perspectives que pouvait prendre l'aide publique au développement en Afghanistan entre 2001 et 2021 par le biais du modèle SVS développé par Mutua (2001). En intégrant la vision des différents auteurs analysés, ce chapitre a permis de catégoriser une majorité d'acteurs qui ont été impliqués de près ou de loin au sein de notre sujet de recherche tout en illustrant les tensions, et les enjeux liés aux interventions en aide publique au développement qui ont été menés au cours de cette période. En d'autres termes, l'objectif de cette analyse était de comprendre comment les ouvrages scientifiques ont façonné la perception des talibans, des seigneurs de guerre, de l'ensemble de la population afghane ainsi que

des différents acteurs internationaux pour par la suite comprendre davantage les initiatives qui ont été mis en place entre 2001 et 2021.

Dans un premier temps, les talibans ont été unanimement représentés comme les acteurs principaux de la catégorie « sauvage » du modèle SVS en raison de leur mode de gouvernance oppressive marqué par des restrictions sévères à l'égard des femmes et par leur vision fondamentaliste allant à l'encontre des droits humains. Comme l'expliquent des auteurs notamment Beaud et Dagorn (2023) et Michailof (2022), leur rejet de la modernité a nui au développement socio-économique de l'Afghanistan en plus d'amplifier les inégalités au sein de la population. Toutefois, Donini (2007) et Adelkhah (2017) précisent que les actions menées par les talibans doivent être prises dans leur contexte historique et culturel. En effet, ces auteurs énoncent que le rejet de l'aide internationale de la part des talibans illustre aussi une opposition à l'égard d'une ingérence perçue comme étrangère, rappelant les mouvements de résistants des moudjahidines face à l'Union soviétique entre 1979 et 1989. Cette nuance permet aussi de mieux comprendre dans quelle mesure les talibans ont pu maintenir une forte influence sur une grande partie du territoire afghan au cours de l'intervention des acteurs internationaux. En parallèle, les seigneurs de guerre ainsi que les élites locales ont eux aussi été catégorisés de « sauvage » en raison de leur rôle dans le détournement de l'aide publique au développement dans les milieux ruraux. Bien que leur mode de gouvernance et leur forte influence auprès de la population aient souvent nui aux différentes initiatives en aide publique au développement, Dorronsoro (2021) et Brown (2021) soulignent toutefois leur rôle comme nécessaire agissant parfois à titre d'intermédiaire directe entre la population locale et les acteurs internationaux.

Dans un deuxième temps, l'ensemble des auteurs s'entendent pour dire que la population afghane, particulièrement les femmes, les enfants et les minorités ethniques, a été représentée dans les discours internationaux comme la principale victime telle que définie par Mutua (2001). Cette perception à l'égard de cette population a massivement été utilisée afin de légitimer l'intervention internationale sur le territoire afghan. Maley (2006) et Brown (2021) notent toutefois que ces discours ont permis de sensibiliser l'opinion publique occidentale et mobiliser davantage de ressources en aide publique au développement. Cependant, cette représentation simpliste de la population aurait souvent invisibilisé les initiatives locales et réduit la population afghane à de simples victimes impuissantes devant la situation ce qui aurait renforcé la posture paternaliste des acteurs internationaux. Beaud et Dagorn (2023), Donini (2007), Michailof (2022) et Murtazashvili

(2022) adoptent une posture plus critique et dénoncent que les programmes d'aide publique au développement ont souvent été élaborés sans consulter les populations locales ce qui a donné lieu à des interventions mal adaptées aux réalités socioculturelles et géographiques. Par exemple, bien que les minorités ethniques comme les Hazaras, les Tadjiks et les Ouzbeks aient été identifiées comme victimes des seigneurs de guerre et des talibans, ces groupes ont été exclus de la mise sur pied des différents programmes d'aide publique au développement sur leur territoire ce qui a donné lieu à des interventions peu efficaces en plus de renforcer leur méfiance à l'égard de l'aide internationale.

Finalement, les sauveurs ont été incarnés par les différentes organisations internationales telles que l'ONU, l'OTAN et les ONG ainsi que certains acteurs étatiques tels que les États-Unis. Ces acteurs ont agi afin de défendre les droits humains en mettant de l'avant la souffrance des victimes à l'égard de l'oppression menée par les sauvages. Tel que le mentionnent Beaud et Dagorn (2023) et Maley (2006), cette vision a permis d'obtenir des fonds considérables en aide publique au développement sur le territoire pour des programmes de modernisation et de reconstruction étatique tous en faisant la promotion des droits humains. Cependant, cette approche a été critiquée par Donini (2007) et Adelkhah (2017) en raison du fait que ces initiatives étaient basées sur des principes néolibéraux par exemple la privatisation et la libéralisation des marchés, mais surtout en opposition avec les normes culturelles et sociales de la population afghane. En effet, comme l'énoncent Dorronsoro (2021) et Michailof (2022) cette approche centralisée eut des conséquences directes sur les milieux ruraux qui n'ont pas pu bénéficier du même soutien de la part du gouvernement central que les personnes vivant dans les zones urbaines tel que Kaboul. Au final, plusieurs auteurs (Adelkhah, 2017 ; Baczko, 2022 ; Beaud et Dagorn, 2023 ; Donini, 2007 ; Dorronsoro, 2021 ; Ghani et Lockhart, 2008 ; Michailof, 2008 ; Michailof, 2022 ; Murtazashvili, 2022 et Petrick, 2016) ont critiqué l'intervention des différents acteurs internationaux sur le territoire en raison du fait qu'ils auraient négligé les structures locales déjà présentes au profit d'un modèle néolibéral en décalage avec la population afghane renforçant l'influence des talibans sur le territoire.

En résumé, l'analyse qui a été menée dans ce chapitre par le biais du modèle SVS de Mutua (2001) offre une grille d'analyse détaillée qui nous permet de mieux comprendre les dynamiques complexes entre les différents acteurs présents en Afghanistan entre 2001 et 2021 ainsi que leur représentation dans les ouvrages analysés. Ce cadre d'analyse nous a non seulement permis

d'identifier et de classer les différents acteurs impliqués sur le territoire afghan en tant que « Sauvage », « Victime » et « Sauveur », mais aussi d'illustrer la logique derrière ces catégorisations. Cette catégorisation met également les bases permettant d'identifier et d'analyser les différentes représentations de l'orientalisme allant dans le sens de la définition d'Edward Saïd (1978). En dissociant les perceptions des auteurs sur les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs, il devient possible de mieux percevoir comment les discours perpétuent des stéréotypes au sein du contexte afghan. En effet, le modèle SVS représentait une étape nécessaire afin d'approfondir l'analyse sur la représentation orientaliste potentielle des représentations de l'Afghanistan et de ses populations dans le contexte de l'aide publique au développement.

Chapitre 4 : l’Orientalisme et la construction de l’Afghanistan

Depuis l’intervention militaire menée par l’OTAN en 2001, il est possible de constater que malgré la complexité ethnoculturelle de la population afghane, plusieurs discours occidentaux étaient porteurs de certaines visions uniformisées de la population. En ce sens, l’Afghanistan dans son ensemble, était perçu comme un État en situation d’extrême pauvreté et incapable de se gouverner sans soutien de la part d’acteurs extérieurs (Beaud et Dagorn, 2023 ; Brown, 2021 ; Frumin, 2010, Ghani et Lockhart, 2008 ; Maley, 2006). Cette perception de l’Afghanistan l’a dépeint non seulement comme un État failli, mais aussi comme un territoire où l’intervention d’acteurs extérieurs était nécessaire afin de pouvoir se diriger vers une forme de stabilité pour l’ensemble de la population afghane (Dorronsoro, 2021 ; Michaïlof, 2008). Dans cette perspective, un discours lié à une logique de développement post-conflit a été avancé par plusieurs auteurs (Brown, 2021 ; Dorronsoro, 2021 ; Duffield, 2008 ; Maley, 2006). Ainsi, se consolide dans l’imaginaire collectif la nécessité de reconstruire un État perçu comme défaillant où seule l’intervention internationale peut agir efficacement sur un territoire déchu. Pour ce faire, des programmes financés et coordonnés par des acteurs tels que les États-Unis par le biais de l’USAID, la Banque Mondiale, l’Union européenne ou encore l’ONU, ont vu le jour afin de répondre aux besoins perçus du pays tel que la reconstruction de la sphère étatique afghane, la libéralisation économique et le soutien à la population sur l’ensemble du territoire. Toutefois, ces interventions ont donné lieu à une production d’ouvrages scientifiques dans lesquels émanent des représentations de l’Afghanistan pouvant s’inscrire dans une optique orientaliste.

Dans ce chapitre, notre objectif est donc d’évaluer comment les auteurs analysés peuvent avoir ou non contribué, dans leurs travaux portant sur les programmes d’aide publique au développement, à propager une vision orientalisée de l’Afghanistan. Pour ce faire, cette analyse se fera en ordre chronologique avec les publications des différents travaux provenant de notre corpus pour constater les potentiels apports orientalistes dans les textes, mais aussi percevoir l’évolution des différents discours à travers la période à l’étude qui porte tout de même sur deux décennies. Afin d’approfondir notre analyse, nous mobiliserons également le modèle SVS de Mutua (2001), qui nous permettra de mettre en lumière la manière dont les auteurs ont pu présenter les acteurs afghans, mais aussi les différents acteurs internationaux mentionnés plus hauts qui ont participé de près ou de loin aux différentes interventions en APD sur le territoire. En croisant cette grille

aux lentilles de l'orientalisme, il s'agira de montrer comment certaines catégories d'acteurs ont été définies et perçues pendant cette période d'interventions qui a duré près de 20 ans. En ce sens, nous structurerons notre analyse en trois grandes périodes correspondant à des moments tournants dans la littérature académique selon notre corpus exploratoire : La première de 2001 à 2009, marquée par le paradigme de la reconstruction centralisée, la deuxième, 2010 à 2020, qui correspond à une montée des critiques sur les modalités d'intervention et la dernière, 2021 à 2023, caractérisée par une radicalisation des critiques.

4.1 2001 à 2009 : Le paradigme de la reconstruction centralisée

4.1.1 Une vision institutionnalisée de la reconstruction

Au cours des années qui suivirent l'intervention militaire américaine de 2001 et la chute du régime taliban, les premières interventions sur le sol Afghan se sont inscrites dans un paradigme dominant de l'APD, le *State-Building*. Étroitement lié à une vision institutionnalisée du développement, les principales organisations internationales impliquées (l'ONU, l'OTAN, la Banque Mondiale et l'USAID) ont articulé leurs actions en fonction d'une logique de reconstruction et de modernisation d'un État centralisé dans une optique de consolidation de la paix et de restauration d'un ordre qui avait disparu suivant la chute du gouvernement afghan en 1992. Dans ce contexte, il est déjà possible de constater qu'une partie des auteurs tel que William Maley (2006), Ashraf Ghani et Clare Lockhart (2008) ou encore Serge Michailof (2008) adoptent une posture orientaliste, en considérant l'Afghanistan comme un espace déstructuré, en faillite et sans aucune institution de gouvernance légitime. Par exemple, Ghani et Lockhart (2008) proposent une vision très institutionnalisée de l'État, en insistant sur la nécessité d'un appareil centralisé capable de soutenir l'ensemble du territoire. Leur approche reconnaît peu les systèmes informels, tels que les *shuras* ou les *jirgas*, pourtant déjà bien implantés sur le territoire et légitimes aux yeux de la population afghane. À l'inverse, ils valorisent l'élection présidentielle de 2004, non seulement comme une avancée démocratique, mais aussi comme une rupture historique avec la culture afghane :

The presidential election of 2004 offered the Afghan population the first opportunity in their long history to elect their leader through a direct process. It also gave them a chance to leapfrog history and create a unified database of the country's citizens based on reliable biometrics that would have enabled the state to function and increase citizens' access to certification of their own identities (Ghani & Lockhart, 2008, p.77).

Cette idée de « leapfrogging history » est pertinente, car elle met de l'avant un imaginaire dans lequel le passé afghan est perçu comme un obstacle à dépasser, plutôt qu'un fondement à partir duquel bâtir. Ce regard se traduit par une forme de rejet des différents modes de gouvernance traditionnelle, toutefois, cette vision n'est pas propre à Ghani et Lockhart (2008). Michaïlof (2008) présente de manière récurrente les tribus comme « des petits chefs de guerre » présents dans : « un ordre de type mafieux qui s'est instauré dans les zones rurales, ou bien un grand désordre en cas de conflits entre « commandants » pour le contrôle des rentes locales que sont la perception des péages routiers, le racket des commerçants et les prélèvements qui assurent la sécurité du trafic de drogue » (Michaïlof, 2008, p.446). Dans cette perspective, l'auteur fait référence aux tribalismes comme une forme d'instabilité et de vide sécuritaire. Dans ce même ordre d'idée, Maley (2006) décrit l'Afghanistan comme une « société de clans » décentralisés qui a vécu dans des décennies de terreur : « violence and terror have played prominent parts » (Maley, 2006, p. 19). Dans leur ouvrage, on constate que Ghani et Lockhart (2008), Michaïlof (2008) et Maley (2006) adoptent donc une posture très critique du mode de vie afghan. En effet, Michaïlof (2008) fait référence à l'Afghanistan comme un pays dévasté où l'un des enjeux majeurs du développement au début de l'intervention fut le vide institutionnel de l'époque. Il ne mentionne toutefois pas les différentes formes de gouvernance traditionnelles présentes sur le territoire, alors que l'Afghanistan ne disposait pas d'une instance centralisée, mais plutôt d'un mode de gouvernance fondé sur un régime tribal. En effet, cette vision repose sur l'idée que les populations afghanes vivent dans des structures sociales et politiques dépassées et non reconnu limitant leur possibilité de se développer de manière convenable. Maley (2006) pour sa part adopte dans son ouvrage une posture que l'on peut qualifier de paternaliste, en décrivant l'Afghanistan comme une terre à « sauver ». À travers son analyse, il reconduit l'idée que les efforts internationaux de reconstruction doivent être exercés dans un pays profondément abîmé, non seulement par la guerre, mais aussi par son incapacité structurelle à générer des institutions modernes. Cette lecture, proche de celle dénoncée par le modèle SVS de Mutua (2001), se base sur une représentation du mode de gouvernance afghan comme dysfonctionnel au détriment de la population qui en vive les conséquences sur l'ensemble du territoire. Il perçoit donc la pertinence d'intégrer un modèle de gouvernance centralisé qu'il juge nécessaire dans une optique de modernisation de l'État afghan :

Transition plans do not appear on a blank page. One of the most frustrating difficulties in addressing the problems of severely disrupted states is that conditions at the outset are often so unpromising. Afghanistan faces this problem to a particularly acute degree. It is a desperately poor country, although strong norms of social solidarity have sometimes disguised the scale of its development problems to casual outside observers. It has also been ravaged by decades of conflict. As a result of these years of armed struggle, the tasks involved in rescuing the country are daunting, and there is no easy point of departure for addressing them (Maley, 2006, p.11).

Par cette affirmation, Maley (2006) perçoit l'Afghanistan comme un État possédant des problématiques majeures et ne disposant pas de point de départ viable pour entreprendre sa propre reconstruction. La référence au sauvetage est particulièrement révélatrice, car elle suggère que l'Afghanistan ne possède pas l'incapacité de se développer par lui-même ce qui sert à légitimer cette nécessité d'intervenir sur le territoire. En présentant ainsi l'Afghanistan comme une page blanche endommagée sur laquelle les acteurs internationaux doivent écrire un nouveau récit, Maley (2006) participe à une logique où l'intervention devient non seulement justifiable, mais aussi nécessaire dans une optique de sauvetage. Le cadre de modernisation qu'il valorise ne laisse que peu de place à l'autonomie culturelle ou politique des Afghans. Cette posture s'inscrit effectivement dans les fondements du discours orientaliste identifié par Saïd (1978) dans lequel l'Orient est construit comme irrationnel, en retard, et dépendant des savoirs et structures importés de l'Occident³⁸.

4.1.2 Les premiers signes de contestation des approches dominantes

Toutefois, cette approche orientalisée de l'Afghanistan n'est pas uniforme pour l'ensemble des auteurs de cette période. Il est possible de constater que la vision de l'Afghanistan comme un pays arriéré et figé dans ses traditions est grandement dénoncée par Donini (2007) et Monshipouri (2003) qui montrent comment les interventions internationales ont souvent négligé les formes locales de gouvernance et de résolution de conflits. En effet, comme l'énonce Donini (2007), 80 à 90 % des enjeux de justice étaient traditionnellement résolus au sein même des tribus dans des provinces tel qu'à Ghazni et Kunduz. Les nouveaux systèmes de justice instaurés par le nouveau gouvernement au pouvoir ont donc été boycottés par manque d'adhésion sociale au bénéfice des

³⁸La vision paternaliste adoptée par Maley (2006) s'inscrit dans un courant de pensée adopté par plusieurs auteurs dans les années qui ont suivi l'intervention de 2001. Des auteurs tel que Larry Goodson (2001), dans *Afghanistan's Endless War: State Failure, Regional Politics, and the Rise of the Taliban*, décrit le pays comme un État failli structurellement ingouvernable. De cette même perspective, Seth G. Jones (2005), dans *The Rise of Afghanistan's Insurgency*, insiste sur l'idée que seules des institutions modernes et centralisées peuvent stabiliser le pays. Enfin, Barnett Rubin (2002), dans *The Fragmentation of Afghanistan*, participe aussi à l'idée que les structures étatiques modernes doivent être reconstruites de l'extérieur.

formes traditionnelles de justice (Donini, 2007). Monshipouri (2003) de son côté, émet une forte critique concernant l'incapacité des ONG à reconnaître la légitimité des institutions traditionnelles comme les *shuras*. En ce sens, il est possible de constater que la période entre 2001 et 2009 est marquée selon les auteurs analysés dans notre corpus, par une vision très institutionnalisée du développement et teintée d'orientalisme dans les ouvrages des auteurs de l'époque. Toutefois, il est déjà possible de constater une approche plus critique à l'égard des logiques d'ingérence et d'imposition culturelle occidentale sur le territoire afghan. Des auteurs comme Donini (2007) et Monshipouri (2003) mentionnent déjà dans une posture critique les limites d'une approche uniformisée tout en en dénonçant l'exclusion des structures traditionnelles afghanes dans le processus d'élaboration des programmes d'aide publique au développement sur le territoire. Ces contributions, bien que marginales à l'époque, annoncent les remises en question plus systématiques des pratiques établies par les acteurs au niveau de l'APD.

4.2 2010 à 2020 : Montée des critiques et relecture des logiques d'intervention

La deuxième décennie d'intervention sur le territoire afghan marque un important tournant dans la perception des auteurs académiques face aux programmes l'aide publique au développement qui ont été effectués sur le territoire. En effet, après près d'une décennie d'intervention, il est possible de constater que les résultats sur le territoire sont de plus en plus contestés de la part des auteurs. Des thèmes tels que la corruption, la persistance des enjeux de sécurité ainsi que la critique à l'égard de la dépendance vis-à-vis l'APD sont davantage présents à travers les textes de notre corpus.

4.2.1 Remise en question des modalités de l'aide publique au développement

Il est possible de constater une augmentation des remises en question des programmes d'APD de la part des auteurs quant au réel bien fait pour la population afghane. En effet, tout en s'inscrivant dans une démarche d'évaluation technique des programmes d'APD, Frumin (2010) adopte une posture plus nuancée et critique que celle observée chez les auteurs de la période précédente (2001-2009). Elle énonce à plusieurs reprises que l'inefficacité de l'USAID et des réformes institutionnelles menées sous la responsabilité des États-Unis est la conséquence d'un manque de coordination, d'absence de stratégie à long terme et de la tendance des bailleurs de fonds à s'en remettre à une logique de centralisation des programmes d'aide publique au

développement : « Si l'objectif des décideurs politiques et des acteurs de la réforme de l'aide au développement est effectivement d'améliorer le cadre, la gestion et les résultats des programmes d'aide, ils devraient adopter une approche bien plus radicale que ces systèmes de contrôle et de commande centralisés qui ont eu des effets limités, et parfois contre-productifs » (Frumin, 2010, p.100). Par cette affirmation, Frumin (2010) met en évidence les enjeux provenant d'une gestion de l'APD considérée comme trop centralisée et déconnectée des réalités opérationnelles du terrain. Bien qu'elle ne remette pas en question la légitimité de l'intervention internationale elle-même ni les objectifs poursuivis, elle dénonce l'inefficacité des mécanismes institutionnels mis en place, ainsi que le manque d'autonomie laissée aux acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des programmes.

En réalité, la quasi-totalité des financements de USAID en Afghanistan (environ 90 %) est planifiée depuis des bâtiments hautement sécurisés à Kaboul, par des officiers qui ne peuvent que rarement sortir de l'enceinte de l'ambassade et de USAID. Si l'on veut rendre USAID plus sensible à l'environnement d'un pays aussi grand et divers que l'Afghanistan, la décision d'allouer certains fonds devrait pouvoir se prendre directement sur le terrain (Frumin, 2010, p.101).

Cette critique est pertinente, car elle arrive en parallèle avec différents constats provenant de certains rapports gouvernementaux tels que celui du *Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction* (SIGAR) et du Afghanistan Reconstruction Trust Fund (ARTF). En effet, ces rapports font état d'un manque de résultats concrets sur le terrain malgré un investissement de plusieurs milliards de dollars dans le cadre des programmes d'aide publique au développement en Afghanistan. Le rapport SIGAR a aussi mentionné que plus de 51 milliards de dollars avaient été engagés pour la reconstruction à cette date et que malheureusement une grande partie affectée à des projets sans stratégie durable et avec des résultats souvent non mesurables ou non suivis (SIGAR, 2010, p. 2, 9). Dans cette perspective, malgré sa nuance, la critique de Frumin (2010) fait référence à l'émergence d'une vision plus critique de l'APD à partir de 2010³⁹. En ce sens, certains auteurs tendent à avoir une posture plus critique non plus seulement sur l'Afghanistan comme un territoire à moderniser, mais aussi sur les méthodes privilégiées dans le cadre de la mise sur pied des programmes d'aide publique au développement en Afghanistan. Frumin (2010) par exemple

³⁹Cette critique s'inscrit dans une tendance plus large observée à partir de 2010. En effet, plusieurs auteurs commencent à illustrer les effets contre-productifs des programmes d'aide publique au développement. Par exemple, Jonathan Goodhand (2013), dans *Contested Spaces: Aid, Development, and Statebuilding in Afghanistan*, met en évidence la fragmentation du champ de l'aide et l'échec des approches centralisées et Astri Suhrke (2011), dans *When More Is Less: The International Project in Afghanistan*, critique l'empilement des réformes et la dépendance croissante de l'État afghan vis-à-vis de l'aide étrangère.

recommande une approche plus décentralisée afin de mieux intervenir sur le territoire : « L'étude du cas afghan démontre qu'un ajustement des approches du développement s'appuyant sur la structure décentralisée » (Frumin, 2010, p.100).

Afin de pousser davantage notre analyse au cours de cette période, Petřík (2016), dans son analyse au sujet des équipes provinciales de reconstruction (EPR), donne lieu à une critique plus explicite de la manière dont l'aide humanitaire a été instrumentalisée à des fins sécuritaires. Comme l'explique l'auteur, les équipes provinciales de reconstruction (EPR) ont été mises en place à la fois par nécessité stratégique, mais aussi par souci de commodité. À la suite des attentats du 11 septembre 2001, un changement a eu lieu dans les paradigmes liés aux enjeux internationaux de sécurité⁴⁰. En effet, les enjeux de sécurité ne faisaient plus seulement référence à des États souverains, mais plus précisément, à des territoires considérés comme des foyers potentiels de groupes extrémistes tels que Al-Qaïda. Les équipes EPR ont donc vu le jour dans une optique de promotions d'une approche axée sur la sécurité et développement afin d'agir plus adéquatement dans des contextes plus complexes (Petřík, 2016). Cette intégration du développement dans une stratégie de sécurisation a effectivement brouillé la frontière entre les programmes d'aide publique au développement et les opérations militaires. En effet, Petřík (2016) démontre que les objectifs de développement ont été progressivement amalgamés aux objectifs militaires ce qui a donné lieu à une instrumentalisation de l'APD sur le territoire afghan.

Selon le rapport SIGAR (2010), les projets dits de *quick impact* tels que la construction rapide d'écoles ou de cliniques mise en œuvre par les équipes EPR dans les provinces comme Helmand et Kandahar n'avaient pas pour objectif de répondre à un besoin de la population afghane. Ces projets servaient plutôt à gagner les cœurs et les esprits des populations afin de diminuer leurs soutiens aux talibans. Dans plusieurs cas, ces infrastructures ont été abandonnées ou inutilisées en raison du manque de planification et de suivi par les PRTs (SIGARS, 2010). Dans cette perspective, les EPR étaient en grande partie dirigées par des forces armées et leur déploiement répondait principalement à des objectifs de stabilisation militaire plutôt qu'à des objectifs de développement sur le territoire afghan. Cette logique de sécurisation de l'aide (Brown et Grävingholt 2016) selon laquelle l'assistance devient un outil au service de la contre-insurrection

⁴⁰Voir Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité*. Presses de sciences Po.

a eu pour effet de fragiliser la neutralité perçue des acteurs du développement, en les associant aux forces d'occupation. Dans sa critique Petřík (2016), insiste sur les conséquences directes que cette approche a eues entre l'intégration des programmes d'APD et les communautés locales. En effet, l'assimilation des programmes d'APD aux opérations militaires a renforcé la méfiance des populations locales et par ce fait, limité l'efficacité des programmes d'APD sur le territoire. Les critiques issues du milieu du développement soulignent que les militaires engagés dans les EPR n'étaient en aucun cas formés pour agir au niveau dans le cadre des programmes qui ont été élaborés sur le territoire : « Critics from the development community warned that soldiers lacked the knowledge and experience to uphold basic development principles, such as sustainability, local ownership and conflict sensitivity » (Petřík, 2016, p.167). En ce sens, Petřík (2016) dénonce clairement une militarisation du développement, qui ne reposait pas sur un véritable partenariat avec les communautés, mais plutôt sur une stratégie orientée vers des objectifs de sécurité.

4.2.2 Vers une critique structurelle et postcoloniale

C'est toutefois par l'entremise d'Adelkhah (2017) que nous pouvons constater une réelle rupture avec les représentations orientalistes. En effet, dans sa critique, elle remet en question les fondements mêmes du regard porté par les acteurs internationaux sur la société afghane. L'autrice propose une critique qui dépasse les évaluations des programmes d'aide publique au développement sur le territoire. Contrairement à plusieurs auteurs (Ghani & Lockhart, 2008 ; Maley, 2006 ; Michailof, 2008) qui conçoivent l'Afghanistan comme un État à « reconstruire », Adelkhah (2017) affirme concrètement que le pays a d'abord été reconstruit symboliquement à travers une vision préétablie des normes et des modèles de fonctionnement développés au sein des sphères bureaucratiques occidentales : « par ailleurs, les bailleurs de fonds tiennent le plus souvent un discours naïf, prisonnier de modèles et de paradigmes globaux déconnectés de la réalité du pays dont ils entendent résoudre les problèmes » (Adelkhah, 2017, p.3). Dans cette perspective, l'autrice adopte une critique similaire au concept de l'orientaliste défini par Saïd. En effet, elle dénonce le fait que les différentes formes locales de gouvernance ainsi que les dynamiques sociales informelles normalement privilégiées dans les communautés rurales ont été ignorées et même effacées au profit d'un Afghanistan « de papier » dont la légitimité reposait sur des indicateurs de performance et des redditions de comptes déconnectées du terrain. Par exemple, la manière dont les bailleurs de fonds ont abordé l'économie informelle afghane. En ce sens, les circuits

traditionnels d'échange comme le système de transfert *hawala* ont été perçus comme illégitimes ou suspects par les acteurs internationaux alors qu'ils structuraient une grande partie des échanges économiques du pays. En cherchant à imposer des modèles d'économie de marché formelle, les acteurs internationaux ont donc contribué à effacer les dynamiques économiques déjà existantes (Adelkhah, 2017). À ses yeux, l'intervention des acteurs internationaux au nom de la reconstruction de l'État afghan n'est pas seulement une opération politique ou économique, mais représente ce qu'elle appelle «une entreprise de domination cognitive» où l'intervention internationale impose une structure et un mode de fonctionnement sans réellement prendre en compte les formes de gouvernance déjà existantes sur le territoire. Sans nuance, la posture d'Adelkhah (2017) se distingue radicalement de la vision orientaliste que nous pouvions observer auprès de Ghani et Lockhart (2008), Michaïlof (2008) et Maley (2006). Adelkhah (2017) met plutôt en lumière la capacité d'adaptation et de résilience des acteurs locaux. Elle montre que les Afghans ne sont ni de simples victimes ni des bénéficiaires passifs de l'APD, mais des acteurs dynamiques, capables de réinterpréter ou même de détourner les dispositifs internationaux selon leurs intérêts. L'approche d'Adelkhah (2017) s'inscrit ainsi complètement dans une perspective critique postcoloniale, en dénonçant les rapports de pouvoir que peuvent sous-entendre les programmes d'ADP sur le territoire afghan. Elle révèle que le problème n'est pas uniquement dans l'exécution des programmes d'APD, mais dans la manière même dont l'Afghanistan est représenté pensé et modélisé dans la sphère internationale. À travers cette lecture, la rupture avec les logiques orientalisantes ne réside pas uniquement dans la dénonciation d'une vision simpliste de l'Afghanistan, mais dans la mise en cause des structures de savoir qui façonnent toute la question des programmes d'APD en Afghanistan (Adelkhah, 2017).

Ainsi, l'analyse des textes produits entre 2010 et 2020 nous permet de constater une évolution des différentes postures académiques qui tendent à s'éloigner d'une lecture orientaliste comme nous pouvions le voir auprès de certains auteurs (Ghani & Lockhart, 2008 ; Maley, 2006 ; Michaïlof, 2008) au cours de la période de 2001 à 2009. En effet, les auteurs analysés dans la section de 2010 à 2020 adoptent des perspectives plus critiques à l'égard des modalités mêmes des interventions en aide publique au développement sur le territoire afghan. En ce sens, Frumin (2010) soulève les limites techniques et institutionnelles en matière d'interventions en aide publique au développement sur le territoire, Petřík (2016) va plus loin en dénonçant toute la

question de la sécuritisation de l'aide et de l'instrumentalisation du développement à des fins militaires tout en soulignant les conséquences néfastes sur la confiance des populations. Adelkhah (2017) ne se contente pas de critiquer les effets de l'intervention, mais remet en question l'ensemble des fondements mêmes de l'approche occidentale en Afghanistan. Dans cette perspective, les trois textes, malgré leurs approches différentes, rejoignent toutes, à des degrés divers, les critiques formulées par Saïd (1978) par le biais du concept de l'orientalisme. En d'autres termes, ces auteurs soutiennent la même idée mentionnée par Saïd (1978) en dénonçant toutefois le fait que ce sont les acteurs internationaux eux-mêmes qui font preuve d'orientalisme dans leur mode d'intervention sur le territoire. En effet, ces auteurs tendent à dénoncer comment les acteurs internationaux, plus précisément l'ONU, l'OTAN, la Banque Mondiale et les États-Unis, ont eu tendance à définir l'Afghanistan comme un territoire à moderniser voire à redéfinir selon des référents provenant d'eux-mêmes. De plus, ces analyses font écho au modèle SVS de Mutua (2001) dans la mesure où les discours en lien avec l'APD tendent encore à représenter les Afghans comme des victimes passives, ce qui a cependant été contredit par Adelkhah (2017).

Selon les positionnements critiques qui ont débuté au cours de la période de 2010 à 2021, il est maintenant possible d'émettre les débuts d'une réponse à l'égard de notre question de recherche. En opposition avec ce que nous avons appréhendé au départ, il est possible de constater qu'à la différence des auteurs provenant de la période de 2001 à 2009 (Ghani et Lockhart, 2008 ; Michaïlof, 2008 ; Maley, 2006), Adelkhah (2017), Petřík (2016) et Frumin (2010) tentent à se distancer des discours orientalistes. Au contraire, leur critique ne vise plus réellement la population afghane en soi, mais plutôt l'ensemble du processus de réflexion derrière les programmes d'APD.

4.3 2021 à 2023: Radicalisation des critiques et consolidation du regard postcolonial

La chute soudaine du gouvernement afghan en août 2021 et le retour au pouvoir des talibans représente l'un des éléments les plus marquants des deux dernières décennies d'interventions en continu sur le territoire afghan. En ce sens, nous avons pu constater que les ouvrages sur les interventions en Afghanistan qui ont été rédigés entre 2021 et 2024 adoptent une posture beaucoup plus critique. En effet, les auteurs ne font plus que remettre en question la manière dont les programmes d'APD se sont intégrés en Afghanistan, ils remettent globalement en cause les fondements idéologiques et géopolitiques liées à l'intervention elle-même.

4.3.1 Rejet des modèles importés et réhabilitation des savoirs locaux

Brown (2021) et Murtazashvili (2022) estiment que les programmes d'APD visant l'amélioration de la gouvernance locale ont été conçus sans bien comprendre les dynamiques sociales, politiques et culturelles de la population afghane. Bien que portés par des intentions de stabilisation et d'amélioration des conditions de vie de la population, ces programmes ont néanmoins souvent reposé sur une vision selon laquelle les Afghans devaient être « formés » et s'organiser politiquement selon le nouveau modèle institutionnel établi par les acteurs internationaux. Brown (2021) critique le fait que ceux-ci auraient tenté de « fabriquer » des institutions locales sur la base de modèles occidentaux tout en délaissant les formes de gouvernance préexistantes au sein des communautés rurales. L'auteur affirme, plus précisément, que les structures comme les conseils provinciaux⁴¹ ont été soutenues par l'entremise de plusieurs formations auprès de la population et d'outils bureaucratiques, mais sans que leur rôle ne soit défini ni reconnu légalement ce qui les a rendus inefficaces au bénéfice des modes de gouvernance traditionnels considérés comme plus légitimes aux yeux de la population afghane. Finalement, l'un des plus grands constats de l'auteur est qu'au lieu de renforcer l'autonomie locale, ces programmes ont parfois consolidé des mécanismes de dépendance qu'ils prétendaient combattre : « Despite the objective of building capacity, donor projects seemed to focus more on replicating Western constructs thus potentially compounding and perpetuating dependency » (Brown, 2021, p.8). De manière complémentaire, Murtazashvili (2022) approfondit cette critique en analysant le rejet des systèmes de gouvernance préexistants. L'auteur souligne que l'Afghanistan disposait de structures de gouvernance solides, largement reconnues par sa population. Néanmoins, ces formes de gouvernance traditionnelle ont été ignorées et contournées au bénéfice d'institutions dites « modernes » élaborées par les acteurs internationaux. Les *Community Development Councils (CDCs)*⁴² qui ont été mis en place à partir de 2003 par la Banque Mondiale et le ministère afghan du Développement rural sont un bon exemple de ce qui est dénoncé par l'auteur. En effet, ces

⁴¹Les conseils provinciaux sont des instances politiques prévues par la Constitution afghane de 2004. Ils sont censés représenter les citoyens à l'échelle des provinces. Toutefois, leur rôle institutionnel est resté flou, car ils ne disposaient pas véritables pouvoirs législatifs ce qui a limité leur impact politique sur le terrain.

⁴²Les *Community Development Councils (CDCs)* sont des organismes de gouvernance locale liés au *National Solidarity Programme*. Ce sont des conseils destinés à gérer des microprojets de développement sans fonction politique officielle.

conseils de développement locaux étaient censés représenter les différentes communautés et ainsi faciliter leur participation dans la planification et la gestion de projets financés par les différents programmes d'APD tel que dans le cadre du *National Solidarity Programme (NSP)*. Toutefois, ces CDCs ont été perçus comme des entités artificielles, sans lien réel avec les formes de gouvernance traditionnelles déjà en place comme les *shuras* ou *jirgas*. Leur légitimité étant imposée de l'extérieur et leur pouvoir strictement encadré par des critères techniques de reddition de comptes, les CDCs n'ont pas réussi à obtenir l'adhésion des populations. À travers cette critique, Brown (2021) et Murtazashvili (2022) rejoignent de près la vision dénoncée par le concept de l'orientalisme au même titre qu'Adelkhah (2017), Petřík (2016) et Frumin (2010). Dans ce contexte, il ne s'agit plus de critiquer uniquement les résultats obtenus, mais bien l'idéologie qui a guidé les différentes interventions qui ont eu lieu sur le territoire pendant toute la durée de l'occupation.

4.3.2 Déconstruction du discours sur la « Reconstruction vertueuse »

Dans la continuité des constats émis par Brown (2021) et Murtazashvili (2022), Racine (2021) effectue une critique en lien avec les différentes institutions de gouvernance qui ont été élaborées dans le cadre du processus de reconstruction de l'État afghan. Dans son analyse, l'auteur y perçoit un processus de dépossession progressive de la souveraineté afghane. Alors que Brown insistait sur les mécanismes institutionnels en mentionnant que ceux-ci favorisaient la dépendance de la population face aux programmes d'APD, Racine (2021) étend la critique aux structures mêmes de la gouvernance internationale. Selon lui, l'État afghan a été façonné par l'extérieur au sein des différentes instances internationales telles qu'à Washington, à Bruxelles⁴³ ou encore au sein des différentes branches de l'ONU, puis appliqué au territoire afghan sans avoir pris en considération les dynamiques sociales, politiques, culturelles des différents milieux d'interventions. Racine (2021) parle ainsi d'un État qui fonctionne sous tutelle et qui est prisonnier dans une relation de dépendance où l'agenda des réformes et les priorités sécuritaires étaient définis par les puissances étrangères, et ce au détriment de la population afghane.

⁴³Washington et Bruxelles renvoient aux principaux centres décisionnels des politiques d'aide et de sécurité occidentales, notamment des États-Unis, de l'Union européenne et des agences onusiennes.

Par exemple, Racine (2021) met de l'avant que les grandes conférences internationales comme celle de Bonn en 2001 ou de Tokyo en 2012 ont fixé les objectifs de la reconstruction sans consultation de la population afghane. Les plans de développement étaient définis selon des normes extérieures traduisant une vision de l'État axé sur la performance, la reddition de comptes et la transparence à l'égard des acteurs internationaux malgré le statut d'État souverain de l'Afghanistan. Dans ce cadre, Racine (2021) reprend à sa manière les critiques formulées par Saïd (1978) sur l'orientalisme, en mettant en lumière la manière dont l'Afghanistan a été pensé à travers une grille de lecture exogène, réduisant la complexité du pays à un problème de sécurité et de sous-développement⁴⁴. Dans sa perspective l'Afghanistan n'était plus perçu comme un acteur politique à part entière, mais comme un espace à stabiliser, à professionnaliser et à reconstruire selon des standards extérieurs. Cette critique fait encore une fois référence au modèle SVS de Mutua (2001). En effet, l'auteur critique le fait que les différents acteurs afghans sont rarement présentés comme des personnes capables d'agir par eux-mêmes. Ils sont plutôt présentés comme des bénéficiaires de programmes extérieurs, mais aussi victimes de leur propre État défaillant et dépendants de la supervision des acteurs internationaux. Racine (2021) se détache complètement du discours de la « reconstruction vertueuse » pour dénoncer l'asymétrie des relations de pouvoir qui ont structuré deux décennies d'intervention sur le territoire afghan.

Toutefois, il est possible de constater que la posture critique que peuvent avoir les auteurs se radicalise davantage au sein de la publication de Beaud et Dagorn (2023). En effet, contrairement à une vision selon laquelle les programmes d'APD auraient échoué malgré de bonnes intentions, ces auteurs soutiennent que les programmes d'APD eux-mêmes auraient été conçus comme un instrument au service d'intérêts géostratégiques, en particulier ceux des États-Unis. En effet, dans leur ouvrage, l'Afghanistan n'a pas été simplement reconstruit, mais plutôt utilisé afin de favoriser l'intérêt national⁴⁵ des différents acteurs internationaux tels que les États-Unis.

L'Afghanistan aurait été utilisé comme territoire d'expérimentation dans un processus d'intégration d'un modèle de domination autour de deux axes. D'une part, la militarisation de

⁴⁴ En référence à Escobar (1995).

⁴⁵ Chaouad (2017) définit l'intérêt national comme une notion complexe qui a toutefois souvent été utilisé pour légitimer des décisions de politique étrangère comme le dénonce Beaud et Dagorn (2023).

l'espace (Stabilisation du territoire, lutte contre le terrorisme, etc.) et d'autre part, l'utilisation du discours du développement afin de venir légitimer cette présence militaire sur le territoire afghan. Il convient de rappeler que cette perspective avait déjà été relevée par Donini (2007), lequel soulignait que l'aide publique au développement avait été subordonnée à des impératifs militaires et sécuritaires. Dans cette perspective, l'idée n'était donc pas de réellement soutenir la population afghane dans son développement, mais d'assurer une stabilité en Afghanistan afin de garantir la sécurité des puissances étrangères ainsi que les intérêts de chacun⁴⁶. Beaud et Dagorn (2023) soulignent que cette instrumentalisation des programmes d'APD a affaibli la cohérence de l'action internationale. En plaçant les enjeux de sécurité au centre des interventions et non le développement de la population afghane, les programmes élaborés ont agi en surface plutôt que bien s'ancrer sur le territoire. Selon un rapport du SIGAR (2021), par exemple, le projet *Afghanistan Small and Medium Enterprise Development* a été initialement conçu pour soutenir le développement économique à travers différents secteurs du pays. Cependant, avec l'augmentation des enjeux de sécurité, le projet a été redirigé pour cibler uniquement les *Key Terrain Districts*⁴⁷ définis par l'armée américaine comme prioritaires. En d'autres termes, l'objectif initial de développement a été délaissé au bénéfice d'une stratégie contre-insurrectionnelle. Cette décision a limité la portée géographique et l'efficacité socio-économique du programme, car celui-ci répondait désormais à des priorités militaires et non aux besoins réels des populations civiles. La contradiction entre ce qui avait préalablement été mentionné et ce qui a finalement été mis en pratique au sein des programmes d'APD a contribué à augmenter la méfiance des différentes populations afghanes face à la sphère étatique en place⁴⁸. Il est important de prendre en

⁴⁶Cette vision rejoint les analyses de plusieurs chercheurs qui ont souligné comment l'Afghanistan a servi de terrain pour tester des stratégies en amalgamant la sécurité et le développement. Duffield (2007) décrit comment le développement a été associé aux logiques de guerre dans ce qu'il appelle la « gouvernance globale des risques ». Chomsky (2007) pour sa part, mentionne que le développement a été utilisé comme paravent à des objectifs stratégiques des États-Unis. Ignatieff (2003), de son côté, soutient que les interventions humanitaires ont souvent été établies en lien avec des objectifs géostratégiques visant davantage la stabilité des intérêts occidentaux que l'autonomisation des pays concernés comme l'Afghanistan.

⁴⁷ Les *Key Terrain Districts* sont des zones géographiques stratégiques identifiées par les forces armées américaines en Afghanistan comme essentielles au succès des opérations militaires. Elles étaient définies selon leur importance dans la lutte contre les talibans, en fonction de critères comme la densité de population, la position géographique ou le niveau d'insécurité.

⁴⁸ Cette méfiance s'explique plus précisément par le fait que les promesses de développement formulées par les acteurs internationaux (accès aux services de base, autonomisation locale, amélioration des conditions de vie) n'ont pas été suivies d'effets concrets dans de nombreuses régions. Des rapports comme ceux du SIGAR (2021) ont révélé que plusieurs projets financés par l'aide internationale étaient inachevés, mal adaptés ou abandonnés, ce qui a contribué à décrédibiliser l'État central soutenu par ces mêmes acteurs.

considération dans l'analyse que l'État était perçu comme le prolongement des instances internationales. Cette analyse rejoint de près les postures critiques provenant de Brown (2021) et Murtazashvili (2022). En effet, les interventions menées ont souvent dénigré les dynamiques des formes locales de gouvernance au bénéfice d'une vision centralisée du développement. À ce titre, Beaud et Dagorn (2023) s'inscrivent dans une posture postcoloniale où l'APD n'est plus analysée seulement dans une perspective d'efficacité, mais comme structurellement liée à un projet de contrôle du territoire par les acteurs internationaux eux-mêmes. Ces auteurs dénoncent donc cette compréhension réductrice du peuple afghan comme des acteurs passifs sur leur propre territoire et maintenus dans une position de dépendance dans le cadre d'une opération de « sauvetage ».

Dans ce même ordre d'idées, Michaïlof (2022) effectue principalement son analyse au sujet des flux financiers et des structures administratives liées à l'aide publique au développement qui a été octroyé en Afghanistan. En ce sens, l'un des plus grands constats de l'auteur est que les fonds dédiés à l'APD se sont malheureusement surtout retrouvés entre les mains d'une petite élite qui en a profité pour s'enrichir au détriment de la population afghane. Plutôt que de soutenir le développement, la manière dont les fonds étaient administrés par les acteurs internationaux a favorisé la création d'une dépendance économique par l'entremise d'un soutien financier en continu en plus de permettre à certains groupes de s'enrichir sans contribuer réellement à l'amélioration des conditions de vie de la population afghane. Par exemple, au sein du rapport SIGAR (2021), il a été mentionné que des contrats publics financés par les programmes d'APD ont souvent été attribués à des entreprises proches du pouvoir et cela, sans transparence ni processus d'appels d'offres clair. Selon ce rapport, près de 30 à 40 % des fonds en APD auraient été perdus en raison d'une mauvaise gestion financière, dont des octrois à des projets non viables ou inachevés (SIGAR, 2021). Dans cette perspective, l'auteur démontre que des milliards de dollars ont été administrés en Afghanistan à partir de 2002, mais que très peu ont servi à réellement structurer un appareil étatique viable et à améliorer les conditions de vie de la population afghane. Selon les propos de l'auteur, les fonds envoyés auraient plutôt alimenté un système de « clientélisme » dans lequel les ressources étaient captées par des acteurs proches du gouvernement afghan pour leur propre intérêt personnel. Ce phénomène s'expliquerait par une combinaison de plusieurs facteurs soit en raison d'une faible coordination entre les différents bailleurs de fonds et l'absence d'ancrage social au sein des dispositifs de mise en œuvre : « les flux de l'aide se sont

déversés sur un État fragile sans que soient posées les bases d'un contrat social durable entre gouvernants et gouvernés » (Michaïlof, 2022, p. 204). Cette déconnexion entre les programmes d'APD et les réalités sociopolitiques du terrain représente, selon lui, l'un des plus grands facteurs de l'échec du processus de reconstruction de l'État afghan. Bien que Michaïlof (2022) n'adopte pas explicitement une posture postcoloniale, son analyse rejoint celle de Brown (2021) et Racine (2021) en soulignant l'artificialité du modèle de développement. Il reconnaît que l'Afghanistan a été façonné de l'extérieur, selon des normes administratives et des logiques budgétaires qui ne répondaient ni aux besoins de la population ni au mode de gouvernance présent sur le territoire afghan. Le résultat, selon lui, a été la construction d'un « État-vitrine⁴⁹ », financé à plus de 75 % par des donateurs étrangers. En ce sens, même s'il s'inscrit dans un cadre moins radical et idéologique que celui de Beaud & Dagorn (2023) ou Adelkhah (2017), les propos de Michaïlof (2022) contribuent indirectement dans la dénonciation de la logique orientalisante adoptée par les acteurs internationaux selon laquelle l'Afghanistan représente un objet à « réparer » à coups de programmes standardisés et de budgets massifs et/ou les bailleurs de fonds ont nié la complexité des dynamiques sociales, politiques et culturelles de la population afghane.

4.3.3 Critique structurelle et postcoloniale des programmes d'APD

Dorronsoro (2021) et Baczko (2022), pour leur part, tendent à se positionner dans une critique beaucoup plus radicale à l'égard du mode de gouvernance instauré en Afghanistan. En effet, ces auteurs insistent sur le caractère fondamentalement « étranger » des institutions et des normes qui ont orienté l'ensemble du processus de reconstruction sur le territoire. Pour Dorronsoro (2021), l'Afghanistan a été dirigé par un gouvernement qu'il qualifie de « régime transnational de gouvernement ». En d'autres termes, il dénonce le fait qu'un ensemble d'institutions, de programmes et de politiques coordonnent les actions et prennent des décisions depuis l'extérieur du pays en particulier depuis les agences de l'ONU, les ambassades occidentales et les grandes ONG internationales. Dans sa critique, il énonce que cette configuration ne relevait pas d'une coopération égalitaire avec les autorités afghanes, mais plus d'une forme de domination où les décisions étaient prises en dehors du territoire et cela souvent sans concertation avec les

⁴⁹ Ce terme est utilisé pour désigner un État qui présente des institutions et des structures modernes en apparence, mais dont le fonctionnement réel dépend largement de l'aide étrangère, sans légitimité interne ni autonomie politique ou administrative (Michaïlof, 2022).

communautés locales. Comme dénoncé par Beaud et Dagorn (2023), Dorronsoro (2021) estime que le processus de reconstruction de l'État afghan a abouti à la création d'un État « fantoche » surfinancé et surtout sans réelle légitimité auprès de la population. Il montre que les programmes d'APD ont en fait contribué à affaiblir la crédibilité de l'État en mettant en place une administration dépendante du financement extérieur et en grande partie déconnectée des pratiques sociales, tribales et religieuses qui structuraient la société afghane. Dans cette perspective, l'effondrement de l'État afghan en 2021 n'était pas une surprise, mais plutôt le résultat prévisible d'un modèle de gouvernance importé et non représentatif. En appui avec les propos de Dorronsoro (2021), selon le rapport SIGAR (2021), les États-Unis ont versé plus de 4,7 milliards de dollars afin d'assurer que les autorités locales puissent agir efficacement auprès de la population sans toutefois leur fournir le pouvoir nécessaire pour gérer ou entretenir les projets mis en place. En d'autres termes, 91 % des infrastructures financées par les États-Unis représentant un investissement de 723,8 millions de dollars ont été inutilisés et même complètement abandonnés. Cette analyse fait directement référence au concept d'orientalisme de Saïd (1978). Comme le souligne directement Dorronsoro (2021), l'Afghanistan a été pensé depuis l'Occident, non pas comme un sujet politique doté de complexité et d'autonomie, mais comme un objet d'intervention, une « page blanche » à structurer selon des modèles venus d'ailleurs. L'orientalisme se manifeste ici dans la négation des formes locales de souveraineté et de légitimité, remplacées par des normes administratives standardisées et souvent inopérantes sur le terrain.

De manière complémentaire à Dorronsoro (2021), Baczeko (2022) met en lumière dans son texte les dispositifs juridiques et les pratiques de justice qui ont été introduites en Afghanistan entre 2001 et 2021. Il démontre que cette exportation du droit, plus précisément à travers des programmes de renforcement de l'État de droit, a eu des enjeux majeurs et cela surtout dans un contexte de guerre civile avec les talibans. Les réformes juridiques qui ont été financées et soutenues par les bailleurs internationaux ont contourné les institutions traditionnelles de résolution des conflits tels que les *shuras* ou les *jirgas* en leur substituant des juridictions étatiques que l'auteur énonce comme avoir été mal implantées et mal comprises. Dans certains cas, Baczeko (2022) montre que ces efforts ont eu pour effet de fragiliser les formes locales de gouvernance en y imposant une norme juridique inadaptée aux pratiques locales. Par exemple, des juges formés selon les normes juridiques occidentales ont été placés dans des provinces, créant des situations de

double pouvoir juridique. L'un officiel, mais peu légitime et l'autre traditionnel, mais plus représentatif de la population. Dans ces cas, l'« aide au droit » est devenue un outil de disqualification des savoirs locaux tout en renforçant la fracture légale entre le centre (Kaboul) et la périphérie (les provinces et les communautés rurales). Ainsi, tout comme Dorronsoro (2021), Baczko (2022) participe à une remise en cause structurelle du rôle des acteurs internationaux non seulement dans la mise en œuvre des programmes d'APD, mais dans la conceptualisation même de ce que devait être l'Afghanistan. Comme dénoncé par Beaud et Dagorn (2023), les deux auteurs dénoncent que les interventions en Afghanistan représentaient un projet de transformation institutionnelle unilatérale qui a été guidé par des logiques de contrôle et de standardisation au détriment des formes de gouvernance locale déjà présente sur le territoire. Dans cette perspective, leurs critiques s'inscrivent parfaitement dans le modèle SVS de Mutua (2001). L'Afghanistan est implicitement présenté comme une société juridiquement déficiente (sauvage) et peu en mesure d'assurer ses propres fonctions de justice (victime) et ce qui vient donc justifier l'intervention d'acteurs extérieurs sur le territoire afin de résoudre cette problématique (sauveur). En résumé, Dorronsoro et Baczko renforcent la critique postcoloniale déjà amorcée par Brown (2021), Murtazashvili (2022), Racine (2021), et Beaud & Dagorn (2023). Ils vont toutefois plus loin en montrant que la nature même de la gouvernance imposée à l'Afghanistan est incompatible avec l'ancrage social, historique et politique du pays.

Dans le cadre de notre analyse des auteurs pour la période située entre 2021 et 2023, nous pouvons confirmer un tournant dans la manière dont les auteurs perçoivent les interventions internationales qui ont eu lieu en Afghanistan entre 2001 et 2021. Alors que dans les débuts de la période de 2001 à 2009 les auteurs propageaient davantage des propos orientalistes comme le fait que l'Afghanistan était représenté comme un État arriéré à reconstruire, les écrits récents contredisent cette approche. Les auteurs de cette dernière période n'adoptent plus seulement une posture critique au niveau de l'aide publique au développement. En effet, ils remettent en question l'ensemble des relations de pouvoir qu'il y a eu sur le territoire lors des différentes interventions entre 2001 et 2021. À travers les critiques de Brown (2021) et Murtazashvili (2022), nous pouvons constater que les auteurs rejettent explicitement le processus d'élaboration et d'intervention provenant des acteurs internationaux qui ont guidé la « fabrication » d'institutions locales. Ces

mêmes auteurs dénoncent le manque de prise en considération du savoir des communautés locales par les acteurs internationaux.

Ils mettent aussi de l'avant le fait que les différents dispositifs de gouvernance qui ont été imposés ont souvent aggravé la situation de dépendance de la population à l'égard de l'aide en plus de nuire aux structures traditionnelles aussi présentes sur le territoire. Racine (2021), Beaud et Dagorn (2023) ainsi que Michaïlof (2022) vont encore plus loin en mentionnant à quel point le processus d'élaboration de prise de décision des interventions sur le territoire était pris de l'extérieur sans consultation au préalable de la population afghane. En effet, ils montrent que l'idée selon laquelle présenter l'Afghanistan comme un pays souverain ne faisait aucun sens dans la mesure où les décisions importantes étaient prises par des acteurs étrangers en fonction de leurs propres priorités sécuritaires et politiques. Cette posture critique s'affirme encore plus radicalement chez Dorronsoro (2021) et Baczko (2022) qui montrent que l'État afghan fut administré selon un régime transnational de gouvernement où les centres de décision échappaient à toute forme de contrôle local. Leurs analyses s'attaquent directement aux différents mécanismes administratif et juridique élaborés par les acteurs internationaux et qui ont transformé l'Afghanistan en un espace d'expérimentation occidentale. Ainsi, cette période offre une réponse partielle, mais forte à notre question de recherche. Non, la majorité des auteurs contemporains ne reproduisent plus une vision orientaliste de l'Afghanistan. Au contraire, ils en dénoncent ces manifestations dans les pratiques mêmes des interventions en APD sur le territoire. Leur regard se rapproche donc des critiques postcoloniales en déconstruisant l'idée d'un Afghanistan « à sauver » afin de redonner une voix et une capacité d'agir aux populations locales.

4.4 Du mythe de la reconstruction à la critique des logiques d'intervention :

L'analyse de notre corpus, en les intégrant à des périodes précises, nous a permis de constater une certaine évolution dans les manières dont les auteurs ont perçu l'Afghanistan et de leur perception devant les interventions en APD sur le territoire. Dans la première période (2001-2009), les textes analysés adoptent une vision très encadrée et technique en ce qui a trait en l'ensemble du processus de reconstruction de l'État afghan. L'Afghanistan y est souvent représenté comme un État faillit, figé dans des structures traditionnelles et sans moyen de se moderniser sans soutien extérieur. Cette posture rejoint de près les différentes perceptions orientalistes de cette

période dans la perspective où l'Afghanistan est perçu dans un rapport de dépendance et d'infériorité devant l'Occident. Le modèle SVS de Mutua (2001) est également mobilisable pour illustrer cette période, où les auteurs définissent les Afghans comme des « victimes » d'un système tribal dépassé où l'intervention d'un « sauveur » est nécessaire afin de rétablir l'ordre et d'assurer un bon développement vers la modernité. La période suivante (2010-2020) marque le début d'un revirement de situation. Si certains textes restent critiques des résultats obtenus, d'autres amorcent un véritable tournant analytique. Frumin (2010) souligne les failles de coordination et l'inefficacité des dispositifs institutionnels, Petřík (2016) critique l'instrumentalisation sécuritaire de l'aide et Adelkhah (2017) va jusqu'à déconstruire la manière même dont l'Afghanistan a été représenté par les acteurs internationaux. À ce stade, la critique ne porte plus seulement sur l'exécution des programmes, mais sur les catégories de pensée et les modèles de développement qui les fondent. Ces auteurs s'éloignent d'une lecture orientaliste, en dénonçant les mécanismes de domination et les logiques d'exclusion des savoirs locaux. Enfin, entre 2021 et 2023, les auteurs analysés adoptent une posture encore plus critique qu'à la période précédente. À la suite de la chute du régime afghan, les auteurs ne se contentent plus de proposer des ajustements, ils remettent en cause l'ensemble des interventions qui ont eu lieu. En effet, l'Afghanistan n'est plus vu comme un pays à « reconstruire », mais plutôt comme un espace instrumentalisé et au service de l'intérêt d'acteurs extérieurs le privant de sa réelle souveraineté étatique sur son territoire. Beaud et Dagorn (2023), Dorronsoro (2021) ou encore Baczko (2022) dénoncent un régime de gouvernance transnational et un système juridique déconnecté du terrain. Leur regard rejoint de près les perspectives postcoloniales et déplace l'analyse des effets de l'aide vers une critique des logiques de pouvoir qui l'ont rendue possible.

En ce sens, si certains auteurs du début de l'intervention ont effectivement contribué à entretenir une vision orientaliste de l'Afghanistan, une majorité d'auteurs s'en sont progressivement distanciés. L'évolution des discours montre une évolution passant d'une représentation plus passive et homogène de l'Afghanistan au développement d'une posture beaucoup plus critique des interventions menées sur le territoire. Sous forme de dénonciation, les auteurs les plus récents critiquent les limites que les populations locales ont subies en raison de structures établies par les acteurs internationaux sans consultation. Ces auteurs, en réhabilitant la complexité des pratiques sociales afghanes, ont pris la décision de participer à une redéfinition du

regard académique plus attentif face aux rapports de pouvoir ainsi qu'à une prise de conscience de la complexité des différents groupes où peuvent intervenir les programmes d'APD. Cette relecture portée par des approches critiques vient non seulement nuancer les justifications données aux interventions, mais elle redonne également une meilleure capacité d'agir aux Afghans eux-mêmes.

Conclusion :

Dans le cadre de cette recherche exploratoire, nous avons effectué une lecture critique des interventions au niveau de l'aide publique au développement qui a eu lieu en Afghanistan entre 2001 et 2021. Cette analyse a été effectuée par le biais de 16 documents scientifiques issus d'auteurs affiliés à des institutions académiques occidentales. En effet, ce mémoire s'est donné pour objectif de déterminer dans quelle mesure les auteurs ayant produit des recherches autour des programmes d'APD en Afghanistan entre 2001 et 2021 ont contribué volontairement ou non à entretenir une vision orientaliste du pays. En mobilisant le modèle SVS de Mutua (2001) ainsi que le concept de l'orientalisme de Saïd (1978), nous avons été en mesure d'analyser en profondeur les 16 documents qui nous ont finalement permis de faire ressortir les éléments pertinents dans le cadre de notre recherche. L'analyse en question nous a permis de distinguer trois grandes périodes dans l'évolution des discours portant sur l'aide publique au développement en Afghanistan. Entre 2001 et 2009, plusieurs auteurs adoptaient une vision qui se focalisait sur les enjeux liés à la reconstruction de l'État afghan tout en adoptant une approche simpliste et homogène de l'Afghanistan conforme au concept de l'orientalisme. Toutefois, dès la période de 2010 à 2020, plusieurs chercheurs ont commencé à critiquer, non seulement les résultats obtenus suivant la première décennie d'intervention, mais aussi la manière dont les programmes d'APD ont été réfléchis et mis en œuvre sur le territoire pendant cette même période. Enfin, entre 2021 et 2023, les critiques formulées après le retrait des soldats américains d'Afghanistan sont devenues plus radicales et mieux structurées. Les auteurs se sont mis à remettre en question les fondements mêmes de l'intervention en montrant qu'elle répondait souvent à des objectifs politiques et stratégiques étrangers au détriment des réalités sociales et culturelles de la population afghane. Cette division en trois périodes distinctes nous a finalement permis de tracer l'évolution de la posture des différents auteurs en partant d'un discours plus paternaliste à une critique de plus en plus alignée sur les perspectives postcoloniales.

Dans cette perspective, notre question de recherche visait à expliquer dans quelle mesure les auteurs affiliés à des institutions académiques occidentales auraient pu contribuer à reproduire ou non une vision orientaliste de l'Afghanistan. Cette analyse nous a permis de constater que les travaux publiés dans les premières années post-2001 participaient effectivement à une représentation orientaliste de l'Afghanistan. Cependant, dès le début des années 2010, nous avons

pu constater un changement de perspective qui s'est radicalisé suivant le retrait des soldats américains sur le territoire en 2021. En nous référant au modèle SVS de Mutua (2001), nous pouvons constater que les différents auteurs ont pu apprendre à mieux connaître les différentes structures de gouvernance traditionnelle afghane présentes sur le territoire. Dans la catégorisation qui a été effectuée, on constate que ces instances de gouvernance se sont toutefois retrouvées au sein de la catégorisation de « sauvage » dû au fait qu'ils n'étaient pas explicitement en adéquation avec les modèles proposés par la communauté internationale⁵⁰. Sans affirmer que ces modes de gouvernances traditionnelles étaient totalement appropriés, notamment en raison des différents enjeux liés aux violations des droits humains, des auteurs comme Adelkhah (2017), Brown (2021) et Dorronsoro (2021) déplorent le manque d'intégration de ces modes de gouvernance au sein du processus d'APD des acteurs internationaux. Au contraire, dans une perspective de « sauveur » les interventions menées sur le territoire ont tenté d'effacer ces modes de gouvernance traditionnelle au bénéfice d'un modèle centralisé qui s'est avéré illégitime aux yeux de la population afghane en raison de son manque d'adaptation face au mode de vie de cette population. En raison des différences culturelles et sociales de la population afghane, les auteurs ont plutôt dénoncé cette approche d'imposition d'un mode de gouvernance étranger tout en mentionnant la possibilité des acteurs de développer un modèle de gouvernance qui s'arrime davantage aux réalités culturelles de la population. Il est donc important de respecter les coutumes et les modes de vie des populations afin d'adapter notre approche et ainsi développer des programmes d'APD qui permettront de répondre au besoin de tous à court, moyen et long terme. Ce changement de perspective au niveau académique n'est pas sans raison. Il marque une réappropriation critique du discours scientifique sur le développement et appelle à une remise en question des pratiques d'aide publique au développement actuel. Les résultats obtenus démontrent l'importance de déconstruire ces récits dominants afin de mieux comprendre les différents enjeux présents et ainsi mieux adapter notre approche d'interventions. Il est aussi important de clarifier toute la question de l'intérêt national des différents acteurs internationaux qui peut s'amalgamer aux programmes d'aide publique au développement et des rapports asymétriques de pouvoir qui peuvent en découler.

En lien avec les résultats que nous avons pu obtenir, plusieurs pistes d'analyse restent toutefois sans réponse. D'abord, dans le cadre de la situation actuelle en Afghanistan suivant la

⁵⁰ Pour plus de détail voir la section sauvage du chapitre 3 de ce présent mémoire.

chute du gouvernement afghan et le retour des talibans au pouvoir, il devient important d'analyser comment pouvons-nous mieux mobiliser les ressources d'APD afin d'agir concrètement dans l'amélioration des conditions de vie de cette population. Malheureusement, il est possible de voir que cette situation ne fera qu'empirer en 2025 en raison du fait que USAID a suspendu une grande partie de ses programmes d'APD non seulement en Afghanistan, mais à travers le monde. Cette décision prise par le président des États-Unis annonce une augmentation des populations en situation de vulnérabilité et démontre par ce fait l'instabilité des engagements internationaux sur les territoires. Il est important de se rappeler que près de la moitié de l'économie afghane provient des fonds octroyés sous forme d'aide publique au développement ou d'aide humanitaire. Du côté de l'USAID, cela représente un montant de plus de 21 milliards de dollars octroyés depuis l'arrivée des talibans au pouvoir en 2021. Le retrait de ces fonds pourrait affecter plus de 26 millions de personnes sur le territoire : « If humanitarian organizations lose access to funds, they will be unable to provide even the most basic assistance » (Saifullah, 2025, para.16). Comme l'affirme Michaïlof dans *Africanistan* (2015), certaines zones fragiles suivent des trajectoires comparables à celle de l'Afghanistan et risquent de subir les mêmes enjeux si l'on continue de ne pas prendre en considération les réalités locales des populations mêmes s'ils apparaissent simples, car comme avec l'Afghanistan, ceux-ci pourraient y cacher des réalités beaucoup plus complexes qu'il ne paraît. Dans cette perspective, les interventions doivent davantage s'appuyer sur les réalités vécues localement et sur les savoirs issus des sociétés concernées. Les auteurs critiques que nous avons analysés ont formulé des constats pertinents à ce sujet. Ils gagneraient à être davantage entendus par les décideurs et les institutions qui façonnent les programmes d'aide publique au développement à travers le monde. Leur écoute ne signifie pas de légitimer les régimes autoritaires ou violents qui peuvent s'y implanter. Elle consiste plutôt à reconnaître la complexité des sociétés comme celle de l'Afghanistan et à accorder une plus grande place aux besoins, aux pratiques et aux aspirations des populations qui y vivent. Cette recherche nous a permis de mieux comprendre les enjeux soulevés par les différents auteurs concernant les programmes d'aide publique au développement mis en œuvre en Afghanistan entre 2001 et 2021. Elle a mis en lumière les écarts entre les approches analytiques adoptées par ces auteurs et les interventions concrètes qui ont été menées par les acteurs internationaux. Finalement, à la lumière de la situation afghane actuelle, il demeure donc important que la recherche future d'institutions universitaires occidentales portant

sur les politiques de sécurité et de développement puisse prendre davantage en considération la complexité des réalités sociales, culturelles et politiques du terrain.

Références :

- Abbas, A., Akmal, M. J., & Hussain, D. S. (2021). Human Rights Violations in Afghanistan after 9/11: A Postcolonial Critique. *Journal of Historical Studies*, 7(1), 243–266.
- ABC News, BBC, & ARD. (2009, 9 février). *Afghanistan: Where Things Stand* [Rapport]. <https://abcnews.go.com/images/PollingUnit/1083a1Afghanistan2009.pdf>
- Adelkhah, F. (2017). Guerre et (re) construction de l'État en Afghanistan : Conflits de tradition ou conflits de développement ? *International Development Policy, Revue internationale de politique de développement* (8).
- Adelkhah, F. (2021). Guerre et (re) construction de l'État en Afghanistan : Conflits de tradition ou conflits de développement ? *Critique internationale*, 90 (1), 101–120. <https://doi.org/10.3917/cii.090.0104>
- Afghanistan Independent Human Rights Commission. (2018). *Summary of the Report on Violence Against Women: The causes, context, and situation of violence against women in Afghanistan* [Rapport]. <https://www.refworld.org/reference/annualreport/aihrc/2018/en/120655>
- Agwani, M. (1980). The Saur revolution and after. *International Studies*, 19(4), 557–573.
- Akbar, M. (1988). Revolution and counterrevolution in Afghanistan. *Journal of Contemporary Asia*, 18(4), 458–472.
- Alexandrov, V. (1957). L'armée rouge. *Revue des Deux Mondes*, 212–224.
- Amnesty International. (2015). *Les talibans exposent les civils au danger : L'utilisation abusive d'écoles par les groupes armés en Afghanistan* [Rapport]. <https://www.amnesty.ch/fr/pays/asie-pacifique/afghanistan/docs/2015/les-talibans-exposent-les-civils-au-danger>
- Amnesty International. (2024). Afghanistan [Fiche-pays]. <https://www.amnesty.org/en/documents/asa11/7058/2023/en/>
- Amnesty International. (2022). *Rapport 2022/23 : La situation des droits humains dans le monde* [Rapport annuel]. <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/sites/8/2023/04/POL1056702023FRENCH.pdf>
- Andréani, G. (2011). La guerre contre le terrorisme : un succès incertain et coûteux. *Politique étrangère*, 76 (2), 253–266.
- Anzueto, M. A., Grégoire, E. R., & Dufort, P. (2022). Beyond the “weakness of the state”: Canada's intervention in post-agreement Colombia. *International Journal*, 77(2), 248–269.

- Amselle, J. L. (2008). *L'Occident décroché*. Stock.
- Aust, S., Schnibben, C., et Brinkbäumer, K. (2002). *11 septembre 2001 : le jour où le monde a basculé*. Ramsay.
- Baczko, A. (2017). Gouvernance internationalisée en situation de guerre civile : l'accaparement foncier en Afghanistan (2001-2015). *Critique internationale*, 75 (2), 37–51.
<https://doi.org/10.3917/cii.075.0037>
- Baczko, A. (2022). Les effets pervers de l'exportation du droit dans des guerres civiles. L'intervention militaire en Afghanistan (2001-2014). *Droit et société*, 110 (1), 131–149.
<https://doi.org/10.3917/drs1.110.0131>
- Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité*. Presses de sciences Po.
- Balzacq, T. (2018). Théories de la sécuritisation, 1989-2018. *Études internationales*, 49 (1), 7–24.
- Banque Mondiale. (2008). *Afghanistan: Poverty Reduction Strategy Paper and Joint IDA-IMF Staff Advisory Note* [Rapport].
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/533851467994667485/pdf/434310PRSP0P1117376B01OFF0USE0ONLY1.pdf>
- Banque Mondiale. (2010). *Afghanistan Reconstruction Trust Fund: Quarterly Report to ARTF* [Rapport trimestriel]. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/562711467991933122>
- Banque Mondiale. (2024). Aide publique au développement nette reçue (\$ US courant) [Données].
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.CD?end=ddfds2019etlocations=AFetstart=1998>
- Banque Mondiale. (2023). *Afghanistan: Overview* [Page Web institutionnelle].
<https://www.worldbank.org/en/country/afghanistan/overview>
- Barakat, S. (2002). Setting the scene for Afghanistan's reconstruction: the challenges and critical dilemmas. *Third World Quarterly*, 23(5), 801–816.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu* (13e éd.). Presses Universitaires de France.
- Barfield, T. J. (2003). *Afghan customary law and its relationship to formal judicial institutions* [Rapport]. United States Institute of Peace.
<https://www.usip.org/sites/default/files/resources/sr134.pdf>
- Barfield, T. (2010). *Afghanistan: A cultural and political history*. Princeton University Press.

- Barrat, J. (1972). Quelques traits caractéristiques de l'Afghanistan. *Annales de géographie*, 81(447), 121–145. <https://doi.org/10.3406/geo.1972.16093>
- Beaud, G., & Dagorn, R. E. (2023). Afghanistan Since 2001: US Geostrategic Ambitions, a Failed State, and the Return of the Taliban. In E. Lemon (Ed.), *The post-American Middle East: How the world changed where the war on terror failed* (pp. 23–59). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-031-36310-8_2
- Beaudet, P. (2010). Le « laboratoire » afghan : Le Canada et l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan. *Canadian Journal of Development Studies, Revue canadienne d'études du développement*, 29 (3-4), 503–517.
- Benessaïeh, A. (2010). La perspective postcoloniale : voir le monde différemment. In M. Fortmann, D. Morin & M. Larose (Éds.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (pp. 119–144). Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES).
- Bigo, D. (2002). Security and immigration: Toward a critique of the governmentality of unease. *Alternatives*, 27(1_suppl), 63–92.
- Bizhan, N. (2017). *Aid paradoxes in Afghanistan: Building and undermining the state*. Routledge.
- Bizimana, A.-J. (2022). *Communiquer la « mission » : L'armée canadienne et les médias intégrés en Afghanistan*. Presses de l'Université du Québec.
- Boidin, B., Hiez, D., & Rousseau, S. (2008). Biens communs, biens publics mondiaux et propriété : Introduction au dossier. *Développement durable et territoires*, 9(3). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.6925>
- Brahimi, M. A., & Idir, M. (2020). Études postcoloniales et sciences sociales : Pistes d'analyse pour un croisement théorique et épistémologique. *Interventions économiques*, (63). <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/12581>
- Braithwaite, R. (2011). *Afgantsy : The Russians in Afghanistan 1979-89*. Oxford University Press.
- Brown, F. Z. (2021). Aiding Afghan local governance: What went wrong? *Carnegie Endowment for International Peace*. <https://carnegieendowment.org/2021/06/17/aiding-afghan-local-governance-what-went-wrong-pub-84789>
- Brown, S. (2014). Le développement et l'aide bilatérale. In S. Brown & M. den Heyer (Éds.), *Enjeux et défis du développement international : Perspectives critiques* (pp. 147–165). Presses de l'Université d'Ottawa.

- Brown, S., & Grävingholt, J. (2016). Security, development and the securitization of foreign aid. In S. Brown & J. Grävingholt (Eds.), *The securitization of foreign aid* (pp. 1–17). Springer.
- Byrnes, T. (2023). The unraveling of US humanitarian assistance: Implications for the global aid system and strategies for adaptation. Center for Strategic and International Studies. https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2023-02/23022025_Byrnes_USAID_Freeze_Impact_Adaptation.pdf
- Central Statistics Organization. (2018). *Afghanistan Living Conditions Survey 2016–17: Analysis Report*. CSO Afghanistan. https://www.adsp.ngo/wp-content/uploads/2018/12/PS-24_AFGHANISTAN-LIVING-CONDITIONS-SURVEY-2016-2017.pdf
- Chaouad, R. (2017). Le paradoxe de l'intérêt national. *Revue internationale et stratégique*, 105 (1), 57-76. <https://doi.org/10.3917/ris.105.0057>.
- Chesterman, S. (2005). *You, the people: the United Nations, transitional administration, and state-building*. Oxford University Press, USA.
- Chiasson-Lebel, T. (2019). *Les critiques postcoloniales du développement*. Dans É. Allina, A. Ze, A. M. Lobato, A. Conradi, A. Nguyen, A. Zacharie,... & Y. M. Abraham (Éds.), *Enjeux et défis du développement international : Acteurs et champs d'action* (Éd. nouvelle et actualisée,). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Chishti, M. (2020). The pull to the liberal public: Gender, orientalism, and peace building in Afghanistan. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 45(3), 581–603.
- Chomsky, N. (2007). *Interventions*. City Lights Open media.
- Chouvy, P.-A. (2003). La production illicite d'opium en Afghanistan dans le contexte de l'enclavement de l'isolation et de l'isolationnisme. *CEMOTI, Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, 35 (1), 71-82.
- Conseil de sécurité. (2001). Résolution 1378, *Conseil de sécurité à sa 4415^e séance* [Rapport de session de l'ONU].
- Conseil de sécurité. (2006). La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité, Assemblée générale Soixante et unième session [Rapport de session de l'ONU].
- Cooper, F. (2020). Postcolonial studies and the study of history. *The new imperial histories reader*. Routledge.
- Cronk, T, M. (2021) Biden Announces Full U.S. Troop Withdrawal From Afghanistan by Sept. 11, *U.S Department of Defence*. <https://www.defense.gov/News/News-Stories/Article/article/2573268/biden-announces-full-us-troop-withdrawal-from-afghanistan-by-sept-11/>

- Cynkin, T. M. (1982). Aftermath of the Saur Coup: Insurgency and Counterinsurgency in Afghanistan. *The Fletcher Forum of world affairs*.
- Dalley, H. (2015). The question of “solidarity” in postcolonial trauma fiction: Beyond the recognition principle. *Humanities*, 4(3), 369–392.
- della Faille, D. (2012). Les études postcoloniales et le « sous-développement ». *Revue québécoise de droit international*, 11–31.
- della Faille, D. (2008). Postcolonial Studies, In R. M. Juang et N. Morrissett (Eds), *Africa and the Americas: Culture, Politics, and History*, (Vol. 3, p. 895). ABC-CLIO.
- Demart, S. (2022). Afro-Belgian activist resistances to research procedures: Reflections on epistemic extractivism and decolonial interventions in sociological research. *Current Sociology*. <https://doi.org/10.1177/00113921221105914>
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : Guide pratique*. Montréal, QC: Chenelière/McGraw-Hill.
- Dickinson, J. (2018). Postcolonial states, nation-building and the (un) making of diasporas. Routledge Handbook of Diaspora Studies. In R. Cohen & C. Fischer (Eds.), *Routledge Handbook of Diaspora Studies* (pp. 260–267). Routledge.
- Donini, A. (2007). Local perceptions of assistance to Afghanistan. *International Peacekeeping*, 14(1), 158–172.
- Dorransoro, G. (2021). *Le gouvernement transnational de l’Afghanistan : une si prévisible défaite*. KARTHALA Editions.
- Duffield, M. (2007). *Development, security and unending war: governing the world of peoples*. Polity.
- Dumez, H. (2011). *Qu’est-ce que la recherche qualitative ? Le Libellio d’Aegis*, 7(1), 2–11. <https://www.cairn.info/revue-le-libellio-2011-1-page-2.htm>
- Edwards, D. B. (2002). *Before Taliban: genealogies of the Afghan jihad*. University of California Press.
- Environics Research Group. (2007). *Focus Canada: Canadian public opinion about Afghanistan* [Rapport]. <https://www.environicsinstitute.org/docs/default-source/project-documents/focus-canada/public-opinion-about-afghanistan/focuscanada-2007-afghanistan.pdf>
- Escobar, A. (1995). *Encountering development: The making and unmaking of the Third World*. Princeton University Press.

- Étienne, G. (1965). L'économie de l'Afghanistan. *Revue Tiers Monde*, 6(24), 939-957.
- Eyben, R. (2010). Hiding relations: the irony of 'effective aid'. *The European Journal of Development Research*, 22(3), 382-397.
- Ferguson, J. (1994). *Anti-politics machine: Development, depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho*. University of Minnesota Press.
- Fields, M., et Ahmed, R. (2011). *A review of the 2001 Bonn Conference and application to the road ahead in Afghanistan*. National Defense University Press.
- Franc, C. (2022). Le « Grand Jeu » afghan entre Russes et Britanniques. *Revue Défense Nationale*, 846 (1), 81-84. <https://doi.org/10.3917/rdna.846.0081>
- Frumin, A. B., & Poortère, A. A. E. (2010). Les réformes de l'aide internationale américaine au banc d'essai: le cas afghan. *Politique américaine*, 17(2), 95-108.
- Fukuyama, F. (2019). *State-building: governance and world order in the 21st century*. Cornell University Press.
- Gaulme, F. (2010). Consolider les États fragiles. *Études*, 412 (6), 729-740. <https://doi.org/10.3917/etu.4126.0729>
- Gayer, L., et Novosseloff, A. (2004). La reconstruction de l'Afghanistan aura-t-elle lieu ? *Politique étrangère*, 69(3), 611-624.
- GfK Roper Public Affairs & Media. (2009, December). *The AP-GfK Poll: December Release 1 Topline Results* [Rapport]. Associated Press. https://ap-gfkipoll.com/main/wp-content/uploads/2010/01/Topline_AP-GfK-121509.pdf
- Goodhand, J. (2005). Frontiers and wars: the opium economy in Afghanistan. *Journal of Agrarian Change*, 5(2), 191-216.
- Goodson, L. P. (2001). *Afghanistan's endless war: State failure, regional politics, and the rise of the Taliban*. University of Washington Press.
- Goodhand, J., & Sedra, M. (2013). Rethinking liberal peacebuilding, statebuilding and transition in Afghanistan: an introduction. *Central Asian Survey*, 32(3), 239-254.
- Hanifi, M. J. (2004). Editing the past: colonial production of hegemony through the "Loya Jerga" in Afghanistan. *Iranian Studies*, 37(2), 295-322.
- Hassan, O. (2023). *Afghanistan: Lessons learnt from 20 years of supporting democracy, development and security*. Brussels, Belgium: Directorate General for External Policies of the Union.

- Haug, S., Novoselova, A., & Klingebiel, S. (2025). *Trump's assault on foreign aid: Implications for international development cooperation* (No. 4/2025). IDOS Discussion Paper.
- Hébert, P. (Dir.). (2014). *Pour comprendre les littératures minoritaires : Les littératures de l'exiguïté de François Paré*. Fides.
- Hecker, M. (2007). Al Qaïda. Mort et transfiguration. *Études*, 407(11), 440–450.
<https://doi.org/10.3917/etu.075.0440>
- Holmes, S. (2005). Al-Qaeda, September 11, 2001. In D. Gambetta (Ed.), *Making sense of suicide missions* (pp. 164–188). Oxford University Press.
- Holland, J., & Aaronson, M. (2014). Dominance through coercion: Strategic rhetorical balancing and the tactics of justification in Afghanistan and Libya. *Journal of Intervention and Statebuilding*, 8(1), 1–20.
- Human Rights Watch. (2001). *Afghanistan: Crisis of impunity: The role of Pakistan, Russia, and Iran in fueling the civil war*. <https://www.hrw.org/reports/2001/afghan3/afgwrdr1001.pdf>
- Human Rights Watch. (2023). Afghanistan: Taliban Repression Deepens, *New Laws, Regulations Compound Abuses Against Women, Girls*.
<https://www.hrw.org/news/2025/01/16/afghanistan-taliban-repression-deepens>
- Human Rights Watch. (2025). Afghanistan : Événement de 2024, *Rapport mondiale 2025*.
<https://www.hrw.org/fr/world-report/2025/country-chapters/afghanistan>
- Huntington, S. P. (1993). *The clash of civilizations?* *Foreign Affairs*. 72(3), 22–49
- Huntington, S. P. (1996). *The clash of civilizations and the remaking of world order*. New York, NY: Simon & Schuster.
- Huylebroek, J. (2021). *Photographie de combattants talibans avec du matériel militaire américain*. In S. Tatum, *Taliban inherited vast American-made arsenal after retaking Afghanistan*. ABC News. <https://abcnews.go.com/Politics/taliban-inherited-vast-american-made-arsenal-retaking-afghanistan/story?id=79639886>
- Ibrahimi, N., & Farasoo, A. (2022). Understanding Shifts in US Policies towards the Taliban: A Critical Analysis. *Millennium : Journal of international Studies*, 51((3), 810–838.
- Ignatieff, M. (2006). *Empire Lite: Nation Building in Bosnia Kosovo Afghanistan*. Penguin Canada.
- Jones, S. G. (2008). The rise of Afghanistan's insurgency: State failure and Jihad. *International Security*, 32(4), 7–40.

- Krähenbühl, P. (2011). La militarisation de l'aide humanitaire et ses dangers, *Comité international de la Croix-Rouge*.
- Laub, Z. (2014). The Taliban in Afghanistan. *Council on Foreign Relations*, 1–9.
- Leake, E. (2023). Constitutions and Modernity in Post-Colonial Afghanistan: Ethnolinguistic Nationalism and the Making of an Afghan Nation-State. *Law and History Review*.
- L'Heuillet, H. (2017). Les études postcoloniales, une nouvelle théorie de la domination?. *Cités*, 72(4), 41–52
- Lister, S. (2007). Understanding state-building and local government in Afghanistan.
- Lockhart, C., & Ghani, A. (2008). *Fixing failed states: A framework for rebuilding a fractured world*. Oxford: Oxford University Press.
- Mahmud, T. (2010). Colonial Cartographies, Postcolonial Borders, and Enduring Failures of International Law: The Unending War along the Afghanistan-Pakistan Frontier. *Brooklyn Journal of International Law*.
- Maley, W. (2006). *Rescuing Afghanistan*. UNSW Press.
- Mansfield, D. (2020). Tenter d'être toutes choses pour tous les humains : le développement alternatif en Afghanistan. *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement*.
- Marangé, C. (2021). La guerre d'Afghanistan, tombeau de l'Union Soviétique. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 281, 97-110. <https://doi.org/10.3917/gmcc.281.0097>
- Masannat, G. S. (1969). Development and Diplomacy in Afghanistan. *Journal of Asian and African Studies*.
- Mayer, S. (2014). Introduction: NATO as an Organization and Bureaucracy. In *NATO's post-cold war politics: The changing provision of security* (pp. 1-27). London: Palgrave Macmillan UK.
- Mbembe, A. (2001). *On the postcolony* (Vol. 41). Univ of California Press.
- McEwan, C. (2008). *Postcolonialism and development*. Routledge.
- McEwan, C. (2019). *Postcolonialism, decoloniality and development (2e éd.)*. Routledge.
- McNerney, M. L. (2005). Stabilization and reconstruction in Afghanistan: are PRTs a model or a muddle? *The US Army War College Quarterly: Parameters*, 35(4), 7.

- Michaïlof, S. (2022). *Afghanistan: autopsie d'un désastre 2001-2021, Quelles leçons pour le Sahel?*. Gallimard.
- Michaïlof, S. (2015). *Africanistan: l'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues?*. Fayard.
- Michaïlof, S. (2008). L'échec de l'aide internationale en Afghanistan. *Commentaire*, 31(122), 445-456.
- Monshipouri, M. (2003). NGOs and peacebuilding in Afghanistan. *International Peacekeeping*, 10(1), 138–155.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté jeans et côté tenue de soirée*. Presses de l'Université du Québec.
- Monsutti, A. (2013). Anthropologizing Afghanistan: Colonial and postcolonial encounters. *Annual Review of Anthropology*, 42(1), 269–285
- Murtazashvili, J. B. (2022). The collapse of Afghanistan. *Journal of Democracy*, 33(1), 40–54.
- Mutua, M. (2001). Savages, victims, and saviors: The metaphor of human rights. *Harvard international Law Journal*, 42, 201.
- National Army Museum. (1919). *Afghan peace delegates at Murree, 1919*. Royal Hospital Road, London. <https://collection.nam.ac.uk/detail.php?acc=1990-07-201-232>
- Nahavandi, F. (2019). *Afghanistan*. De Boeck Supérieur.
- Newell, R. S. (1969). Afghanistan: The Dangers of Cold War Generosity. *Middle East Journal*, 23(2), 168–176.
- Nickelsberg, B. (1988). Getting flagrant. *Association Management*, 126-129.
- OCDE. (2020). *Rapport sur la coopération pour le développement 2020 : Tirer des enseignements des crises, renforcer la résilience* [Rapport]. Éditions OCDE https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2020/12/development-co-operation-report-2020_f095d2a7/f6d42aa5-en.pdf
- OTAN. (2023). Concept stratégique 2022. *Nos activités*, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_210907.htm
- OTAN. (2025). Defense collective- article 5. *Encyclopédie de l'OTAN*. https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_110496.htm?selectedLocale=fr
- OTAN. (2025). *Début de la loya jirga constitutionnelle en Afghanistan*, Nouvelles, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_19900.htm?selectedLocale=fr

- Oustinoff, M. (2019). Les avatars du stéréotype depuis Walter Lippmann. *Hermès, La Revue*, 83 (1), 48–53. <https://doi.org/10.3917/herm.083.0048>
- Pakzad, K. (2001). Quelque dix ans après le retrait des troupes soviétiques : où en est l'Afghanistan ? *Revue internationale et stratégique*, 43 (3), 143-151. <https://doi.org/10.3917/ris.043.0143>
- Petrík, J. (2016). Provincial reconstruction teams in Afghanistan: Securitizing aid through developmentalizing the military. In *The securitization of foreign aid* (pp. 163–187). Springer.
- Pfefferkorn, R. (2016). Colonial, postcolonial, décolonial : introduction. *Raison présente*, 199(3), 3–8.
- Programme Alimentaire Mondial (PAM). (2024). Afghanistan, *WFP Afghanistan Country Brief*, Programme alimentaire Mondial. <https://www.wfp.org/countries/afghanistan>
- Qadri, A. (2021). *Des enfants ramassent des déchets à Kaboul, Afghanistan*. Dans RFI. <https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20211026-afghanistan-nous-sommes-au-bord-de-la-catastrophe-humanitaire-disent-la-fao-et-le-pam>
- Qayoumi, M. (2010). Once Upon a Time in Afghnistan... Foreign policy. <https://foreignpolicy.com/2010/06/01/once-upon-a-time-in-afghanistan/>
- Rondinelli, D. A., et Montgomery, J. D. (2005). Regime change and nation building: can donors restore governance in post-conflict states? *Public Administration and Development: The International Journal of Management Research and Practice*, 25(1), 15–23.
- Racine, J.-L. (2021). Par la grâce d'Allah - Les talibans face au pouvoir. *Politique étrangère, Hiver* (4), 203-217. <https://doi.org/10.3917/pe.214.0203>
- Roussillon, A. (2001). Islam et mondialisation : Etat des lieux (provisoire) des débats suscités en France par les attentats du 11 septembre 2001. *Maghreb-Machrek* (4), 75–89.
- Roy, O. (2004). De la stabilité de l'État en Afghanistan. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 59 (5-6), 1183-1202. <https://doi.org/10.1017/S0395264900022939>
- Rubin, B. R. (2005). Afghanistan : la souveraineté comme condition de la sécurité. *Critique internationale*, 28 (3), 169. <https://doi.org/10.3917/cii.028.0169>
- Rubin, B. R. (2002). *The fragmentation of Afghanistan: State formation and collapse in the international system*. Yale University Press.
- Said, E. W. (1978). *Orientalism*. Pantheon.

- Saifullah, M. (2025). *What does the suspension of US aid mean for Afghanistan?*
<https://www.dw.com/en/what-does-the-suspension-of-us-aid-mean-for-afghanistan/a-71514207>
- Scanlan, M. (2013). Migrating from terror: The postcolonial novel after September 11. *Literature*, In *Literature, Migration and the 'War on Terror'* (pp. 22-34). Routledge.
- Schmidt, K. J. (2015). *An atlas and survey of South Asian history*. Routledge.
- Sharp, J., et Briggs, J. (2006). Postcolonialism and development: new dialogues?. *The Geographical Journal*, 172(1), 6–9
- Sellier, J., Sellier, A., et Le Fur, A. (2002). *Atlas des peuples d'Orient : Moyen-Orient, Caucase, Asie Centrale*. Paris, La Découverte.
- Sibeud, E. (2004). Post-Colonial et Colonial Studies: enjeux et débats. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 514(5), 87–95
- SIGAR. (2010). *Quarterly Report to the United States Congress* [Rapport]. Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction.
<https://www.sigar.mil/pdf/quarterlyreports/2010-07-30qr.pdf>
- SIGAR. (2021). *Quarterly Report to the United States Congress* [Rapport]. Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction.
<https://www.sigar.mil/pdf/quarterlyreports/2021-10-30qr.pdf>
- Spivak, G. C. (2014). Postcolonial theory and the specter of capital. *Cambridge Review of International Affairs*, 27(1), 184–198. <https://doi.org/10.1080/09557571.2014.877262>
- Sylvester, C. (1999). Development studies and postcolonial studies: disparate tales of the 'Third World'. *Third World Quarterly*. 20(4), 703–721
- Sylvester, C. (2011). Development and postcolonial takes on biopolitics and economy. *Postcolonial Economies*. London: Zed Books, 185–204
- Stoessel, M. (2013, December 9). Red Cross concerned for staff safety after Afghan worker killed in attack, *United Nations News*. <https://news.un.org/en/story/2013/12/456872>
- Suhrke, A. (2011). *When more is less: The international project in Afghanistan*. New York: Columbia University Press.
- Tardy, T. (Ed.). (2022). *The Nations of NATO: Shaping the Alliance's Relevance and Cohesion*. Oxford University Press.
- Tiessen, R. (2015). Gender essentialism in Canadian foreign aid commitments to women, peace, and security. *International Journal*, 70(1), 84–100.

- Tugendhat, T. (2022). Échec en Afghanistan. *Commentaire*, 177(1), 136–138.
<https://doi.org/10.3917/comm.177.0136>
- UNAMA, H. R. (2010). Harmful Traditional Practices and Implementation of the Law on Elimination of Violence against Women in Afghanistan [Rapport]. Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights.
- UNESCO. (2021). *Afghanistan, Literacy rate, youth total (% of people ages 15–24)* [Données].
<https://uis.unesco.org/en/country/af>
- UNICEF, Ministry of Education of the Islamic Republic of Afghanistan, & Samuel Hall. (2018). *All in school and learning: Global initiative on out-of-school children–Afghanistan country study*. UNICEF. <https://www.unicef.org/afghanistan/media/2471/file/afg-report-oocs2018.pdf>
- UN Women. (2005, 30 décembre). *The situation of women and girls in Afghanistan* [Rapport]. UN Commission on the Status of Women.
<https://www.refworld.org/reference/themreport/csw/2005/en/47063>
- Verheijen, A., Ahmadzai, A., & Hogg, R. (2022). Through the Looking Glass: Lessons from the World Bank Afghanistan Portfolio for FCV Engagement.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099915101032321436/pdf/P17861103275970d50957302bfb0c71a607.pdf>
- Véron, J.-B. (2022). Afghanistan: autopsie d'un désastre 2001-2021. Quelle leçon pour le Sahel. *Afrique contemporaine*, 274(2), 262–266. <https://doi.org/10.3917/afco1.274.0262>
- Weissman, F. (2023). Crisis and humanitarian containment. In *International Organization and Global Governance* (pp. 585–599). Routledge
- Yin, R. K. (2003). *Case study research: Design and methods* (3rd ed.). Sage Publications.
- Yousaf, F. (2021). The 'savage' Pathan (Pashtun) and the postcolonial burden. *Critical Studies on Security*.
- Young, R. J. (2012). *Postcolonial remains*. *New Literary History*, 43(1), 19–42.
- Young, R. J. (2020). *Postcolonialism: A very short introduction*. Oxford University Press.